



JUILLET
AOÛT
2018

#06

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p.12 DOSSIER

LIBÉRONS LA CULTURE!

NE NOUS LAISSONS PAS VOLER NOTRE IMAGINAIRE

p.6 POÉSIES

Patricia
Cottron-Daubigné

p.8 LE GRAND ENTRETIEN

Aux communistes de débattre
et d'élaborer, en toute
souveraineté créatrice

p.80 SCIENCES

La science-fiction

p.52 MILITER : **Construire des initiatives
culturelles** Jérémie Giono

Parti communiste français

3 ÉDITO

Pierre Laurent Culture et communisme

6 POÉSIES

Katherine L. Battaiellie Patricia Cottron-Daubigné

7 REGARD

Gérard Legrip Voie d'eau pour les migrants

8 LE GRAND ENTRETIEN

Guillaume Roubaud-Quashie Aux communistes de débattre et d'élaborer, en toute souveraineté créatrice

12 LE DOSSIER : LIBÉRONS LA CULTURE !

Sabrina Royer, Igor Martinache Cultivons nos luttes !

Alain Hayot Remettre la culture au cœur de notre projet politique

Michel Duffour Comment refonder les politiques culturelles

Jean-Michel Leterrier Culture et divertissement

Jean-Pierre Wurtz, Jean-Jacques Barey La culture, un secteur économique hétérogène ?

Mohamed Kacimi, Étienne Balibar, Françoise Vergès

Culture et mondialisation, les vrais enjeux sont ailleurs

Laura Isnard La langue, support de culture : les enjeux de la francophonie

Lucien Marest Un panorama culturel endommagé

Marie-José Malis « Monsieur Macron, votre politique culturelle est celle de la IV^e République »

Jean-Jacques Barey Peut-on parler de « macronisme culturel » ?

Mathieu Grégoire Pourquoi les intermittents du spectacle sont-ils régulièrement attaqués ?

Sylvie Octobre La culture à l'ère du numérique : réflexions sociologiques

Commission culture PCF (69) Le musée des Tissus de Lyon, le combat pour un pan d'histoire sociale et culturelle

Thierry Serrano Fêter le jazz dans une banlieue populaire : un combat politique

Claude Rosenblatt-Lanher La culture scientifique

Marc Dumont Le ministère de la Culture sert-il encore à quelque chose ?

L'appel de Montreuil pour les arts et la culture

50 RÉACTIONS

52 MILITER

Jérémie Giono Construire des initiatives culturelles

58 RÉOLUTIONS COMMUNISTES

60 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet Construction du parti ou rassemblement ? Le cas de l'Alliance rouge-verte danoise

61 PARLEMENT

Un plan d'urgence pour les hôpitaux

63 CONTROVERSE

Gérard Streiff Qui contrôle le CAC 40 ?

65 CRITIQUE DES MÉDIA

ACRIMED La loi dite « secret des affaires »

68 FÉMINISME

Élise Wynen Le droit à l'avortement : un combat de gauche toujours d'actualité

71 PHILOSOPHIQUES

Yvette Lucas Dialectique et systèmes complexes

74 HISTOIRE

Larissa Zakharova Vivre le socialisme dans les communications

77 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Élie Jousselein Le cancer, une maladie sociale ou territoriale ?

80 SCIENCES

Yvette Lucas La science-fiction

83 SILO

Philippe Batifoulier La nouvelle économie du système de santé : la défaite du patient ?

85 IDÉES

Marc Brynhole Le cahier du congrès

88 SONDAGE

Gérard Streiff Les Français et la presse

89 STATISTIQUES

Michaël Orand Comment les émissions de CO₂ diminuent-elles ?

90 LIRE

Morane Chavanon Gramsci, la socialisation des savoirs au service de la révolution

92 CRITIQUES

• **Bruno Odent** *Europe, état d'urgence*

• **Daniel Bizeul** *Martial. La rage de l'humilié*

• *Vivre à Ivry* (DVD)

95 DANS LE TEXTE (GRAMSCI)

Florian Gulli, Jean Quétier Production, consommation d'alcool et sexualité

Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Gérard Streiff

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Héléne Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Saliha Boussedra, Mickaël Bouali, Séverine Charret, Pierre Crépet, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémy Giono, Florian Gulli, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Marine Miquel, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : juillet/août 2018 - N°06 - ISSN 2245-4585 - N° de commission paritaire : 0919 G 93466.

Culture et communisme

Il y a eu récemment *Comme des lions* (Françoise Davisse), *Merci patron* (François Ruffin), *La Villa* (Robert Guédiguian), et voilà que *Le Jeune Karl Marx* (Raoul Peck) et *En guerre* (Stéphane Brizé) viennent prendre le relais des films autour desquels des organisations du PCF proposent des soirées de réflexion et de discussion. Il y a les initiatives qui s'emparent du bicentenaire de Karl Marx pour interroger sa pensée et son combat, ou celles qui ressortent les affiches de mai-juin 1968. Il y a les fêtes, les festivals, les initiatives culturelles et d'éducation populaire auxquelles les communistes et leurs élus consacrent leur énergie un peu partout en France. Et chaque jour, il y a *L'Humanité*, l'un des seuls journaux qui fait encore une place à la critique théâtrale et littéraire, quand d'autres se bornent à distribuer des étoiles (1 étoile, 2 étoiles, 3 étoiles...). Autant de traits qui montrent que le PCF a des rapports étroits avec les réalités culturelles et qu'elles constituent l'une des dimensions essentielles de son action politique. Cela tient à des raisons de fond.

« Dire que culture et peuple vont ensemble, c'est affirmer que les forces populaires sont inventives, capables d'innovations, que la création politique et sociale ne leur est pas étrangère. »

La première, c'est que nous avons une haute idée de notre peuple comme acteur de l'histoire. Ce qui signifie qu'à nos yeux, il n'a pas seulement à se défendre contre les mauvais coups d'un adversaire, mais qu'il a, ce faisant, à inventer un cheminement politique inédit et à construire un nouveau monde social. Dire que culture et peuple vont ensemble, c'est affirmer que les forces populaires sont inventives, capables d'innovations, que la création politique et sociale ne leur est pas étrangère. Ce qui revient à prendre le contrepied de ce qu'affirment depuis des siècles les puissants et les possédants, à savoir que le peuple n'est pas capable de voir plus loin que son échoppe ou son établi, qu'il ne sait que répéter les gestes mécaniques de son labeur, qu'il est tout juste bon pour les émotions et incapable d'avoir des idées générales sur le cours du monde, qu'il est enfermé dans ses intérêts particuliers et inapte à s'élever à l'idée d'un intérêt général et d'un bien commun, qu'il est un perpétuel mineur et qu'il lui faut des élites, des représentants, des gens capables de penser pour lui et de le diriger ; bref, qu'il est incapable d'une vraie culture politique parce qu'il est incapable de culture tout court. On voit que les élites politiciennes et médiatiques autoproclamées qui l'accusent aujourd'hui du terme foncièrement méprisant de *populisme* n'ont rien inventé.

La deuxième raison de fond qui nous mobilise autour de la culture, c'est que nous avons une haute idée de celles et ceux qui, dans les conditions actuelles de notre pays, contribuent à la porter au plus fort de l'imagination et de l'inventivité : les artistes, les intellectuels, les créateurs. L'histoire de notre parti l'a montré : avant-garde en politique et avant-garde ►►

- dans les arts ne sont pas identiques, mais ont eu bien souvent partie liée. Le parti s'est résolu au fil du temps à combattre résolument *l'ouvriérisme*, ce poison qui semait la méfiance à l'égard de tout ce qui n'était pas né ouvrier et donc, en particulier, de tout ce qui était culture et intellectuel. En 1959, il a ainsi soutenu la création du ministère de la Culture parce que c'était reconnaître, dans les institutions, la place et le rôle des artistes et des créateurs dans la vie sociale, même s'il a regretté que ce ministère s'occupe essentiellement des arts et des lettres et laisse hors de son périmètre les sciences et les technologies, ce qui le condamnait à une vue hémiplegique de la culture humaine. Et il a aussi évidemment combattu le fait que ce nouveau ministère dispose d'un budget confetti et que, à peine reconnue dans son apport, la culture soit ainsi condamnée à voir rogner ses ailes tant étaient pingres les limites de ce que Jean Vilar nommait par dérision « la cassette des menus plaisirs ».

« Derrière ces restrictions budgétaires se cache en réalité une vision qui tend à déconsidérer la culture pour lui substituer le commerce et le tout nouveau culte marchand des loisirs. »

Les temps ont bien changé depuis lors et les collectivités territoriales ont apporté à la culture beaucoup de ressources nouvelles, mais demeure puissant ce tropisme des milieux dirigeants qui consiste à tailler en premier dans le budget de ces activités quand, à leurs yeux, « l'austérité » s'impose, comme on le voit aujourd'hui. C'est que derrière ces restrictions budgétaires se cache en réalité une vision qui tend à déconsidérer la culture pour lui substituer le commerce et le tout nouveau culte marchand des loisirs. Culture-loisirs : si les deux sont nécessaires, on voit bien la différence. La première relève d'une responsabilité publique qui vise à permettre son accès à égalité pour chacun et pour tous, quand les seconds relèvent du marché et de la consommation individuelle, avec ses inégalités béantes. Et l'on voit bien comment tout est fait pour qu'ils se contredisent aujourd'hui puisque les uns sont présentés comme visant à « faire oublier la vie et ses difficultés », quand l'autre vise à nous élargir l'horizon par l'imaginaire et à nous ouvrir les yeux sur la possibilité d'une autre vie (celle que le poète Arthur Rimbaud appelait « la vraie vie »). On comprend qu'il n'y a là, au fond, qu'une adaptation par le cynisme contemporain de la maxime des empereurs romains : ce qu'il faut au peuple c'est du *pain et des jeux* (c'est-à-dire, d'un côté, la satisfaction *a minima* des besoins les plus pressants, et, de l'autre, du divertissement et des fêtes pour oublier ce « minima » et nous rendre satisfait d'être en vie !). On comprend que ce nouveau numéro de *Cause commune* et la convention nationale pour l'art, la culture et l'éducation populaire que notre parti organise les 28 et 29 septembre en prélude à notre congrès extraordinaire, aient là-dessus beaucoup à dire et à proposer.

J'ai évoqué deux raisons de fond qui unissent notre parti à la culture. Il en est une troisième qui prend un relief singulier après les leçons que nous tirons de nos combats passés, des avancées obtenues comme des échecs, des impasses et des drames du communisme au XX^e siècle, des leçons aussi de nos expériences politiques plus récentes. Elle tient à ce que nous savons désormais qu'il ne suffit pas de décréter la fin de l'exploitation capitaliste

– ce que la révolution d’Octobre a tenté en supprimant la propriété privée des moyens de production et d’échange – pour émanciper les individus et transformer en profondeur la vie sociale. Elle tient à ce que nous avons appris que tout miser sur la conquête du pouvoir et l’exercice de l’appareil d’État conduit à tarir les initiatives des individus et à museler la dynamique sociale qui sont les éléments vitaux du communisme. Il ne s’agit donc pas pour nous aujourd’hui d’agir pour une transformation sociale à l’ancienne, mais pour un dépassement *communiste* du capitalisme dans le sens de l’émancipation humaine, avec pour boussole et comme moteur la volonté de construire une société fondée sur le plein épanouissement de l’humanité en chaque individu. J’entends par là un « révolutionnement » des rapports sociaux qui n’échappe pas à la maîtrise de celles et de ceux qui l’accomplissent, mais qui leur permette au contraire d’en être – individuellement et collectivement – les acteurs et les décideurs, de façon à ce qu’ils se réapproprient les conditions de leur travail et de leur vie, dont ils sont précisément séparés dans une société de classe. Bien entendu, l’évocation d’une telle perspective et la nécessité d’une telle mobilisation populaire supposeront de plus en plus d’audace dans la pensée, et de fortes capacités d’invention, d’information, de délibération, de conviction pour être pleinement démocratique.

« La culture c’est ce qui vous sort de votre village et de votre quartier, bouleverse votre rapport au temps et à l’espace, ce qui vous rend partie prenante de toute l’humanité et vous ouvre l’esprit à la dimension du monde. »

On mesure alors l’exigeante ambition que nous mettons au cœur de notre combat et la place marquante et croissante que ne peut manquer d’y tenir la culture. Peut-être faut-il d’ailleurs ici remarquer que la culture ce n’est pas seulement l’énumération d’activités qui seraient dites « culturelles » et dont la responsabilité incomberait exclusivement à la collectivité. Après tout, la culture, c’est aussi pour chacun une question de volonté et de choix personnel en faveur d’un élan qui vous élève au-dessus de soi, au-dessus du lieu où l’on est né, de l’époque où l’on vit, du point où l’on est. C’est ce qui vous sort de votre village et de votre quartier, bouleverse votre rapport au temps et à l’espace, ce qui vous rend partie prenante de toute l’humanité et vous ouvre l’esprit à la dimension du monde. Comment les individus du communisme pourraient-ils l’oublier, le négliger et s’en passer ?

N’oublions pas ce que disait Antoine Casanova, grand intellectuel communiste disparu l’an dernier, à propos des œuvres artistiques : elles ont « une immense et subtile capacité de résonances symboliques directes et indirectes, conscientes et inconscientes, qui sont tout à la fois historiquement situables et historiquement mouvantes et inépuisables. [...] L’accès à ces œuvres et aux pratiques qui s’y rattachent est ainsi source d’irremplaçables possibilités dans l’exercice de toutes les formes d’activité de mémoire et de pensée comme dans la perception la plus fine des multiples relations entre les différents niveaux du réel. L’appropriation des dimensions esthétiques de la culture constitue ainsi une richesse dont l’absence est mutilante pour les citoyens ». ●

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF.

PATRICIA COTTRON-DAUBIGNÉ

Patricia Cottron-Daubigné écrit des poèmes dits de circonstance : ainsi un recueil, *Croquis-Démolition* (éditions de la Différence, 2011), suite de proses poétiques sur la liquidation et la délocalisation d'une usine de roulements à billes (SKF) à Fontenay-le-Comte (Vendée), où son compagnon travaillait. Ainsi un nouveau recueil, *Ceux du lointain*, (L'Amourier éditions, 2017) consacré à l'exil et aux migrants. Dans cette dernière œuvre, elle ne se contente pas de relater l'actualité, elle la défait, selon ses mots, du factuel, du sensationnel, des « discours comptables et coupables », en

adossant les migrants d'aujourd'hui à leurs frères mythiques et éternels de l'*Énéide* (poème épique de Virgile écrit entre - 29 et - 19, la même histoire à ses yeux de guerre et d'exil). Elle tisse ses vers avec ceux de l'*Énéide*, qu'elle n'hésite pas à traduire à nouveau. « C'est chez Virgile, écrit-elle, que je lis ce que je cherche dans mes mots depuis des mois. Je lis, je regarde, je cherche, je pleure, j'ai honte/j'écris. » Virgile n'est pas le seul poète dans les pas duquel marche Patricia Cottron-Daubigné. Elle désigne parfois explicitement ses références, ceux, celles, qui

ont nourri ses textes (comme Marguerite Duras, par exemple). Elle écrit aussi des textes d'une veine plus intime : poèmes dédiés à son père ouvrier (*Journal du houx vert et de la bruyère*, éditions Gros textes, 2005), poèmes d'amour dans lesquels on lit encore la présence insistante, précise, du corps. Elle a publié dans de nombreuses revues. Née en Charente-Maritime, où elle a passé toute sa jeunesse, elle est professeure de latin et grec, et vit dans le marais poitevin. ●

Katherine L. Bataillie

on te voyait
porte grande ouverte il fallait respirer
quand on allait le soir nuit tombée chercher
le poisson que pas cher on vendait à l'usine
c'était bien du bon poisson pour l'ouvrier et
sa famille
pas trop cher
papa tout noir on te voyait
gagner ta mort

Journal du houx vert et de la bruyère

ma mère repose dans le sol
de Syrie mon père repose
dans le sol de Macédoine
mon épouse erre
dans les eaux de toutes les mers
je n'ai plus de pays
je suis du monde de la douleur

*au sortir de ce désastre, portés sur tant de vastes mers,
nous demandons pour les dieux de nos pères
une modeste demeure, un rivage paisible, et pour tous
l'air et l'eau qui sont à disposition*

je suis de partout désormais et mon fils aussi
ce ne sont pas les dieux
qui nous poussent sur vos terres
les dieux sont des récits
on les prie
quand les mains des hommes
se ferment

je ne viens rien conquérir
je viens vivre

J'arrive, je vois, je ne baisse pas les yeux, je serre
mon cœur au-dedans, je regarde ce qui est chez
nous, l'impensable, face,

bidonville

baraquements et encore écrouler le mot le désosser
le dénuder le laisser à son délabrement de planches
qui craquent qui claquent au vent

de bâches trouées de tôles de plaques mal tenues
de pneus qui feront poids avec l'amiante en fragments
partout

baraquements

ouvrir le mot au vent au froid à la boue
comment gèle-t-il chez vous tous ces jours les rats
ont mangé le bas de la porte.

Ceux du lointain

Rouge même aéré
avec les promesses tenues
dans le rire
et la salive
le rouge est encore le rouge
la gorge suffoque
se renverse
elle
dans le regard

Visage roman

Voie d'eau pour les migrants L'eau comme espoir, l'eau comme linceul



Jason deCaires Taylor, *Le Radeau de Lampedusa*, sculpture sur pierre immergée à 15 mètres de profondeur au large des îles Canaries, vers 2016. Museo Atlantico. Figuration de la crise migratoire vers l'Europe.

Œuvre inspirée du *Radeau de la Méduse* de Théodore Géricault. « Cette œuvre dresse un parallèle entre ce sentiment d'abandon visible sur la pierre et la crise actuelle [...] mais plutôt un rappel brutal de notre responsabilité collective, un mémorial aux nombreuses vies perdues » Jason deCaires Taylor.

Gérard Legrip

Aux communistes de débattre et d'élaborer, en toute souveraineté créatrice

Guillaume Roubaud-Quashie a été chargé de coordonner la rédaction du texte de la base commune de discussion adoptée par le conseil national des 2 et 3 juin et intitulée « Le communisme est la question du XXI^e siècle ».

Pour *Cause commune*, il détaille les idées-forces autour desquelles ce texte se structure.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **LÉO PURGUETTE** —

L'élaboration du texte de congrès s'est fondée cette année sur un travail en « chantiers » après un questionnaire envoyé aux communistes pour qu'ils décident de l'ordre du jour du congrès.

Quels enseignements tirez-vous de cette méthode ?



C'est une expérimentation qui s'inscrit dans un des grands défis de la période pour un parti communiste : comment faire le plus efficacement *parti*, comment faire miel collectif de l'apport de chaque adhérente et adhérent, comment s'assurer que ce sont bien les communistes qui décident, à toutes les étapes. Le questionnaire était un élément dans cet esprit, une tentative. C'est, bien sûr, encore largement perfectible – sur la forme, sur le nombre, sur l'alliance de l'individuel et du collectif... – mais ce coup d'envoi avec quatorze mille questionnaires remplis a donné un élan précieux, le signal d'une juste ambition. On le sait,

« Le lancement, à la rentrée, d'une nouvelle structure renouant avec ce qu'avait pu être "l'Université nouvelle", mais dans les conditions d'aujourd'hui, avec un fort volet numérique : l'Université permanente. »

les ordres du jour sont parfois tirés dans un sens ou dans l'autre : là, la feuille de route a été fixée très collectivement. À nous de nous y tenir. Pour ce qui est des « chantiers », c'était une manière d'inscrire le congrès dans l'action, dans l'initiative, dans l'essai. Il ne s'agit pas simplement d'arriver au congrès national en disant : nous allons faire ceci, nous allons faire cela. Les chantiers ont été à l'origine de réflexions, de réunions associant des communistes par-delà les seuls cercles dirigeants. Si je prends le cas du chantier « Formation » que je co-anime avec Annie David, c'est son travail qui va permettre le lancement, à la rentrée, d'une nouvelle structure renouant avec ce qu'avait pu être « l'Université nouvelle », mais dans les conditions d'aujourd'hui, une belle pièce d'artillerie dans la bataille idéologique, un grand outil d'éducation populaire avec un fort volet numérique : l'Université permanente. Bien sûr, si les chantiers tentent, c'est le congrès qui



« Il s'agit que tous les communistes débattent avec tous les éléments et décident avec toutes les cartes en main. »

décide mais, dans un certain nombre de cas, grâce aux chantiers, il pourra juger sur pièces et décider en connaissance de cause. Démocratie et expérimentations : là sont les voies d'avenir.

Le projet de base commune a été adopté par le conseil national après un vif débat. Sur quels points portaient les principaux désaccords ?

Il faut d'abord souligner le travail fait par le conseil national des 2 et 3 juin : en dépit des difficultés liées au calendrier chargé de ce mois et à la – remarquable – mobilisation des cheminots, nous avons tenu la réunion du conseil national comptant sans doute le plus de membres de toute l'année. La conscience que ce congrès est de lourd enjeu est largement partagée et il faut s'en réjouir. La discussion a été franche et, par- ►►

« Nous devons rester concentrés sur la raison d'être de ce congrès, qui n'est pas programmatique : communistes, qui êtes-vous, que voulez-vous, comment procédez-vous ? »

► fois, vive. C'est ce dont nous avons besoin pour avancer, avec la fraternité. Chacun doit dire ce qu'il pense. Certains sujets sont au cœur de débats importants parmi nous : si nous sommes toutes et tous pénétrés de l'idée selon laquelle communisme et écologie se pensent ensemble (voir le succès des assises communistes de l'écologie et la place de cet aspect dans le texte), notre rapport à l'énergie nucléaire n'est pas unanime ; si nous sommes toutes et tous farouchement antiracistes, la manière d'aborder ces enjeux fait débat parmi nous ; si nous sommes toutes et tous pleinement engagés dans la lutte contre le patriarcat, l'articulation de ce combat avec le combat de classe peut faire l'objet d'approches différentes. De nouveaux débats émergent également : autour de l'idée de « salaire à vie », de la sécurité emploi formation... Il nous faut continuer, d'ici le congrès, à avancer le plus loin possible, ensemble, sur ces sujets. Pour dire le fond de ma pensée, je pense cependant, pour ma part, qu'il faudra définir méthode, dates et lieux pour avancer, et « trancher », s'il y a lieu, mais, peut-être, après le congrès car il s'agit que tous les communistes débattent avec tous les éléments et décident avec toutes les cartes en main, ce qui, sur des sujets aussi complexes, n'est vraiment pas évident et demande un travail considérable. En outre, il me semble que, si nous voulons rester fidèles au mandat des communistes concernant l'ordre du jour, nous devons rester concentrés sur la raison d'être de ce congrès, qui n'est pas programmatique : communistes, qui êtes-vous, que voulez-vous, comment procédez-vous ?

Sur ce plan, les discussions se sont concentrées sur les enjeux stratégiques, le bilan, les directions, les nouvelles propositions en la matière... L'actualité de la question communiste *stricto sensu* a pu également faire l'objet d'appréciations différentes, tout comme la question de classe. Mais retenir de ce conseil national, comme le fait la question, les seuls désaccords qui persistent au temps t, est très réducteur : le texte a considérablement évolué par rapport à la

changements que cela implique à l'intérieur du Parti communiste lui-même – et il y a là de nombreuses propositions. Je me répète mais je crois que si nous parvenons vraiment à répondre de convaincante façon aux questions « Communistes, qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? Comment procédez-vous ? », nous aurons fait un congrès très utile, permettant d'affronter la période avec force et pertinence.

Au plan formel, il faut dire le souci qui a animé la commission : produire un projet de base commune qui permette *effectivement* la délibération et la décision des communistes. Nous avons ainsi fait primer la clarté sur l'élégance du style : le texte est structuré en quarante-huit thèses

« Notre unité est un bien extrêmement précieux et il est de la responsabilité collective d'œuvrer à la préserver. »

première mouture ; il a intégré beaucoup des demandes du conseil national et il a finalement été adopté par par près de 60 % des votants – avec, il est vrai, une forte part d'abstention ; beaucoup de travail reste à abattre.

Comment est structuré le projet de base commune ? Pour quelles raisons ?

Le projet de base commune voté par le conseil national suit d'abord les questions mises en avant par les communistes dans la démarche qui a présidé au lancement du processus de congrès. Il est organisé autour de trois grandes parties : la première porte sur notre conception communiste, ses contours, son actualité concrète dans notre monde de furieuse folie capitaliste ; la deuxième, sur les options stratégiques, centrées sur la mise en mouvement populaire consciente ; la troisième sur les

qui affirment, chacune, une position. Le travail d'amendement, de discussion doit s'en trouver facilité. A également été essayé de proposer un texte ramassé, avec ce même objectif de permettre *concrètement* l'appropriation du texte par le grand nombre des communistes ; au fil des nombreux amendements, nous ne sommes pas parvenus à maintenir jusqu'au bout cette exigence mais le texte reste tout de même un tiers plus court que la moyenne de ses prédécesseurs.

Le fond est là : le Parti communiste a de l'avenir si celui-ci est écrit par le grand nombre des communistes. Tout ce qui permet, à tous niveaux, de mettre dans le congrès le grand nombre de communistes doit être mis en œuvre. C'est le sens de cette base commune dont il faut rappeler que le nom statutaire complet est, précisément, « base commune *de discussion* ».

Des encarts « En débat » ont été introduits dans le texte. Que signifient-ils concrètement pour l'organisation des débats des communistes ?

On reste aussi pleinement dans l'esprit de démocratie de ce congrès : les communistes doivent décider en ayant toutes les cartes en mains. C'est ce à quoi contribuent ces

de millions de Français, de milliards d'habitants sur la Terre. Il ne s'agit pas davantage de dire que, mécaniquement et spontanément, le communisme s'apprête à triompher d'un capitalisme sur le point de s'effondrer. Non. En revanche, il s'agit d'ouvrir grand les yeux sur la dynamique actuelle du capitalisme et de notre monde : l'humanité et notre planète n'ont pas les moyens de tenir un ou deux siècles sous la férule de l'étroite classe possédante qui saccage tout, toutes et tous – avec des moyens chaque jour plus redoutables – pour son profit égoïste. Il faut mesurer l'accélération des phénomènes à l'œuvre. Le caractère de *frein* au développement et de *danger vital* pour l'humanité et la planète que revêt le capitalisme prend une dimension tout à fait neuve. Changer de cap et changer de pilote deviennent des enjeux de première urgence et il serait erroné de sous-estimer la large conscience de l'impasse, les recherches tâtonnantes d'alternatives. Le libre développement de la personne humaine, *dans toutes ses dimensions*, est à l'ordre du jour. Les forces et les savoirs acquis par l'humanité le permettent comme jamais. Ils le permettent mais ils ne l'impliquent pas mécaniquement : capitalistes et réactionnaires de toute farine se déchaînent au contraire pour maintenir leur domination – Emmanuel Macron ne jouant pas les seconds

« L'humanité et notre planète n'ont pas les moyens de tenir un ou deux siècles sous la férule de l'étroite classe possédante qui saccage tout, toutes et tous. »

Le texte que le congrès national adoptera ne contiendra pas d'encarts « En débat » mais la position, sous forme de thèse, qui sera celle des communistes. Ces encarts ont été créés dans le cadre de la discussion du conseil national. Nous le savons, une des grandes forces du Parti communiste, c'est le nombre : notre unité est un bien extrêmement précieux et il est de la responsabilité collective d'œuvrer à la préserver. Or, sur trois points en particulier, le projet de base commune avance des propositions qui, en l'état, ne rallient pas l'ensemble des membres du conseil national : le bilan (thèse 29), l'option stratégique « Vers un nouveau front social et politique » (thèse 32) et la question des directions (thèse 48). Il s'agissait ainsi de travailler concrètement à l'unité du PCF en prenant en compte les arguments des camarades qui pourraient envisager, à partir de ces désaccords, de proposer des textes alternatifs. Sans sombrer dans les improbables « synthèses » à la façon de François Hollande au PS, l'objectif était à la fois de développer une position (les thèses telles qu'actuellement rédigées) et de donner à lire d'autres manières d'envisager le même problème parmi les communistes, de sorte que ceux développant une version différente ne soient pas « obligés » de produire un texte alternatif.

encarts qui indiquent la palette d'arguments en présence qui peuvent être développés et aboutir à d'autres conclusions. Nous avons rejeté l'option de proposer des « thèses alternatives » qui réduisaient les communistes à choisir entre des positions déjà établies sans leur intervention, à la façon de « motions » chères à d'autres partis politiques. Aux communistes de débattre et d'élaborer, en toute souveraineté créatrice.

En quelques mots, quel sens le texte donne-t-il au rôle du PCF et au combat communiste d'aujourd'hui ?

Le texte dit haut l'actualité, l'urgence du dépassement du capitalisme. De ce point de vue, le titre est clair : « Le

communisme est la question du XXI^e siècle ». Vu de loin, pour certains, il pourra prêter à sourire. Bien sûr, il ne s'agit pas de dire que le communisme est, en tant que tel et selon cette terminologie, la préoccupation première et obsessionnelle de dizaines

couteaux dans ces basses œuvres. Si les communistes se gardent des postures et enfourchent ce congrès avec esprit d'audace, de sérieux et de fraternité, ils peuvent contribuer puissamment à relever le défi communiste, le défi du siècle. ●

« Le libre développement de la personne humaine, dans toutes ses dimensions, est à l'ordre du jour. »

LIBÉRONNS LA CULTURE ! NE NOUS LAISSONS PAS VOLER NOTRE IMAGINAIRE

Cultivons nos luttes !

PAR **SABRINA ROYER** ET **IGOR MARTINACHE***

Comme dit l'adage, la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. En détournant la formule, on pourrait se demander si la culture ne serait pas, pour nous communistes, ce qu'il nous reste mais que l'on aurait peut-être un peu oublié. Même nos adversaires sont obligés de concéder que le communisme a bel et bien laissé son empreinte sur la société française (entre autres), à savoir un imaginaire d'émancipation collective, de luttes et de conquêtes sociales et de solidarités, qui concurrence toujours celui, dominant, du néolibéralisme qui préfère célébrer la compétition marchande, les « premiers de cordée » et la charité condescendante.

LA CULTURE, UN INSTRUMENT DE LA LUTTE

C'est ainsi que le Parti communiste français et ses représentantes et représentants ont toujours défendu une vision à la fois exigeante et démocratique de la culture que résume bien le mot d'ordre de « l'élitaire pour tous » lancé en son temps par Antoine Vitez. Une vision qui ne fait pas de la sphère culturelle un simple sous-produit de l'infrastructure matérielle, comme le voudrait

« Le communisme a bel et bien laissé son empreinte sur la société française, à savoir un imaginaire d'émancipation collective, de luttes et de conquêtes sociales et de solidarités, qui concurrence toujours celui, dominant, du néolibéralisme. »

une lecture réductrice de Marx. Tout au contraire, la culture représente d'emblée pour les communistes tout à la fois un enjeu et un instrument de la lutte. Il s'agit ainsi d'arracher à la bourgeoisie son monopole (de définition) de la culture légitime, des pratiques et des œuvres qui seraient les seules à valoir ce nom. Ainsi, à travers les canaux



de l'éducation populaire ou des politiques nationales et locales, les communistes avec d'autres, tels que les associations des Francas, Culture et liberté, Travail et culture ou encore Liberté et travail, se sont simultanément employés à favoriser la conquête par les classes laborieuses des lieux et des savoirs réservés à « l'élite », tout en promouvant l'égalité des expressions culturelles attachées à ces dernières et qu'elles développent dans des temps et des lieux parfois insoupçonnés, comme le travail ou la rue. Il a bien été montré combien la culture constituait un « capital » crucial à côté de l'économique dans la constitution et la reproduction des classes sociales, l'école étant biaisée en faveur des ressources possédées par la classe dominante en ce domaine : manières de parler, œuvres de référence, etc. Dès lors, deux solutions s'imposaient pour combattre ces inégalités pernicieuses : favoriser l'appropriation de cette culture légitime par tous ou en changer le contenu pour y intégrer les pratiques et goûts des milieux populaires.

« **Les cultures, comme les langues impliquent une “volonté collective” pour en faire un instrument d'émancipation et de revendication et non de domination au service des dominants. »**

De par sa polysémie, le mot « culture » est cependant un mot qui divise. Considéré comme un facteur de conflit et d'exclusion par les uns ou au contraire comme un motif de rassemblement et de cohésion par les autres, il est régulièrement brandi par l'extrême droite pour justifier le rejet ►►

► de l'autre au nom de la défense (et plus ou moins la supériorité) de la culture d'un groupe supposé « ethniquement » pur. Pour feu le Front national jouant sur des associations fallacieuses comme culture et nation, la culture est présentée comme quelque chose d'inné et d'immuable et pour laquelle tout contact avec une autre présenterait un risque de contagion par un mal incurable. Rien de plus trompeur, mais cet imaginaire n'en est pas moins mobilisateur pour certains. La petite-fille de Le Pen ne s'y est d'ailleurs pas trompé, et a démontré « sa » culture, en réactivant le terme de « métropolitique » forgé par le réactionnaire Joseph de Maistre pour désigner le combat pour le contrôle de la culture dominante et la création de sa haute école de fachos à Lyon. Antonio Gramsci parlait pour sa part d'hégémonie et de l'importance de la formation d'une nouvelle culture au sein de la classe ouvrière pour y diffuser les représentations marxistes et la conscience de classe. Nous y sommes.

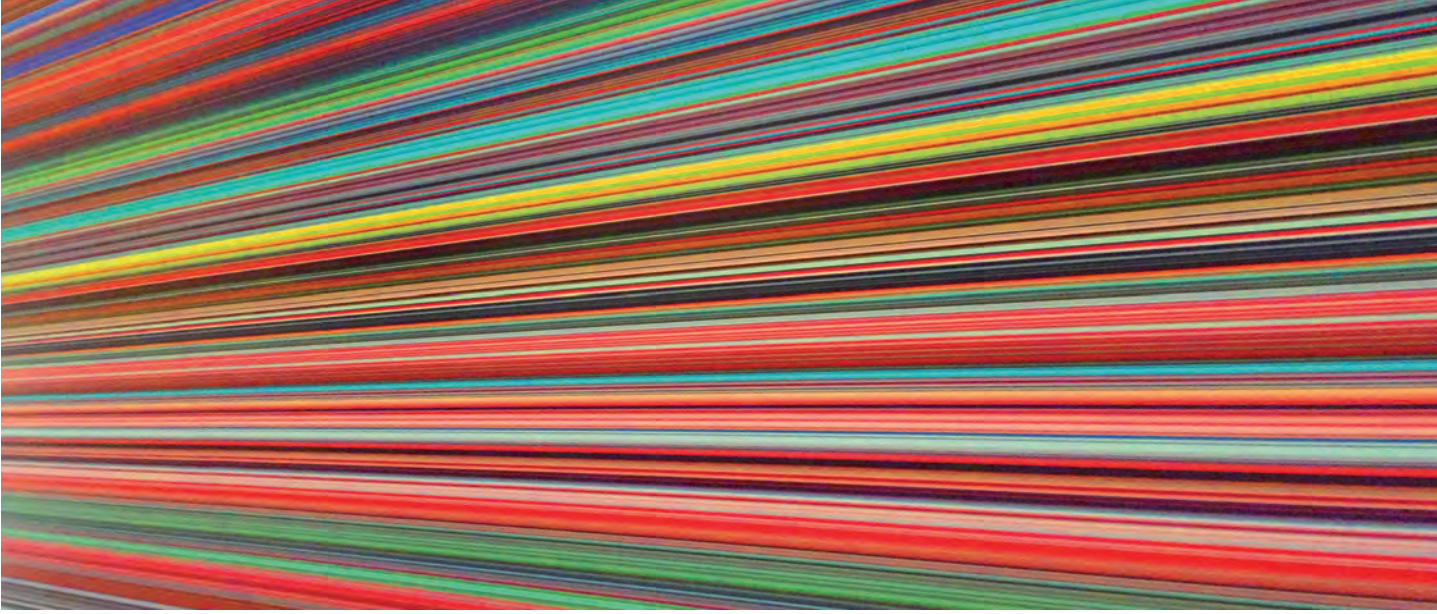
DES CONFLITS CULTURELS

Les conflits d'aujourd'hui semblent devenus en effet culturels, faisant jouer les appartenances des uns et des unes contre celles des autres : religions, origines nationales, voire régionales supposées, etc. Le conflit arrive lorsque deux cultures ne se comprennent plus, lorsque l'on brandit contre une communauté l'argument de différence culturelle comme raison du conflit, ne donnant pas d'espoir à la communauté d'y avoir un accès de quelque manière que ce soit. La classe dominée n'en peut plus et finit par commettre des actes de barbarie alors qu'elle est conditionnée pour la commettre. La classe dominante justifiera les actes de barbarie encore plus horribles par cet argument d'incompréhension des cultures. D'une autre manière, on peut aussi appeler cela la violence des opprimés. Le tout occultant dès lors la lutte des classes et invitant la nation à communier aux obsèques d'un milliardaire héritier et ploutocrate comme Serge Dassault, mais aussi d'acteurs du star système adepte des montages fiscaux. Ces luttes éminemment sociales, quoique apparemment secondaires, ne sont pas sans soulever toute une série de questions, mais doivent aussi nous pousser à sortir des oppositions convenues pour en saisir les enjeux. La démocratisation culturelle et l'éducation populaire, enjeux largement portés

« La culture représente d'emblée pour les communistes tout à la fois un enjeu et un instrument de la lutte. »

notamment par le PCF depuis des décennies, ne feraient-ils pas le jeu des dominants en cherchant à diffuser leurs propres goûts artistiques assimilés à la « haute culture » auprès des classes laborieuses ? Tout dépend en fait de la manière dont elles sont menées – verticale ou horizontale – et surtout de ce qui se transmet. De même, faut-il redouter une mondialisation culturelle que d'aucuns dépeignent souvent comme une uniformisation *Made in USA* ou un néocolonialisme européen, ou au contraire y voir une chance d'enrichissement et de brassage ? Autant de questions qui se posent avec acuité à l'heure où l'essor des technologies numériques paraît mettre une quantité infinie de contenus à portée de main mais crée aussi de nouvelles inégalités quand les outils permettant de se les approprier ne sont eux pas aussi bien partagés. Ce qui est sûr, c'est que les cultures sont, comme les langues qui en sont des vecteurs privilégiés, des réalités vivantes, en mouvement et en brassage permanent, et qu'elles impliquent une « volonté collective », comme disait encore Gramsci, pour en faire un instrument d'émancipation et de revendication et non de domination au service des dominants. D'où l'importance de politiques ambitieuses en la matière, ouvertes et non autoritaires, mais aussi animées par un sens qui paraît plus que jamais faire défaut. Ce sont quelques-uns de ces enjeux que nous souhaitons partager dans ce dossier sur ce qu'il faut bien appeler une culture communiste ! ■

*Sabrina Royer et Igor Martinache sont membres comité de rédaction de la revue. Ils ont coordonné ce dossier.



Remettre la culture au cœur de notre projet politique

Pour s'affranchir des valeurs dominantes, reconstruire une hégémonie culturelle et inventer une alternative désirable, il faut faire de l'art et de la culture un enjeu primordial.

PAR **ALAIN HAYOT***

La crise actuelle est à la fois économique, sociale, écologique, démocratique mais elle est aussi culturelle. Parce qu'elle fabrique l'aliénation des classes populaires comme leur marginalisation politique, sous-estimer cette dimension est pour beaucoup dans les difficultés que nous rencontrons pour transformer la colère sociale en force politique émancipatrice. Si l'art est invention et anticipation, il ouvre de nouveaux chemins à la liberté. De même, pour que la culture devienne le grand récit émancipateur d'une époque, il nous faut la mettre au service de l'humain et de la planète. Or une forme de totalitarisme globalisé et financiarisé est en passe d'imposer son hégémonie culturelle. Nous devons affronter cette domination idéologique qui vise à fabriquer du consensus en s'emparant des imaginaires. Des œuvres, des langages, des revues, des lieux, des festivals, des artistes disparaissent, tandis que de grands groupes globalisés font main basse sur la production artistique, sur les médias et sur la révolution numérique. Ils fabriquent et diffusent massivement des « produits culturels » standardisés et

« Nous devons affronter cette domination idéologique qui vise à fabriquer du consensus en s'emparant des imaginaires. »

uniformisés. Prises au piège de l'austérité et minées par les critères libéraux, les institutions culturelles publiques voient leurs fonctions créatrice, critique et citoyenne menacées. Parallèlement, un immense processus de dépossession culturelle frappe la jeune génération des classes populaires, qui subit misère sociale et psychique, échec scolaire et précarité professionnelle, assignation identitaire, raciste et discriminatoire. ►►

►► **AFFRONTER LA DOMINATION**

IDÉOLOGIQUE ACTUELLE

La dégradation des institutions et des politiques culturelles publiques est d'autant plus dangereuse que néolibéralisme et néopopulisme avancent du même pas obscurantiste. Le populisme culturel apparaît désormais comme l'arme politique et morale d'un projet de société, dont se saisit un capitalisme en butte à la défiance populaire, pour s'emparer du champ symbolique et y imposer sa domination. Nous

voyons grandir l'idéologie de ceux qui prétendent parler au nom du peuple tout en lui refusant le droit de se construire lui-même en acteur politique. En fait, néolibéralisme et néopopulisme convergent vers une même conception de l'art et de la culture dominée par trois ordres : *l'ordre de la marchandise*, qui impose l'idée d'un individu prétendument libre de choisir dans une « offre de produits » fabriqués à la sauce de l'audimat et du « moins-disant » culturel ; *l'ordre du divertissement*, à prendre au sens propre de l'*entertainment* anglo-saxon, entendu comme un dérivatif décrété « populaire », déconnecté de toute exigence artistique et de toute pensée critique ; *l'ordre du repli identitaire* et de la haine de l'autre, ethnocentrique et assimilationniste, qui s'emploie à priver chacun de son bagage culturel forcément métissé et à le forcer à s'intégrer à un modèle nationaliste totalement fantasmé par des idéologies réactionnaires de circonstance.

UNE CONVENTION POUR L'ART, LA CULTURE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE

Il nous faut donc, de toute urgence, penser un nouveau projet pour l'art, la culture et l'éducation populaire. La grande histoire du travail du PCF avec les artistes, les acteurs culturels et les intellectuels, le rôle essentiel que les communistes ont joué en faveur de la liberté de création, de même que notre ambition émancipatrice plus que jamais vivante nous enjoignent de contribuer à une refondation des politiques culturelles publiques. Nous prenons l'initiative de réunir une convention, parce que nous partageons le sentiment de beaucoup d'artistes et d'intellectuels, d'acteurs sociaux et culturels que le temps est venu de reposer avec force la

« Pour que la culture devienne le grand récit émancipateur d'une époque, il nous faut la mettre au service de l'humain et de la planète. »

question culturelle comme un enjeu majeur de la reconstruction d'un projet de société émancipateur porté par une gauche de rupture et d'alternative à l'ordre établi. C'est pourquoi nous voulons le faire avec l'ensemble des compo-

santes du monde artistique, culturel et associatif, politique, syndical et citoyen. C'est le sens même de la tenue d'une convention pour l'art, la culture et l'éducation populaire.

Son ambition est de jeter les bases de la refondation du service public de l'art, de la culture et de l'éducation

populaire associant l'État et les collectivités autour de trois chantiers essentiels.

LE CHANTIER DE LA CRÉATION

Comment redonner un souffle libérateur aux artistes et à la création artistique contre tous les interdits moraux, esthétiques, idéologiques et politiques et contre toutes les contraintes imposées par le marché et la loi du profit ? Comment redéfinir les missions artistiques et citoyennes des établissements publics de création et de diffusion ? Comment créer les conditions sociales, institutionnelles et financières d'exercice de la liberté de création et du travail artistique contemporain pour tous les artistes, toutes les disciplines artistiques, de l'élaboration à la création, de la confrontation publique à la diffusion, de la transmission à la recherche ? Comment déprécariser les artistes et les acteurs du monde culturel par la conquête d'une véritable sécurisation des parcours de formation et de professionnalisation ?

« Le rôle essentiel que les communistes ont joué en faveur de la liberté de création, de même que notre ambition émancipatrice plus que jamais vivante nous enjoignent de contribuer à une refondation des politiques culturelles publiques. »

LE CHANTIER**DE LA DÉMOCRATIE CULTURELLE**

Comment établir un lien étroit et permanent entre création artistique et éducation, à l'école au cœur du projet éducatif, au travail au cœur du procès de production, dans la cité en donnant un nouvel essor à l'éducation populaire ? Comment cette socialisation de l'art et la confrontation sociale et citoyenne peuvent induire et permettre la lecture critique du monde et l'invention des possibles, tant de la part des artistes que des publics ?

LE CHANTIER DE LA MONDIALITÉ CULTURELLE

Comment construire ici et maintenant du commun à partir du pluriel qui caractérise notre peuple ? Comment organiser la rencontre des imaginaires, ici et dans le monde ? Comment penser les leviers pour inventer une nouvelle mondialité culturelle, débarrassée des domina-

« Reposer avec force la question culturelle comme un enjeu majeur de la reconstruction d'un projet de société émancipateur, porté par une gauche de rupture et d'alternative à l'ordre établi. »

tions sociales, raciales et ethniques, sexuelles et politiques afin de nous affranchir du poids obsédant des violences identitaires et des haines qui secouent ce vieux monde, hâtant ainsi l'émergence d'un monde du commun, fait de partage et de solidarité, d'égalité et de liberté ?

UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC

Un nouveau service public doit voir le jour pour mettre en œuvre ces chantiers grâce à une loi-cadre pluriannuelle d'orientation et de programmation préparée par la tenue d'états généraux de la culture, nationaux et décentralisés, réunissant les acteurs du monde de l'art, de la cul-

ture et de l'éducation populaire ainsi que les forces vives du pays, sociales, citoyennes et territoriales, intellectuelles et politiques. Ce service public devra s'appuyer sur une compétence partagée entre l'État, un ministère de la Culture à qui il faudrait accorder une vocation transversale et les collectivités qu'il faut doter de moyens garantis par la loi pour assumer des responsabilités déjà essentielles dans tous les territoires. Il devra enfin disposer de budgets publics conséquents permettant de rattraper les reculs accumulés au fil des derniers quinquennats et d'envisager l'avenir avec une grande ambition politique et culturelle.

CONSTRUIRE NOS PROPOSITIONS COLLECTIVEMENT

Avec la tenue de cette convention les communistes veulent contribuer au nécessaire retour en force de la culture afin d'affronter les vents mauvais et renouer les liens entre le réel et l'utopie. La dimension politique de nos travaux doit aller de pair avec une démarche d'échange, de confrontation et de construction collective à partir de nos diversités. Elle sera le gage de la réussite de notre initiative pour refonder l'art, la culture et l'éducation comme un bien commun, au cœur de notre projet politique de transformation sociale et d'émancipation humaine. Des tables rondes, des auditions, des débats, des contributions à un site Internet vont jalonner, dans toute la France, la préparation de notre convention nationale. Chacune et chacun d'entre vous sera sollicité pour y prendre toute sa place. ■

*Alain Hayot est membre du comité exécutif national du PCF, délégué national à la Culture.

CULTURE EN FORCE !

Remettre la culture au cœur de notre pratique politique

(dans le cadre de la préparation du 38^e congrès du PCF)

Convention nationale pour l'art, la culture et l'éducation populaire

Vendredi 28, samedi 29 septembre

Espace Niemeyer (sous la coupole)

Place du Colonel-Fabien – Paris 19^e

Contact : yhenzel@pcf.fr – 06 81 30 66 45

Comment refonder les politiques culturelles

Il faut pour tout sursaut reprendre le dessus dans le domaine des idées.

PAR MICHEL DUFFOUR*

L'appel de Montreuil, cosigné par la majorité des organisations syndicales et professionnelles du secteur, note avec raison que la prospective comptable du ministère de la Culture pour 2022 ne contient « aucune vision, aucune ambition et constitue une rupture sans précédent avec l'idée même de politique publique ». Plus qu'une question de moyens, plus qu'une question de « compétences », plus que l'enfermement dans un parisianisme ignorant les efforts des collectivités territoriales, c'est une panne générale de sens qui mine l'ensemble

des efforts. Comme disait le poète palestinien Mahmoud Darwich « la politique dénuée d'approches culturelles et d'imaginaires est condamnée à l'ordre du conjoncturel ». Nous y sommes en plein. Le problème n'est certes pas nouveau. L'écrivain Michel Simonot a bien montré comment le retournement idéologique et la sémantique néolibérale surgissent dès le début des années 1980 et ont sapé le rapport de la société avec la culture.

Mais nous atteignons désormais un sommet. Les arts et la culture n'ont d'intérêt pour nos dirigeants qu'en tant qu'outils de notre diplomatie commerciale (le Louvre à Abou Dabi, la Grande Bibliothèque à Doha), ou comme atouts dans la concurrence des métropoles. Face à ce désastre surgissent des résistances, malheureusement encore trop limitées au regard des bouleversements vécus. Il

faut pour tout sursaut reprendre le dessus dans le domaine des idées. L'offensive néolibérale, dans ses objectifs comme dans ses pratiques, a marqué des points dans tous les domaines du champ culturel. Les batailles prémonitoires sur l'exception culturelle initiées par Jack Ralite il y a plus de trente ans ont généré ce mouvement de marchandisation. Nous sommes aujourd'hui entrés dans une autre dimension. Les résistances sont nécessaires mais elles sont vouées à l'échec sans des réponses adaptées aux défis d'aujourd'hui. Alors quel sens, quel cadre donner à une ambition de refondation culturelle à l'heure de la révolution numérique ? Comment crédibiliser à nouveau l'idée d'éducation populaire avec la disparition des grandes structures culturelles censées la porter ? Est-il utile d'avoir un ministère de la Culture ? Ces questions sont légitimes et incontournables.

LES SCHÉMAS D'HIER NE SAURAIENT ÊTRE CEUX D'AUJOURD'HUI

Nous sommes héritiers d'une politique culturelle qui a été très audacieuse et dont les grands traits ont suscité partout l'admiration. Cela n'empêche pas d'en souligner les limites sans faire la leçon à ceux qui en furent les architectes. L'historien italien Enzo Traverso a raison quand il écrit que « la mélancolie est indissociable des luttes et des espoirs, des utopies et des révolutions », mais les schémas d'hier ne sauraient être ceux d'aujourd'hui. La décentralisation théâtrale a été un phénomène remarquable : le territoire a été couvert d'équipements animés par des pionniers de grande qualité. Il en va de même pour la lecture et les bibliothèques publiques. Tout ce combat fait partie du *grand récit* ayant en son cœur le mot d'ordre de *la culture pour tous* qui mérite respect et fierté, et tout particulièrement pour les communistes qui en furent des acteurs de premier plan. Pour autant cette énergie culturelle s'est essoufflée. La diminution relative des moyens, les retards pris à entendre les attentes des nouvelles

« La politique dénuée d'approches culturelles et d'imaginaires est condamnée à l'ordre du conjoncturel. »

Mahmoud Darwich

« La vision d'une "culture pour tous", brassant artistes et populations, professionnels et amateurs, exige un ministère ayant les moyens d'être à l'écoute des expérimentations menées, d'être partie prenante en toute autonomie des actions pensées par les collectivités territoriales ou les autres services de l'État. »

générations, les modifications de la vie urbaine, l'affaiblissement des comités d'entreprise et de leurs missions culturelles, la distance prise par nombre de créateurs, à l'image de l'ensemble de la société, avec l'engagement politique et social, l'enfermement des institutions dans les normes comptables, le temps long des programmations, peu propice à la réactivité : tous ces facteurs ont entravé les échanges avec l'ensemble de la population, ont cassé des dynamiques en développement, favorisé le repli sur les publics les plus avertis et conduit forcément à un renforcement d'un certain entre-soi. Ce diagnostic peut paraître sévère. Il correspond toutefois à la réalité, à condition de ne pas gommer qu'il y a, quels que soient les disciplines ou les territoires, des créateurs et des opérateurs culturels qui restent marqués par les messages initiaux et ont su se renouveler avec brio, y compris dans les institutions. L'envie constante « d'ouvrir » le théâtre de la Commune à Aubervilliers, la capacité du MAC-VAL à travailler sur l'art contemporain avec les jeunes de Vitry demeurent parmi d'autres des exemples admirables. Sur une œuvre exigeante, Nicolas Frize a su réunir à l'usine PSA de Saint-Ouen des musiciens de talent et des centaines de salariés s'appropriant une démarche créatrice innovante. Sans que le ministère y soit pour grand-chose. À ce niveau on n'a pas su, pu ou voulu, admettre que de nouveaux mondes artistiques naissent dans de multiples endroits. Car dans des squats et des friches, des expérimentations de modes de gouvernance sont à l'œuvre, des résidences d'artistes

se multiplient de manière diffuse dans des écoles, des quartiers, en prison ou à l'hôpital, suscitent des envies, produisent des actions remarquables, mais ne bénéficient que peu de soutiens, mis à part exceptions, de responsables politiques qui, en l'absence de labels ou de retours médiatiques, sont sourds et aveugles devant ces innovations. Lors de mon expérience au secrétariat d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, le travail d'exploration et de recensement mené avec Fabrice Lextraire sur les nouveaux territoires de l'art avait amplement montré qu'il existait dans le pays une intense vie créatrice que la rue de Valois se refusait à voir. J'avais alors été conquis par ces projets questionnant les frontières entre les genres artistiques, permettant à des artistes de côtoyer des acteurs de la vie sociale animés par d'autres problématiques. Ces expériences resteront une richesse tant qu'il n'y aura pas une volonté de les faire entrer dans des cases et de les assécher à force de les évaluer. C'est d'abord là, à travers ces expériences, d'Aubervilliers, de Vitry ou de la friche de la Belle de Mai à Marseille, qu'adosées à des mesures nationales progressistes et à la poursuite de l'engagement des collectivités territoriales, se construiront les alternatives aux politiques libérales.

MULTIPLIER DES CHANTIERS COLLECTIFS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Deux points m'apparaissent cruciaux pour redonner du sens aux politiques culturelles : d'abord, la démarche. Il n'y a pas les sachants et les autres. Nul n'est missionné pour « apporter » « la » culture à des citoyens qui n'y auraient jamais eu accès. La priorité consiste à multiplier des chantiers où l'on s'efforce que chacun, quel qu'il soit, se sente à son niveau acteur d'un processus de création, d'animation ou de diffusion, puisse mettre en forme ses mots, ses représentations, prendre confiance en son rôle, gagner en curiosité, et s'approprier progressivement ce que d'autres disent et écrivent. Cessons d'être ceux qui faisons « pour » et engageons-nous à faire « avec ». Cessons ces attitudes, le plus souvent armées des meilleurs sentiments, envers ces populations ou publics considérés comme privés de toute réflexion et de toute culture. Le second point porte sur la place donnée à la culture dans les grands choix nationaux. Chacun constate la réduction des efforts financiers, l'inexistence des références aux grands enjeux culturels dans les interventions présidentielles et la marginalisation ►►

► du ministère de la Culture. Lorsque j'étais secrétaire d'État, je n'ai jamais été convié à une discussion interministérielle sur une orientation ou un projet et j'ai pu constater que la culture n'intéressait les responsables politiques que pour le contact des célébrités médiatiques et la lumière événementielle que l'on pouvait capter. Une politique culturelle ambitieuse, présente sur tous les territoires, a besoin de transversalité, de reconnaissance et d'être présente dans tous les lieux de décision. Si le soutien à la création, la vigilance contre les mesures liberticides, la promotion des artistes, les formations supérieures dans les métiers de la culture ont besoin avant tout d'un

ministère fort, garant des missions qu'il a historiquement gagnées, une vraie politique d'éducation populaire, la vision d'une « culture pour tous » au sens plein du terme, brassant artistes et populations, professionnels et amateurs, exige, elle, avant tout un ministère présent et actif là où il n'est pas aujourd'hui, ayant les moyens d'être à l'écoute des expérimentations menées, d'être partie prenante en toute autonomie des actions pensées par les collectivités territoriales ou les autres services de l'État. ■

***Michel Duffour** a été secrétaire d'État (PCF) au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle de 2000 à 2002.

Culture et divertissement

Culture ou divertissement ? Qui décide, et selon quels critères, que tel ou tel programme, telle ou telle proposition ressortissent à l'une ou à l'autre de ces catégories ?

PAR **JEAN-MICHEL LETERRIER***

Nous n'avons aucune jauge à notre disposition, aucune échelle de Richter, pour décider qu'au-dessus de telle quantité de neurones nous passerions du divertissement à la culture. Ce n'est donc pas le contenu, difficilement quantifiable, qui doit nous guider mais la finalité, la raison d'être.

« Le divertissement laisse peu de place à l'imagination, il entretient cette carence d'imaginaire. »

ASSERVISSEMENT OU AFFRANCHISSEMENT ?

Lorsqu'un ancien P-DG déclare que « le rôle de TF1 est de vendre du temps de cerveau disponible pour Coca-Cola », cette phrase sonne comme un aveu. Mais si le comment faire est évoqué, pourquoi faudrait-il rendre un temps de cerveau disponible,

pour quel usage ? Et que reste-il de l'autre temps du cerveau qui n'a pas été détourné pour satisfaire à la pression consumériste ? Car divertir, du latin *divertere*, c'est se détourner. Voilà, tout

est dit, le divertissement est utilisé pour nous détourner ! Mais pourquoi diable faudrait-il nous détourner ? La question n'est pas nouvelle. C'est un jeune homme de 17 ans, Étienne de La Boétie, qui l'un des premiers évoqua en 1550, l'usage du divertissement comme moyen de *servitude volontaire*. « Une nouvelle ruse des tyrans consiste à abêtir leurs sujets à l'exemple de ce que fit Cyrus aux Lydiens... On lui transmet la nouvelle que les Sardains s'étaient révoltés. Il aurait eu tôt fait d'écraser cette révolte par sa puissance, mais ne voulant ni mettre à sac une si belle ville, ni se contraindre à entretenir une armée pour la garder, il eut l'idée d'un fameux expédient pour assurer sa domination : il y établit des bordels, des tavernes et des jeux publics, et fit publier une ordonnance, selon laquelle les habitants avaient l'obligation de s'y rendre. Le moyen fut si efficace qu'il n'eut jamais besoin depuis l'obligation de tirer une seule fois l'épée devant les Lydiens : ce pauvre et misérable peuple s'amusa à inventer toutes sortes de jeux, si bien que les Latins en ont tiré un mot, et ce que nous appelons passe-temps, ils l'appellent lude

(devenu ludique) » (Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*). Le jeune La Boétie était loin d'imaginer, en ces années 1550, que l'exploitation du ludique donnerait naissance à une autre forme d'asservissement, la soumission à la consommation. Car le divertissement est consommation.

SOUSSION À LA CONSOMMATION ET HÉGÉMONIE DES INDUSTRIES DE LA CULTURE

Cette soumission à la consommation fut dénoncée, entre autres, par Guy Debord dans *La Société du spectacle* et Michel Clouscard dans *Le Capitalisme de la séduction*. Pasolini évoquera les méfaits de cette nouvelle dépendance : « Une grande œuvre de normalisation parfaitement authentique et réelle est commencée et elle a imposé ses modèles : des modèles voulus par la nouvelle classe industrielle, qui ne se contente plus d'un d'homme qui consomme, mais qui prétend par surcroît que d'autres idéologies que celle de la consommation sont inadmissibles » (Pasolini, *Écrits corsaires*). Pour Pasolini « la fièvre de la consommation est une fièvre d'obéissance à un ordre non énoncé ». Il s'agirait donc d'une *servitude volontaire*. Reprenant, et prolongeant, les thèses de Gramsci, il dénonce « l'hégémonie des industries de la culture » responsables selon lui de mettre à mal la culture, il forge pour décrire cette mise à mort le mot de *culturicide*. En 1974, un an avant sa mort, il écrira que l'on doit lutter contre cette soumission « avec les armes de la poésie ». Le divertissement laisse peu de place à l'imagination, il entretient cette *carence d'imaginaire* qui, selon Lucien Bonnafé, « frappe les couches les moins favorisées », car précisément le divertissement rassure, il fournit du « prêt à l'emploi », du « kit », du « c'est comme si c'était déjà fait », « on s'occupe de tout », autant de slogans que la publicité véhicule aujourd'hui comme pour nous rassurer, nous dispenser de penser et d'agir. Mais force est de constater que la sphère de ce qui s'appelle diver-

« Le jeune La Boétie, était loin d'imaginer en ces années 1550, que l'exploitation du ludique donnerait naissance à une autre forme d'asservissement, la soumission à la consommation. »

« La culture relève d'un registre totalement différent, il ne s'agit pas de s'abstraire, de s'oublier, de se détourner, mais au contraire de penser, d'agir, de s'engager, de se projeter, de se construire. La culture n'est pas évasion mais action. »

tissement s'est prodigieusement diversifiée, elle ne fait plus seulement que divertir, elle normalise, standardise. Elle est vecteur d'idéologie, elle participe au renoncement, à la délégation. Les « télé-réalité » sont des actions aventureuses et exotiques par procuration. Les sentiments, la sexualité sont aussi délégués à « des plus grands, des plus forts que moi », comme le chante Alain Souchon, nous pourrions ajouter « des plus riches que moi ». Contrairement à la culture qui, comme le savoir, en s'élargissant augmente aussi la sphère de l'ignorance, le divertissement nous cache nos manques, nos méconnaissances, nos doutes. Or c'est la conscience de nos limites qui nous pousse vers l'échange, la rencontre, l'altérité. C'est cela précisément la culture, cet élan, cette volonté de ne pas s'en laisser conter, d'aller voir par soi-même, de s'aventurer quitte à se dérouter. La culture n'est pas une réponse, c'est une question. Le divertissement n'est pas une question, c'est une réponse. André Benedetto évoquait cette cécité : « Nous, en quoi sommes-nous encore comme aveugles, et à quoi ? Par quel manque et à quoi devenons-nous aveugles, de quelle cécité ? Quelles sont les lumières dont nous sommes privés ? Quelles ampoules en nous restent éteintes et quels circuits fermés ? Nous ►►

►► avons besoin d'être plus, de plus d'être, nous sommes trop souvent en déficit d'humanité, de présence humaine, d'amitié. Quel meilleur programme pour notre vie que cette quête "plus d'être" pour "être plus" ? Comment et avec qui, par quels moyens et par quelles activités pouvons-nous mieux nous humaniser ? ».

LOGIQUES ET FINALITÉS DIFFÉRENTES

Culture et divertissement ressortissent à des logiques et des finalités différentes. Le besoin de se divertir, de tout temps, fut et reste un besoin légitime et salutaire même, surtout quand le quotidien n'est pas rose. Il constitue souvent une pause salvatrice, un moment nécessaire pour s'échapper et se soustraire, quelque temps, aux contraintes et aux servitudes réelles de l'existence. Oui, nous avons besoin, quelquefois, ou plus souvent parfois, de nous « déconnecter pour ne pas péter les plombs », de faire le vide, mais il nous incombe en tant que citoyens de sortir de cette léthargie passive, douillette et au fond rassurante. La culture relève d'un registre totalement différent, il ne s'agit pas de s'abstraire, de s'oublier, de se détourner, mais au contraire de penser, d'agir, de s'engager, de se projeter, de se construire. La culture n'est pas évasion mais action. Elle n'est pas un avoir capitalisable, comptabilisable, qui se mesurerait en nombre de livres, de CD, mais elle est ce processus qui nous conduit à sortir, à aller à la rencontre de l'autre, de l'inattendu, du surprenant, du déroutant, du dérangeant. Le divertissement ne nous bouscule pas, ne nous dérange pas, c'est sa raison d'être. Comme le dit si bien l'écrivain Charles Juliet : « L'art dont on dit souvent qu'il est un divertissement, est au contraire une

manière de se forcer à voir, à voir les choses essentielles qui font peur et dont on se détourne. L'art est cet affrontement. » Amalgamer culture et divertissement conduit à réduire la culture à un simple divertissement qui pervertit l'essence même de ce qu'est la culture, c'est lui limer bec et ongles, la décerveler, la ramener à un joyeux

« Force est de constater que la sphère de ce qui s'appelle divertissement s'est prodigieusement diversifiée, elle ne fait plus seulement que divertir, elle normalise, standardise. »

passé-temps édulcoré et par conséquent inoffensif. Ce n'est pas en condamnant ou en méprisant les divertissements que l'on fera avancer la cause de la culture et la mise en œuvre de politiques culturelles réellement émancipatrices. C'est en reconnaissant la singularité du statut de l'un et de l'autre que nous en mesure d'éviter les confusions, les amalgames. La culture n'est pas plus un divertissement que le divertissement n'est culture. Ceci étant dit, hâtons-nous de rendre les divertissements davantage culturels, et la culture divertissante souvent. ■

*Jean-Michel Leterrier est docteur en esthétique, essayiste. Il a été responsable du service de politique culturelle de la CGT.



LE PCF À AVIGNON
voir programme p. 52

La culture, un secteur économique hétérogène ?

La culture, plus que d'autres secteurs, ne peut pas être analysée que sous le prisme de la rentabilité.

PAR JEAN-PIERRE WURTZ ET JEAN-JACQUES BAREY*

La « marchandisation » de la culture n'est pas chose nouvelle. Il y a bien longtemps que « la culture » est « sur le marché ». Le phénomène avance masqué. Il est difficile à mesurer avec précision, tant les sources divergent sur les dates et les contours qu'elles reconnaissent au « champ ». Selon EUROSTAT (2016) nous parlons d'environ 5,2 % de la valeur ajoutée pour une moyenne européenne de 5 %. Le secteur des « biens et services culturels » pèse environ 80 milliards d'euros, et mobilise plus d'un million de travailleurs. Ces chiffres sont à rapporter au niveau de l'intervention publique, qui stagne aux alentours de 15 milliards d'euros, tous niveaux confondus, État (ministère de la Culture + budgets culturels de l'ensemble des autres ministères, au premier rang desquels les Affaires étrangères et l'Éducation nationale) et collectivités territoriales. En dépit de « l'exception française » si souvent revendiquée, l'intervention publique n'atteint pas 20 % de la dépense totale. Les 80 % restants étant

à la charge des usagers, du « consommateur ». « La culture n'est pas une marchandise », répétons-nous sur tous les tons depuis des décennies. Formule sensiblement atténuée depuis quelque temps par l'ajout « ... comme les autres ». Un journaliste du *Monde* pointait à l'approche des fêtes : « La culture n'est pas une marchandise... sauf à Noël », notant au passage que les livres, les jeux vidéo, les disques et les DVD faisaient au pied du sapin entre 20 et 40 % de leur chiffre d'affaires annuel.

Ces différents segments connaissent des évolutions contrastées : le disque continue sa chute vertigineuse, le livre papier stagne, tandis que le livre numérique ne décolle toujours pas et que le jeu vidéo connaît une croissance à deux chiffres. En France, les travaux du défunt Commissariat général du plan, entre 2003 et 2005, repris par les chercheurs du ministère de la Culture ont proposé une « rosace » de cinq cercles concentriques : création, production, diffusion, conservation, éducation-formation, où s'entrecroisent les disciplines assimilables à des « filières » : spectacle vivant, audiovisuel et cinéma, livre et presse, patrimoine, architecture, arts visuels...

Le rapport commandé par la plateforme France Créative en 2014 à l'agence Ernst & Young identifie dix secteurs : musique, spectacle vivant, audiovisuel, cinéma, jeux vidéo, presse, édition, radio, télévision, publicité.

France Créative, un groupe de pression en forme de laboratoire d'idées, créé en 2012, regroupe une douzaine d'organismes privés ou publics : sociétés d'auteurs (SACEM, SCAM, ADAGP), Unifrance Films, le Centre national du livre (CNL), le Syndicat national de l'édition (SNE), des sociétés privées comme Live Nation ou les deux groupes de presse *Les Échos* et *La Montagne*, ainsi que l'association ►►

« L'indépendance, difficilement conquise, de la production et de la circulation culturelle à l'égard des nécessités de l'économie se trouve menacée, dans son principe même, par l'intrusion de la logique commerciale à tous les stades de la production et de la circulation des biens culturels. »

Pierre Bourdieu, 2000.

des agences conseil en publicité. Le spectacle vivant y est représenté exclusivement par l'organisateur de concerts géants Live Nation...

Ce groupe de pression annonce clairement la couleur : il s'agit de regrouper les acteurs de toutes les filières de tous les secteurs « culturels et créatifs » et de faire émerger dans le débat national et européen le poids de l'économie culturelle et créative, dans le but d'« optimiser la rentabilité » de ce qu'il est convenu d'appeler « la » culture. C'est-à-dire la production de marchandises et de services issus des différentes disciplines artistiques, car l'économie de la culture est l'économie des arts, qu'ils soient « vivants » ou « enregistrés ». C'est un ensemble de « filières industrielles » qui ont pour point commun d'avoir à la racine de toute création un *auteur*.

« Le secteur des « biens et services culturels » pèse environ 80 milliards d'euros, et mobilise plus d'un million de travailleurs. »

C'est aussi, bien évidemment, un « monde du travail » qui mobilise, outre les auteurs et artistes-interprètes de toutes disciplines, des centaines de catégories socioprofessionnelles et de métiers techniques, administratifs, ouvriers, techniciens, cadres... soit plus d'un million d'actifs, y compris les emplois induits. Loin de tous partager un même intérêt, ces divers acteurs sont souvent porteurs de visions bien différentes de la manière dont leurs activités peuvent être organisées économiquement.

LES FORCES À L'ŒUVRE

La vie culturelle française s'organise autour de deux pôles, public et privé, avec, entre les deux, un large « tiers secteur », riche en idées, sinon en moyens !

Au sein du **pôle public**, de droit ou d'initiative publics, l'État et les collectivités territoriales (communes et intercommunalités, départements et régions) gèrent en régie directe ou délèguent la gestion à des établissements publics (EPIC, EPCC...), à des associations conventionnées ou non, voire à des structures de droit privé (par exemple à des SARL pour les centres dramatiques nationaux), de

nombreuses activités : patrimoine monumental, archives, musées, bibliothèques, établissements d'enseignement artistique, théâtres nationaux, théâtres de ville, scènes nationales, orchestres... Une part importante de l'audiovisuel demeure public en dépit de la « rentabilité » du secteur.

Notons la précieuse spécificité française des *fonds de soutien*, dont celui qui préside au financement du cinéma est un peu l'archétype, et qui constituent une forme originale de cogestion d'intérêts privés et publics, au service de la diversité des expressions, de la recherche et de l'innovation : le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le Centre national du Livre (CNL), l'Association de soutien pour le théâtre privé (pour l'essentiel parisien) (ASTP) ou encore le Centre national de la chanson, de la variété et du jazz (CNV). C'est là un système d'économie mixte et mutualisée qui vaut d'être défendu et qui, démocratisé, pourrait être étendu à d'autres formes artistiques et culturelles. Il conviendra à cet égard de suivre attentivement la « réanimation » par l'actuelle ministre de la Culture du projet de Centre national de la musique par exemple.

En face, un **pôle privé**, de droit et d'initiative privés, à but lucratif, souvent contrôlé par de grands groupes nationaux ou multinationaux du domaine de l'audiovisuel (télévision, cinéma, musique enregistrée, multimédias), du livre et de la presse écrite. On y trouve aussi une cinquantaine de théâtres privés, essentiellement parisiens. Une myriade de PME-PMI, très actives, notamment dans le domaine du livre et de l'audiovisuel constitue un second marché, également à but lucratif. Le marché des arts plastiques est lui aussi composite, avec de petites galeries et quelques sociétés anglo-saxonnes de vente telles que Christie's ou Sotheby's, ou des consortiums. Par ailleurs, les professionnels de l'architecture, du design, des « métiers d'art » interviennent massivement dans l'économie, le BTP, la publicité... Enfin, l'irruption du numérique dans tous les champs de la culture, le poids considérable des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) ou GAFAM, si on y ajoute Microsoft, soulèvent des questions inédites qui obligent à repenser les processus de production, de diffusion et de partage des connaissances et des œuvres, sans oublier les questions de droits d'auteurs et les problèmes fiscaux.

Entre ces deux pôles, un « tiers secteur » exerce son activité dans tous les domaines (théâtre, danse, arts plastiques, musiques actuelles, arts

de la rue, cirque, cinéma et audiovisuel « indépendants », petits éditeurs du disque, du livre et de la presse, diffusion culturelle, « nouveaux territoires », cultures urbaines, friches et squats, associations d'éducation populaire...). Ces entreprises, parfois à but « non lucratif », rarement rentables, souvent à statut associatif sont le plus souvent issues de l'initiative privée d'artistes et d'acteurs culturels ou sociaux motivés et engagés. Elles se réclament parfois de l'économie sociale et solidaire, et en relèvent souvent sans le savoir. Ce tiers secteur est certes d'initiative privée, mais, soutenu peu ou prou sur des fonds publics, il est le plus souvent investi, de droit ou de fait, de missions de service public.

UNE AUTRE ÉCONOMIE DE LA CULTURE EST-ELLE POSSIBLE ?

Pour les travailleurs de tous ces secteurs, artistes, techniciens, administratifs, les ordonnances Macron, dans la suite de la loi El Khomri, commencent à produire leurs effets : réductions d'effectifs, licenciements, dénonciations d'accords collectifs, tentatives pour réduire les droits syndicaux, pressions sur les représentants du personnel, dans les entreprises publiques comme privées. Le projet de loi sur la formation professionnelle et l'assurance chômage marchandise l'accès à la formation, menace des organismes comme l'AFDAS, Uniformation et autres, patiemment construits pour permettre l'accès à la formation de toutes et tous, notamment des artistes et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel. Les chômeurs sont de plus en plus menacés de sanctions, et de nouvelles économies sont exigées de la part du régime des intermittents. Tout est fait pour renforcer la précarité des salariés, déjà si présente – et pressante – dans les métiers de la culture. Sans oublier la nouvelle donne que constituent les premières mesures de ce qu'on n'appelle pas encore le « macronisme culturel »... dont les « fuites » issues du ministère de la Culture à l'occasion de la livraison des premières conclusions du comité d'action publique 2022 (CAP 22) ont donné un avant-goût, et dont le démantèlement de l'audiovisuel public sera sans doute le plus gros morceau. En effet, depuis les nationalisations de 1945 et la création de la RTF en 1949, le contrôle de l'audiovisuel public a toujours été un enjeu majeur pour le pouvoir central, depuis la création de l'ORTF en 1964 jusqu'aux projets macroniens à venir, sans oublier le grand découpage de 1974 par Giscard d'Estaing.

Comme en témoignent les batailles pour la SNCF ou l'hôpital public, les services publics sont violemment attaqués. Le ministère de la Culture est menacé à un niveau jamais atteint, même par la révision générale des politiques publiques (RGPP) : suppression de missions et transferts non compensés vers les collectivités territoriales, arrivée sur le marché des gros opérateurs privés, comme dans la partie la plus « rentable » du spectacle vivant, consumérisme assumé en direction des jeunes avec le *pass culture*, effarant traitement de la sauvegarde du patrimoine, placée sous la houlette d'un amuseur public...

Qu'on la nomme libéralisme, social-libéralisme ou néo-libéralisme, l'idéologie dominante, comme chacun le sait depuis Marx, est celle de la classe dominante. Alain Badiou l'a joliment et justement rappelé sur France Culture : « Le propre de l'idéologie dominante, c'est qu'elle domine ! » En boucle de rétroaction, elle contamine le travail artistique, ses contenus, ses modes de diffusion, de partage et d'appropriation. Les industries culturelles sont au premier rang de ce phénomène, sans que les « artisanats » soient épargnés pour autant.

Dans une communication prononcée lors du forum international de la littérature de Séoul en septembre 2000, Pierre Bourdieu en faisait le constat : « Ce qui arrive aujourd'hui, dans l'ensemble du monde développé, aux univers de la production artistique est quelque chose de tout à fait nouveau et vraiment sans précédent : en effet l'indépendance, difficilement conquise, de la production et de la circulation culturelles à l'égard des nécessités de l'économie se trouve menacée, dans son principe même, par l'intrusion de la logique commerciale à tous les stades de la production et de la circulation des biens culturels. »

Quand il écrivait cela, il y a presque vingt ans, la France, grâce à la spécificité de ses politiques culturelles et à l'engagement relativement fort de ses pouvoirs publics, était relativement épargnée. Aujourd'hui la prophétie est devenue réalité, y compris en France. Comment organiser la résistance ? Comment organiser la reconquête ? Et loin de toute nostalgie, comment inventer des formes nouvelles ? C'est évidemment le sujet. ■

Jean-Pierre Wurtz est inspecteur général honoraire du théâtre.

Jean-Jacques Barey est opérateur culturel, co-animateur du collectif Culture du PCF.

Culture et mondialisation, les vrais enjeux sont ailleurs

Le débat sur la mondialisation et la culture se focalise souvent sur les risques d'uniformisation, voire de « colonisation », d'une culture française supposée homogène. Un cadre très mal posé, comme le montre cet extrait d'une table ronde parue dans *L'Humanité*, le 30 mars 2018.

ENTRETIEN AVEC **MOHAMED KACIMI, ÉTIENNE BALIBAR ET FRANÇOISE VERGÈS***

© Dans *Poétique de la relation*, Édouard Glissant écrivait : « Le paysage de ta parole est le paysage du monde. Mais sa frontière est ouverte. » Comment faire vivre cette parole à l'heure de l'universalisation marchande et culturelle ?

Mohamed Kacimi : Ce n'est pas tant l'uniformisation de la culture que son délabrement que nous avons à redouter. Quand c'est uniforme mais soutenu par rien du tout, c'est à ce moment que cela devient alarmant. La culture est devenue un appendice pour la plupart des partis et pour l'État lui-même. La polémique récente liée à la disparition du théâtre le Tarmac peut paraître anecdotique, mais elle est en réalité emblématique du sort fait aux artistes. Pour des raisons purement financières, l'État a décidé de ne plus confier son mandat à ce théâtre qui accueille traditionnellement des artistes issus de la francophonie, du Sahel, du Maghreb... Il n'est pas innocent que ces écrivains soient cantonnés, en 2018, à une sorte de réserve d'Indiens. Je vois dans cette relégation une recherche désespérée de l'empire colonial perdu, un deuil, une compensation imaginaire. C'est un territoire fictif que la République a inventé pour inviter à élargir ses frontières, et qu'elle meuble à loisir. La francophonie est à la littérature française ce que le 93 est à Paris. À partir de quel moment, de combien d'exemplaires, cesse-t-on d'être francophone pour de-

« La francophonie n'est pas égalitaire. Il y a derrière ça la projection d'un certain moi sur le monde. »

venir français ? Ce drame doit cependant nous interroger sur la sortie de la francophonie, sur la persistance de cet appendice idéologique qui offre à la France l'illusion de régner encore sur le monde, fût-il des lettres. On devrait se demander pourquoi les Anglais n'ont pas inventé l'anglophonie ? La francophonie n'est pas égalitaire. Il y a derrière ça la projection d'un certain moi sur le monde. Il faut sortir du cloisonnement et du confinement dans tous les domaines, en littérature, au théâtre. Il faut casser ces représentations qui visent à considérer les auteurs en fonction de leurs origines. Le théâtre ne doit pas être ce que la Sonacotra est aux immigrés. Nous avons toujours, chez Gallimard, une collection « Blanche », la plus prestigieuse, et une collection « Continent noir ». Les barrières mentales sont encore là.

© L'universalisme que vous étudiez et dénoncez, Étienne Balibar, est un universalisme de surplomb qui continue de se fixer une mission civilisatrice.

Vous opposez à cette vision le concept « d'égaliberté ». Pouvez-vous préciser cette notion et ce que pourrait être un universalisme transnational ?

Étienne Balibar : Faut-il se replier sur une perspective nationale en ce qui concerne les perspectives d'émancipation et les luttes contre les discriminations ? Non, cette perspective de repli, liée à la pire forme ou expression du po-

« La défense de la singularité permet, par exemple, de défendre la diversité à l'intérieur de l'espace européen. »

pulisme, est meurtrière, défensive, catastrophique. Plus que jamais, il faut défendre une perspective postnationale ou plutôt transnationale, car c'est une stupidité de vouloir en finir avec les nations. La défense de la singularité permet, par exemple, de défendre la diversité à l'intérieur de l'espace européen. L'Europe peut être conçue autrement que comme une fermeture, une clôture. L'Europe ne doit pas être seule porteuse de l'universel : nous courons un grand danger à penser ainsi. Il faut lutter pour éviter ce danger que fait courir une certaine mystification du passé européen et des prétendues valeurs européennes, qui aggrave et renforce les effets de discrimination à l'échelle mondiale, au lieu de les diminuer. Cet universel-là est extensif. Je défends pour ma part un universalisme qui veut et peut passer au-delà de toute frontière de manière égalitaire et non conquérante, c'est l'envers d'un impérialisme dominateur. L'universalisme que j'appelle intensif est tourné vers l'égalité. Cet universalisme ne demande pas de faire la même chose que de l'autre côté des frontières. Il se pose la question de savoir ce qui se passe ici, dans n'importe quel lieu – cité, communauté ou continent – dans lequel les hommes vivent, travaillent et pensent ensemble tout en entretenant des rapports de pouvoir. L'objectif égal est d'abord négatif en ce qu'il vise la non-discrimination. C'est pourquoi le problème qui se (re)pose avec plus de force que jamais n'est pas de savoir s'il faut tourner le dos à l'universalisme. Nous devrions le revendiquer dans toute sa force, dans toute son exigence, comme l'ont fait dans l'histoire les minorités majoritaires. Comment interpréter dans le contexte d'aujourd'hui cet idéal fondamental ? Les contradictions sont vives car un discours suppose d'ignorer, de

relativiser et de gommer les différences et un autre discours, fort répandu désormais, cherche à faire de la différence culturelle, sexuelle... non pas le contraire ou l'antithèse de l'universalisme, mais sa force, le moteur d'une lutte effective contre les discriminations.

© Françoise Vergès, vous employez les termes de « racisation » et de « racisés ». Où en est-on de ce travail de décolonisation ?

Françoise Vergès : Partout dans le monde, nous observons une forme de contre-révolution qui vise à écraser le peu qui a été gagné. Cette contre-révolution ne s'exprime pas seulement avec le bâton et la censure, mais passe aussi par le vocabulaire. Je suis frappée, par exemple, par l'importation d'une série de mots issus du vocabulaire radical dans le vocabulaire néolibéral. Cela crée de la confusion et dépolitise le social. Le discours du « en même temps » est un exemple d'une rhétorique qui dépolitise. Il a été question, il y a quelques années, de créer un musée, le premier, dédié à l'histoire du peuple réunionnais. Les autorités de l'État et des réactionnaires locaux ont résisté au projet car, pour eux, l'histoire devait commencer avec la colonisation française et suivre les grandes étapes de l'histoire française. Nous avons proposé de partir de notre région historique et culturelle, l'océan Indien. Il faut pourtant parler de la manière dont est tracée une cartographie : toute carte détermine comment on « voit » l'histoire. Ainsi, pour la France, parlons-nous de la France continentale ou de ses « dépendances » appelées « outre-mer » et qui sont dispersées sur plusieurs océans et continents ? La racisation, c'est le processus par lequel des différences légitimement des discriminations qui sont niées par la République. Il y a eu un refus de comprendre ce que représentent les processus de racisation, le racisme serait un défaut d'éducation, une faute morale et non une structure qui a contaminé les institutions républicaines. Ce point aveugle agit partout. Récemment, au ministère de la Culture, on nous a dit que si les inégalités hommes/femmes peuvent se mesurer, celles entre racisés et non-racisés ne seraient pas immédiatement visibles. Oui mais, un noir est une couleur qui « marque socialement », être vu comme musulman vous marque aussi, alors qu'être ►►

« Dans l'histoire de l'art, il ne s'agit pas d'inclure un petit chapitre sur l'art "africain" ou "indien", mais de changer de cadre. »

► blanc vous protège et vous donne des privilèges. Ce déni des différences qui sont racialisées se fait sentir dans les écoles d'art, de musique, de théâtre... La formation et l'enseignement artistiques sont franco-français. Lors d'une visite guidée au Louvre sur « l'esclave, une humanité invisible », j'expliquais devant *Le Radeau de la Méduse* le contexte du naufrage: la Méduse voguait vers le Sénégal pour étudier comment le coloniser et nous étions bien avant l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises (l'île de Gorée et Saint-Louis ont été des lieux de traite). La présence de Noirs sur le radeau pose la question de la traite, que Géricault condamnait. Des étudiants de l'école du Louvre m'avaient fait observer qu'on leur avait parlé de choses très intéressantes concernant ce tableau – les formes, les couleurs –, mais que l'histoire coloniale n'avait pas été évoquée. Il y

a des histoires derrière celle qui se présente comme hégémonique. Tout cela soulève une question fondamentale: faut-il demander un « droit d'admission » ou faut-il se battre pour changer les cadres épistémologiques, le cadre de la narration? Il s'agit de construire d'autres références, comme d'autres curriculums. Dans l'histoire de l'art, il ne s'agit pas d'inclure un petit chapitre sur l'art « africain » ou « indien », mais de changer de cadre. Le travail qui fera éclater un cadre spatial et temporel mutilant est devant nous. ■

***Mohamed Kacimi** est écrivain et dramaturge.
Étienne Balibar est philosophe. Il est professeur émérite à l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.
Françoise Vergès est présidente du collectif Décoloniser les arts.

Propos recueillis par Nicolas Dutent.

La langue, support de culture : les enjeux de la francophonie

Comment favoriser l'échange interculturel sans utiliser la langue française comme instrument d'un néocolonialisme ?

PAR **LAURA ISNARD***

Tout part du mot « francophonie ». L'idée d'un même espace, idéaliste, où l'amour de la langue française irait au-delà des frontières et rassemblerait tout le monde. Onésime Reclus, géographe oublié, avait décidé d'inventer ce mot au XIX^e siècle. Il souhaitait créer un espace plus impressionnant non matérialisé, et, pour le dire franchement, désirait secrètement se lancer dans une véritable continuité de l'expansion coloniale.

LE RAYONNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Aujourd'hui, ce mot aux grandes ambitions a pris une majuscule et est devenu institutionnel: l'Organisation internationale de la francophonie créée

en 1970. Coopération artistique, universitaire ou sportive, une nouvelle chaîne de télévision, rien n'est oublié. L'organe de la francophonie grossit, on rentre en concurrence avec la domination de la langue anglaise comme si l'on souhaitait vainement protéger un territoire sous couvert d'une langue. L'anglais est devenu l'ennemi à abattre: la langue du commerce que tout le monde souhaite apprendre, de la littérature dite novatrice, de la musique qui crée de nouveaux concepts, mais la langue française se maintient tout de même avec un nombre d'apprenants croissant (274 millions de francophones dans le monde). Pendant ce temps-là, en France, on met de plus en plus de barrières à l'arrivée de nouvelles langues, comme l'arabe et le chinois, dans l'enseignement primaire et on rend plus ludique l'apprentissage du français en invitant le prédicat: attention il faut maintenir le bon usage de la langue française!

Le nombre d'alliances françaises grandit également de manière considérable à l'étranger (813 dans 133 pays, la plupart d'apprenants étant concentrés en Asie et en Amérique latine), même

si en France, les alliances françaises sont en conflit avec les valeurs de Jérôme Clément, anciennement à la tête de la fondation, critiqué pour son népotisme et ses dépenses pharaoniquement douteuses. Le principe des alliances françaises et des instituts français est de véhiculer cette idée de francophonie, de promouvoir la culture française à l'étranger et de faire également en sorte que les artistes locaux puissent présenter leur travail. En ce sens, on espère un échange interculturel entre deux pays et le faire par le biais de la langue française. Rien de mal à tout cela, le British Council et l'Institut Goethe font de même.

LA LANGUE, OUTIL DE SÉLECTION OU DE VRAI DÉBAT

Contrairement à une idée reçue, le principe de domination n'est pas dans la diffusion de la culture française et des auteurs français à proprement parler. Non, le vice réside dans le fait de faire venir des groupes locaux et, par conséquent, de décider ce qui est valable ou non dans la culture d'un pays et digne d'être représenté par une institution culturelle française. On occulte donc les artistes

qui ne maîtrisent pas la langue française et il suffit d'être dans un pays francophone pour voir que le choix se restreint. Pour être sélectionné, il faut accéder à l'apprentissage de la langue française dans un établissement onéreux. Évidemment, les artistes moins aisés n'auront pas accès à ces institutions. La question est délicate car se pose la question de faire de l'interculturel sans passer par un néocolonialisme.

L'une des propositions louables de l'Institut français pour faire de l'interculturel est le débat d'idées. L'idée est d'inviter des spécialistes français et étrangers et de mettre sur table les divergences mais aussi les points communs afin d'arriver à une solution du problème. La langue française est une des langues de communication mais pas la seule, car des interprètes sont présents afin de faciliter l'accès au débat dans le pays. Reste à voir quelle tournure vont prendre ces débats et quelles propositions concrètes ils vont produire. ■

***Laura Isnard** est linguiste, anciennement chargée de mission dans le réseau culturel à l'étranger.

Un panorama culturel endommagé

Le bilan pour la culture du quinquennat de Hollande était déjà désastreux. Macron accélère la casse.

PAR **LUCIEN MAREST***

Monsieur Macron avait promis ! Au fait, il avait promis quoi le président concernant la culture et surtout qu'a-t-il fait depuis un an qu'il est aux manettes. Lui, l'intellectuel banquier de « gauche », c'est lui qui le dit, ou son gouvernement et bien sûr sa ministre de la Culture, madame Françoise Nyssen. Lui, le président « des chiffres et des lettres », comme le résume Régis Debray, lui le comédien qui sait prononcer des discours bien écrits, qui aime la littérature : Colette, Giono, Gide, Camus, Proust et Céline. Lui le nouvel élu qui

« Le marché partout, tout pour le capital rien pour le travail et la création. »

marche devant la pyramide du Louvre avec de telles enjambées qu'à chaque fois on voit le blanc de la semelle de ses pompes. Sans doute pense-t-il que c'est là qu'il incarne le mieux le pays, ou cette monarchie présidentielle qui fait tant de mal à la V^e République.

SOUMETTRE TOUT À LA RÈGLE DU MARCHÉ

Pour ce qui est de sa position politique, toutes ses réformes vont dans le même sens : démailler les acquis progressistes accumulés par des décennies de luttes et de rapports de force depuis le Conseil national de la Résistance jusqu'à 1968 et même 1981. Soumettre tout à la règle du marché, endommager les services publics, les réduire par le processus éprouvé des ►►

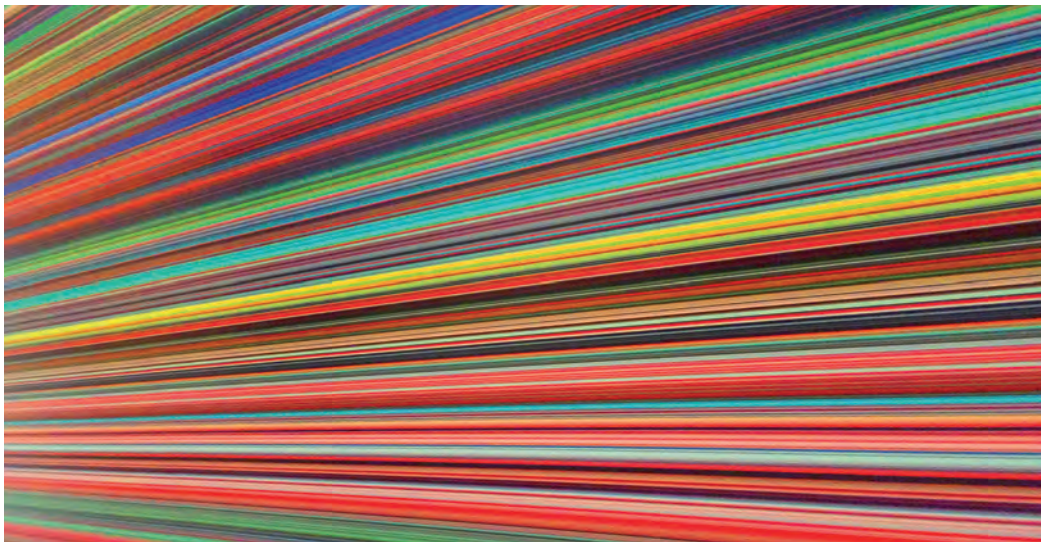
« On peut craindre que les solutions avancées par la ministre soient encore pires que les maux dont elle hérite. »

►► filialisations, de libéralisation, matraquer les pauvres et les classes moyennes en diminuant les APL, en augmentant la CSG pour les retraités, en maintenant le blocus des salaires. Bref, une vraie politique de droite qui fait beaucoup de cadeaux aux riches, au patronat, et qui s'en prend aux syndicats, aux associations, aux collectivités territoriales en poursuivant l'absurde logique de l'austérité sanctifiée par Bruxelles. Si Macron vient de la mouvance socialiste, c'est bien de celle qui a fait le plus de mal au mot gauche comme Tony Blair en Grande-Bretagne, ou Gerhard Schröder en Allemagne. D'ailleurs, il n'est sans doute pas pour rien dans la politique qui a précédé et notamment la politique culturelle des gouvernements Hollande. J'écoutais sur France Culture l'émission « Du grain à moudre » d'Hervé Gardette à laquelle participaient Pierre-Yves Bournazel, député « Les Constructifs », Marie-José Malis, directrice du théâtre de La Commune d'Aubervilliers et présidente du Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), et Emmanuel Wallon, professeur de sociologie à Nanterre. Le sujet était : la pro-

messe d'Emmanuel Macron « de donner une nouvelle impulsion à la politique culturelle a-t-elle fait long feu ? » Et, bien sûr, il fut question du plan de la ministre de la Culture incroyablement baptisé « Culture près de chez vous ».

UN BUDGET EN RÉGRESSION

Comme par hasard, l'animateur de l'émission a, au détour d'une phrase, signalé que le budget de la culture avait connu une amélioration lors du précédent quinquennat, ce qui est un grossier mensonge. Nous avons relevé dans un article paru dans *L'Humanité* du 27 février 2017 et signé de Jack Ralite, Meriem Derkaoui, maire d'Aubervilliers, et moi-même, que le bilan du quinquennat pour la culture était désastreux, « malgré une faible inflation, en euros constants, à périmètre identique, la baisse réelle du ministère de la Culture est de 2 % ». À quoi il faut ajouter une amputation de 11 milliards sur trois ans des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Quand on sait précisément que ce sont ces collectivités territoriales qui contribuent à beaucoup plus de 50% au financement de la culture en investissement et en fonctionnement, on comprend que c'est un coup de massue terrible qu'ont dû supporter tous les arts, toute la culture, toute la vie associative. Autrement dit, l'augmentation du dernier budget du ministère de la Culture de madame Azoulay n'a même pas compensé la diminution des quatre années précédentes du quinquennat. Évidemment les conséquences ne se sont pas fait attendre : festivals supprimés, lieux artistiques fermés,



et le tissu associatif en grande difficulté. Voilà le panorama culturel endommagé que le conseiller de l'Élysée des années Hollande, Emmanuel Macron, nous a légué. Il éclaire mieux que tout joli discours sur l'essoufflement du ministère de la Culture ou sur l'insuffisance de l'action culturelle dans les campagnes, en ciblant au passage les insuffisances de la décentralisation artistique, théâtrale, culturelle. Ainsi sont désignés coupables les artistes nantis « des scènes à la logique sédentaire » !

Pour remédier à cette situation, on peut craindre que les solutions avancées par la ministre soient encore pires que les maux dont elle hérite. *Circulez*, voilà le nouveau mot d'ordre pour les artistes, les œuvres, qu'elles soient théâtrales, musicales, lyriques, muséales ! D'abord celles et ceux qui ont fait cette formidable décentralisation culturelle des arts, du théâtre, de la musique, du cinéma, depuis le festival d'Avignon des années 1950 pourraient vous dire, si beaucoup n'étaient pas six pieds sous terre, combien ils ont transformé ce territoire national en le couvrant de lieux, d'espaces scéniques adaptés, d'équipes artistiques bien implantées, après des décennies de luttes pour obtenir de vrais outils de travail avec les moyens financiers nécessaires. 0,43 % du budget de l'État pour la culture en 1968 lorsque les directeurs de la décentralisation théâtrale se réunissent à Villeurbanne. Il faut attendre la victoire de la gauche en 1981 pour voir les crédits culture multipliés par deux et s'approcher du 1 % du budget de l'État.

MÉPRIS ET IGNORANCE POUR LES ÉQUIPES DE L'ACTUELLE DÉCENTRALISATION

Alors s'il faut, comme vous dites, madame la ministre, pourvoir en équipements culturels « 86 bassins de vie où il y a moins d'un équipement culturel pour 100 000 habitants », ce diagnostic vous oblige... à mettre les pieds dans le plat ! Il vous faut obtenir de monsieur le président de la République et de son Premier ministre un urgent rattrapage budgétaire pour préserver ce qui est, et une significative avancée pour commencer à réaliser vos désirs. Quant à imaginer que la circulation des œuvres produites sur nos grandes scènes parisiennes, Comédie-Française et plus encore celles des Opéras de Paris, pour-

rait faire reculer la ségrégation sociale et territoriale dans les campagnes et les quartiers défavorisés, on se demande qui a pu vous conseiller de telles ahénies. Le monde compétent des artistes, des techniciens du spectacle, sait ce que coûte le déplacement hors les murs de tels mastodontes. Passe encore pour la Comédie-Française. Encore que. Mais quelle ignorance, quel mépris, pour les équipes talentueuses de l'actuelle décentralisation ! Quant à l'Opéra de Paris, c'est tout simplement impossible, sauf à considérer des sorties de spectacles au rabais qui réhabiliteraient ce mépris bien petit-bourgeois de la capitale pour la province. Franchement, toute cette agitation ministérielle sans

un rond est bien lamentable, car elle n'accouchera de rien de bon pour la politique culturelle. Et puis, derrière les beaux discours, on réentend la petite musique du mécénat, qui, selon Stéphane Bern, sauvera un patrimoine que l'on voudrait bien vendre au plus tôt. Et que dire de cette illusion de la circulation des théâtres privés parisiens pour accroître le droit au divertissement qui devient la grande religion de l'abêtissement contemporain. Bref, il n'y a pas que

la SNCF que l'on veut privatiser ; après EDF, Gaz de France, La Poste, Macron a pour la culture la même crampe mentale que pour le reste. Le marché partout, tout pour le capital rien pour le travail et la création.

LA RIPOSTE S'ORGANISE

En riposte, les artistes, les techniciens, les directeurs d'établissement culturel ont lancé leur pavé 2018, comme en témoigne la déclaration du SYNDEAC publiée dans *Le Monde* du 24 avril. Des appels, fidèles héritiers des états généraux de Jack Ralite, mobilisent organisations syndicales, élus à la culture, intellectuels. Ces initiatives sont réjouissantes. Elles proposent d'autres choix, libérés de cette idéologie du privé, du commerce, de la rentabilité qui défigurent la culture. Elles défendent « l'exception culturelle » à laquelle le député « Constructif » ne comprend visiblement rien. Et le fait qu'il soit vice-président de la commission des Affaires culturelles à l'Assemblée nationale ne rassure vraiment pas. ■

*Lucien Marest a été maire adjoint à la Culture à Aubervilliers de 1989 à 2008.

« Des initiatives réjouissantes proposent d'autres choix, libérés de cette idéologie du privé, du commerce, de la rentabilité qui défigurent la culture. »

« Monsieur Macron, votre politique culturelle est celle de la IV^e République »

Tribune du Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), publiée dans *Le Monde* du 23 avril 2018.

Monsieur le président de la République, en juillet 2017, une lettre signée par la plupart des artistes de la scène contemporaine vous avait été adressée. C'était un mouvement inédit qui prenait au mot la modernisation que vous prétendiez incarner. Elle aurait dû vous intéresser.

Cette lettre dressait un panorama de la situation de notre pays : la jeunesse qui peine à trouver sa place, la République menacée par une rupture d'égalité entre les territoires, la fraternité attaquée par les identitarismes, la crainte du déclassement qui frappe nombre de nos concitoyens, le développement du nihilisme sous la forme de radicalités violentes.

RECRÉER L'ÉLAN D'UN AGGIORNAMENTO DE L'ACTION PUBLIQUE DES ARTS

Forts de ces constats, nous vous avons proposé un acte II de la décentralisation culturelle, convaincus que le besoin de culture aujourd'hui est comparable à ce qu'il était au moment de l'invention de notre politique culturelle. Nous avons appelé à la mise en place de nouvelles alliances et configurations avec les autres champs ministériels ; nous avons proposé une grande séquence expérimentale telle que l'État a le pouvoir d'en décréter. Nous avons surtout dit qu'il fallait renforcer l'implantation des équipes artistiques et des lieux d'art, partout sur le territoire.

Ces lieux d'art, petits ou grands, ruraux et urbains, sont les seuls lieux publics qui nous restent. Ils doivent redevenir des lieux de socialisation, d'émancipation, de constructions collectives, de fête, de fraternisation, de délibérations populaires, de nouveaux usages partagés, pour la plus haute créativité de tous et de tous les secteurs. C'est une tâche difficile, tant l'appauvrissement, les sophismes, la défiance, les intérêts identitaires

se sont installés dans les têtes et les discours. Nous étions prêts à imaginer, à recréer l'élan d'un *aggiornamento* de l'action publique des arts. Et nous avions cru trouver une écoute attentive et un intérêt pour ces propositions.

Pourtant, la politique qui nous est proposée aujourd'hui est une défiguration de ces idées.

Madame Nyssen tient pour assuré que son budget n'augmentera pas. Cette timidité est le signe que notre ministre n'est pas soutenue par votre présidence. Une nouvelle fois, nous désespérons de voir une volonté budgétaire à la hauteur des enjeux et nous redoutons les effets catastrophiques d'un gel qui ne serait pas levé par la ministre comme le demanderaient sa fonction et son honneur. Ce serait une première. La colère serait immense.

UN PROGRAMME DÉSUET ET EMBARRASSANT

Au titre des idées neuves, nous avons entendu le programme « Culture près de chez vous » et notre effarement est total : le schéma proposé est un incroyable retour en arrière. Il écrase et méprise toute la politique de décentralisation mise en place contre une vision paresseuse, vénale et embourgeoisée de la culture, qui n'était qu'un paternalisme intéressé. Le programme « Culture près de chez vous » n'est pas moderne : il est désuet, il est embarrassant. Il dépêche Paris et ses institutions nationales, Paris et ses théâtres privés, Paris et ses gadgets et kits culturels tout prêts, au secours de ce que notre ministre a nommé les *ségrégues* ou les *délaissés*.

Alors que le ministère de la Culture relève qu'il subventionne à hauteur de 139 euros chaque habitant de l'Île-de-France et seulement à hauteur de 15 euros les autres citoyens de notre pays, le choix est fait de privilégier la circulation des œuvres créées à Paris, accroissant ainsi le



déséquilibre. Et quelle image réduite de l'excellence artistique !

Au lieu de renforcer les moyens des lieux culturels existants, de leur permettre d'augmenter leurs actions expertes, délicates, dédiées à des territoires, au lieu de créer avec la jeunesse artistique et avec la population de nouveaux élans et de nouvelles alliances, vous leur envoyez nos prestigieux opérateurs nationaux – qui sont nos camarades et ne demandent certainement pas à être traités ainsi – et les nouvelles tournées des théâtres privés. Cette politique était celle de la IV^e République !

Depuis un an qu'avons-nous eu ? Des chorales dans les établissements scolaires, la Comédie-Française et le théâtre privé au secours des campagnes, l'obstination pour un *pass culture* dont nous savons qu'il est démagogique et voué à être une dépense sans effet ou, pire, aux effets pervers.

**METTRE EN ŒUVRE
UNE POLITIQUE CULTURELLE SÉRIEUSE
ET VRAIMENT MODERNE**

Sur le plan culturel, on nous promettait l'élan d'un John F. Kennedy, nous redoutons le retour d'un René Coty.

Il est angoissant de voir surgir un ministère qui répuge tant à défendre ce qu'il a lui-même

construit. Il faut maintenant se mettre au travail et mettre en œuvre une politique culturelle sérieuse et vraiment moderne.

C'est pourquoi, une fois encore, nous vous rappelons nos propositions : nous demandons un acte II de la décentralisation culturelle, nous demandons un financement et une organisation de cette politique au sein du ministère de la Culture et avec les collectivités territoriales. Nous pensons que ce financement passe par un programme d'investissement d'avenir. Nous sommes impatients de débattre enfin de ces propositions, de les développer.

Des lieux nouveaux, hospitaliers et toniques, une créativité libérée, une jeunesse rassurée et souveraine dans l'organisation de son existence, la vision d'un pays inspirant dont la joie de vivre a toujours compté pour le monde, c'est cela que nous vous proposons. Vous vous devez d'entendre les artistes de votre pays, surtout quand ils vous disent loyalement leur volonté de trouver la modernité qui rompt les séparations et redonne élan à la vie des individus et des collectifs. ■

Texte reproduit avec l'autorisation de **Marie-José Malis**, metteuse en scène et directrice du théâtre de la Commune (Aubervilliers). Elle préside le SYNDEAC.

Peut-on parler de « macronisme culturel » ?

Quelle vision, si elle existe, le président de la République a-t-il pour la culture ?

PAR JEAN-JACQUES BAREY*

Pour le savoir, quoi de plus logique que de commencer à consulter la partie de son programme consacrée à cette question et sobrement titrée « Une ambition culturelle ». Moins de dix mille signes où alternent les banalités consensuelles au stade du constat (« la culture définit ce que nous sommes », « le soutien au cinéma ou le prix unique du livre sont des références », « le rayonnement international de notre vie artistique s'essouffle », « le rôle de l'État, intimement associé à celui des collectivités locales, est déterminant... »), avec une autre famille de banalités, elles aussi se voulant consensuelles, au stade des propositions.

Ces dernières sont classées en sept « objectifs » : 1) Donner le goût de la culture ; 2) Réinventer la politique culturelle ; 3) Soutenir les artistes et la création ; 4) Redonner du sens à l'idéal européen ; 5) Défendre un meilleur partage de la valeur au profit des créateurs ; 6) Promouvoir un patrimoine vivant ; 7) Protéger l'indépendance éditoriale des médias d'information et conforter les médias de service public

Un survol de ces sept items ne soulève pas d'objection majeure : qui en effet peut être contre le fait que « 100 % des enfants auront accès aux actions d'éducation artistique et culturelle » ? De pérenniser le « statut » d'intermittent du spectacle ? De faire payer l'impôt aux « grands acteurs numériques » ? De défendre le droit d'auteur ? Mais un an après la rédaction de ce texte, nous avons la capacité de mesurer la distance entre intentions et réalité.

« “Opérer la réforme de l'État”, “baisser les dépenses publiques”, sous couvert bien entendu d'“améliorer les politiques publiques”. »

UNE AMBITION CONTREDITE PAR LA RÉALITÉ DES DÉCISIONS

En pleine discussion au Parlement de la loi de finances pour 2018 et des chapitres culture et audiovisuel public, voilà qu'une bombe à retardement tombe aux pieds de la ministre de la Culture, trente et une pages d'un « document de synthèse » confidentiel destiné à nourrir le « plan de refondation » lancé par le Premier ministre Édouard Philippe le 13 octobre dernier, intitulé « Cap 2022 ».

Madame Nyssen a beau jeu de prétendre n'avoir pas « validé » cette note. Quoi qu'il en soit, validé ou non, ce document connaît déjà un commencement d'application, puisque l'audiovisuel public doit subir dès 2018 une coupe budgétaire de l'ordre de 50 millions d'euros et y perdre plusieurs centaines d'emplois.

Une broutille en regard des 300 millions d'économies, chiffre annoncé publiquement, que la « grande réforme de l'audiovisuel public » nous promet !

À l'instar de la réforme générale des politiques publiques (RGPP), lancée à grand bruit par Nicolas Sarkozy en 2007, plus timidement renommée par François Hollande « modernisation de l'action publique (MAP) » en 2012, ce chantier de réforme de l'État, thème récurrent depuis une dizaine d'années, a trouvé un champ d'expérimentation désormais classique : la culture et l'audiovisuel public. Il s'agit en effet d'« opérer la réforme de l'État », de « baisser les dépenses publiques », sous couvert bien entendu d'« améliorer les politiques publiques ».

« Recadrer tout ce qui relève des missions traditionnelles du ministère de la Culture (création, spectacles, livre, musées, patrimoine, archives...) dans un but d'économies budgétaires par la sous-traitance et le transfert aux collectivités locales, et recentrer l'administration sur les industries culturelles, la concurrence et la "compétitivité". »

LE MAÎTRE MOT : ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

Création, spectacles, musées, archives, patrimoine et, bien sûr, audiovisuel public (le gros morceau) ont été passés au crible ultralibéral dont les mots clés sont mutualisation, rationalisation, reconfigurations, gouvernance, efficacité, synergies... qui signifient en fait réaliser des économies, réduire les assiettes et les effectifs.

L'argumentaire s'articule autour de trois motivations :

- « La montée en puissance des collectivités territoriales, qui investissent davantage dans l'animation de la vie culturelle locale ». S'il est vrai que les collectivités locales, tous échelons confondus, dépensent déjà plus que l'État, la courbe de croissance de leur intervention s'est inversée au cours du quinquennat précédent, du fait notamment de la réduction des dotations de l'État. Cet argument est donc factuellement faux.
- « L'affirmation d'une autonomie croissante de ces opérateurs, notamment les grands établissements publics, porteurs de politiques publiques nationales ». Ces établissements (grands musées, théâtres nationaux, etc.) disposent d'une autonomie acquise par définition, pourrait-on dire. Mais le désengagement de l'État, chronique depuis presque deux décennies, les oblige à rechercher d'autres financements (recettes propres, mécénat, privatisations, etc.). C'est cela que le document veut pérenniser. Cet argument est donc purement rhétorique.
- « La transition numérique, avec ses effets sur les industries culturelles, dans un monde ouvert et concurrentiel, dont la régulation s'inscrit dans

un cadre européen ». Le ministère de la Culture doit en effet devenir le « ministère de l'Économie et des Industries culturelles », à l'instar de ce que préconisait Olivier Henrard, conseiller de Nicolas Sarkozy, dès octobre 2010, qui disait tout haut (trop haut ? trop tôt ?) ce que le président de la République de l'époque pensait tout bas...

Il s'agit donc de recadrer tout ce qui relève des missions traditionnelles du ministère de la Culture (création, spectacles, livre, musées, patrimoine, archives...) dans un but d'économies budgétaires par la sous-traitance et le transfert aux collectivités locales, et de recentrer l'administration sur les industries culturelles, la concurrence et la « compétitivité ».

Les projets de réformes préconisées se déclinent en cinq points, « cinq axes d'évolution qui s'appuient sur cinq constats » :

- « Un ministère qui n'a pas suffisamment adapté son organisation et son mode de fonctionnement à l'évolution de son environnement ». Il s'agit donc de « recentrer l'administration centrale sur ses missions de conception, pilotage et évaluation des politiques publiques ; déconcentrer ; externaliser ».
- « Une évolution inachevée du champ muséal ». Il faut donc « revoir la cartographie, le pilotage et l'organisation des musées nationaux ».
- « Des aides à la création émietées et insuffisamment orientées vers les publics ». Il s'agira de « créer un guichet unique, concentrer et simplifier les aides et élargir les publics ».
- « Une politique des archives trop coûteuse car visant à l'exhaustivité ». Face à quoi on préconise de « recentrer la collecte sur les archives "essentielles", mutualiser les services et dématérialiser massivement ».
- « Des médias de service public confrontés à l'évolution des usages et à la transformation numérique ». Il faut donc « rapprocher les sociétés, améliorer l'efficacité opérationnelle, concentrer les moyens, moderniser la gouvernance, accélérer la transition numérique ».

À titre d'exemple, et pour illustrer le caractère « hors-sol » du projet, arrêtons-nous un instant sur le point 4, qui concerne les archives. Est pointée « l'exhaustivité » trop coûteuse, à laquelle devrait faire place le choix des archives « essentielles ». Absurde, le propre de l'archivage étant justement l'exhaustivité. Les archives des ministères, administrations, collectivités, etc., sont une source irremplaçable pour les chercheurs d'aujourd'hui et de demain. Personne ne peut dire ce que l'on doit « jeter » et ce que l'on doit « conser- ▶▶

► ver ». Passer au broyeur 10 à 20 % des archives annuelles pour obtenir une économie de 5 millions d'euros est assez pitoyable.

Externalisation des missions, suppression d'emplois, augmentation de la précarité des agents, autonomisation croissante des missions et des établissements... c'est une entreprise de dépeçage du service public de la culture et de l'audio-visuel, de ses structures, de ses établissements, de ses services centraux ou déconcentrés qui est engagée. Il s'agit ainsi de rendre les aides à la création plus « sélectives » (l'idée de « guichet unique » des subventions réapparaît), au prétexte qu'il y aurait trop de spectacles, trop de projets, trop de créations...

A contrario, renouer les liens tissés depuis la seconde moitié du XX^e siècle entre art, culture et société en réaffirmant la responsabilité publique de l'État et de tous les niveaux de collectivités territoriales. Cette période a vu une considérable

expansion de la décentralisation, et une importante montée en puissance des collectivités locales dans le champ culturel. Mais les récentes réformes institutionnelles (redécoupage régional, remise en cause des départements, « métropolisation », étranglement des budgets des collectivités suite aux transferts de charges conjugués aux baisses des dotations) ont dangereusement fragilisé la capacité d'intervention des collectivités.

Sans doute notre responsabilité collective est-elle engagée. Sans doute payons-nous là notre incapacité à combattre la sous-estimation de cette question par les forces politiques de transformation du pays. Il est grand temps de se mobiliser et de se rassembler pour remettre l'art, la culture et l'éducation populaire au cœur des projets émancipateurs ! ■

Jean-Jacques Barey est opérateur culturel. Il co-anime le collectif Culture du PCF.

Pourquoi les intermittents du spectacle sont-ils régulièrement attaqués ?

ENTRETIEN AVEC **MATHIEU GRÉGOIRE***

Techniciens, artistes, personnels administratifs, etc., les intermittents et intermittents du spectacle regroupent un grand nombre de travailleurs, hommes et femmes, qui font vivre quotidiennement la culture dans notre pays. Mais, depuis plusieurs années, elles et ils sont régulièrement vilipendés comme des « assistés » ou des « privilégiés » qui vivraient sur le dos du régime d'indemnisation du chômage. Quels sont les enjeux sous-jacents à de telles attaques ?

© **En quoi consiste exactement le statut d'intermittent du spectacle ?**

Il n'y a pas de « statut » d'intermittent du spectacle. Il y a seulement certaines règles spécifiques d'indemnisation du chômage dans le cadre de l'assurance chômage de tous les salariés du secteur privé. Ce régime d'indemnisation a pour spécificité d'être adapté à l'intermittence qui caractérise historiquement une partie de

« Un modèle pour l'ensemble des travailleurs confrontés à l'emploi discontinu. »

l'emploi dans le champ de l'art et de la culture, dans lequel on a la possibilité d'avoir recours à des « contrats à durée déterminée d'usage », afin de s'adapter au caractère très instable du temps de la création, comme dans un certain nombre d'autres branches du reste.

© **Pouvez-vous rappeler quand et pour quelles raisons il a été mis en place ?**

Ce régime d'indemnisation a été mis en place au milieu des années 1960 au moment où il était

question de généraliser la couverture contre le risque chômage à l'ensemble des salariés, y compris à ceux qui n'avaient pas un emploi correspondant à un contrat « standard » (contrat à durée indéterminée à temps plein). Mais d'un point de vue numérique le développement de ce régime a véritablement eu lieu à partir des années 1980. C'est à partir de ce moment que les intermittents ont commencé à se mobiliser pour défendre ce régime de façon régulière face aux attaques et aux menaces de remise en cause qui pesaient sur lui.

© Pourquoi certains ont-ils souhaité le remettre en cause ?

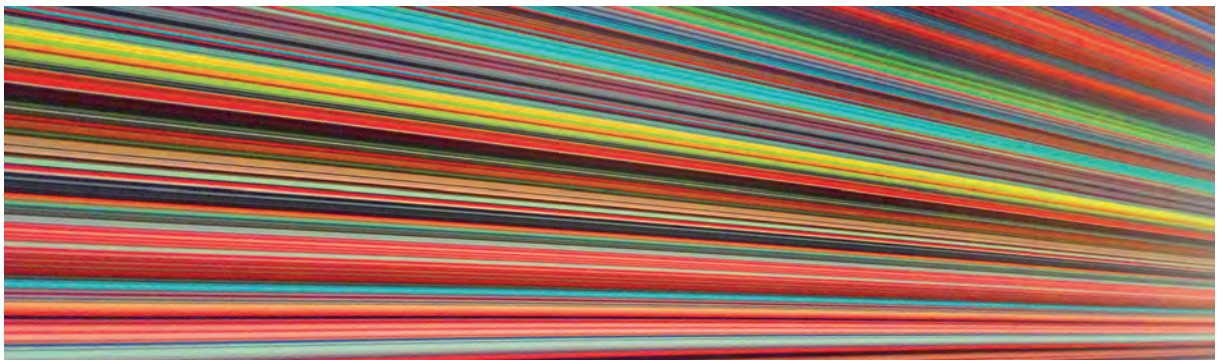
Le patronat et ses alliés dans le camp des syndicats de salariés ont mis en cause ce régime d'abord pour ce qu'il symbolise : à savoir, un modèle alternatif au plein-emploi de tous et de chacun. Dans sa version « bienveillante », que l'on peut retrouver également dans les rangs de militants de gauche, ce discours critique du régime d'intermittence consiste à dénoncer une « subvention de la précarité ». Selon ceux qui le portent, il ne faudrait surtout pas donner des droits à des salariés précaires de peur qu'ils s'installent durablement dans cette précarité de l'emploi. C'est en quelque sorte pour le bien des salariés concernés qu'il faudrait mettre fin à ce régime. Le patronat est pour sa part surtout animé par une volonté de faire reculer les dépenses de l'assurance chômage. Mais une partie de la gauche pratique ce que l'on peut qualifier de politique de l'autruche : elle ne veut pas prendre acte que l'emploi flexible existe dans ce secteur mais aussi partout ailleurs et qu'il serait temps de reconnaître de nouveaux droits aux salariées et aux salariés concernés plutôt que de leur expliquer que seul un hypothétique emploi stable doit constituer un horizon désirable.

© Quelles seraient les conséquences à attendre de l'alignement du secteur culturel sur le régime général d'indemnisation du chômage ?

Un tel alignement n'est heureusement plus d'actualité depuis la signature le 27 avril 2016 d'un accord entre la Fédération CGT du spectacle, les autres fédérations de syndicats de salariés et les employeurs du secteur. Cet alignement constituait bien alors l'objectif du MEDEF, mais aussi de la CFDT, et l'on peut aisément imaginer qu'ils reviendront à la charge sur le sujet à l'avenir. Le danger immédiat serait de perdre un modèle d'indemnisation dans lequel des salariés à l'emploi intermittent bénéficient d'une certaine continuité de l'emploi. Le régime général est mal adapté à cette intermittence. Plus exactement, le régime général fonctionne – avec des dispositifs comme « l'activité réduite » ou les « droits rechargeables » – non plus comme une assurance sociale (qui permet d'être davantage indemnisé lorsque l'activité diminue) mais comme un compte épargne emploi (qui consiste à être « récompensé » par un droit à un peu d'indemnisation supplémentaire chaque fois que l'on accepte un emploi quel qu'il soit). Bref, une telle évolution serait d'abord une catastrophe sociale pour la grande majorité des intermittents qui seraient en pratique largement privés d'indemnisation. Mais ce serait aussi un modèle, une alternative possible, qui disparaîtrait pour tous les salariés à l'emploi discontinu de France et d'ailleurs. Ce modèle intéresse en effet bien au-delà de nos frontières pour l'ensemble des travailleurs confrontés à l'emploi discontinu. ■

***Mathieu Grégoire** est sociologue. Il est maître de conférences à l'université de Paris-Ouest-Nanterre.

Propos recueillis par Igor Martinache.



La culture à l'ère du numérique : réflexions sociologiques

Comment répondre à la transformation des cultures juvéniles, liée à l'utilisation des nouveaux moyens technologiques, pour fonder une citoyenneté culturelle ?

PAR SYLVIE OCTOBRE*

[...] Génération après génération, au gré des mutations technologiques, des discours contrastés naissent à propos des jeunes et de leurs cultures. Il est vrai que les jeunes ont toujours figuré parmi les moteurs de diffusion des technologies. Et cette technophilie s'accélère : il aura fallu quarante ans à la télévision, à la téléphonie fixe et à la chaîne hi-fi pour parvenir à équiper les trois quarts de la population française : avec le téléphone mobile, il n'aura fallu que quinze ans, et avec l'Internet seulement dix ans. Mais les évolutions technologiques ne requièrent-elles que des analyses technicistes ou appellent-elles des réponses culturelles ? Que se passe-t-il lorsque le smartphone devient le premier terminal culturel ?

DES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES AUX RÉPONSES CULTURELLES

D'abord, cette technophilie juvénile tient à leur appétence pour la nouveauté mais également aux stratégies éducatives des familles, qui attribuent aux outils technologiques deux significations : distractive mais aussi éducative, certains équipements étant considérés comme des outils d'entrée dans la modernité. Les premiers enfants équipés d'ordinateur ont ainsi été les enfants des catégories populaires, soucieux de procurer à leur descendance une familiarité avec les usages technologiques qui leur faisaient défaut et leur semblaient nécessaires pour le monde à venir. Mais, dans la plupart des cas, c'est une technophilie d'usage, peu technicienne, et qui requiert un accompagnement culturel adulte. Le basculement numérique, d'une rapidité sans précédent, entraîne une réorganisation des agendas culturels et une redistribution des « valeurs » culturelles. Les temps culturels des jeunes se sont densifiés sous l'effet de la multi-activité et

les frontières entre disciplines culturelles fortement estompées. Au-delà des agendas, les technologies abolissent la linéarité des temps culturels et la dépendance à l'égard des grilles des diffuseurs. Elles favorisent une individualisation, une démultiplication et une déprogrammation des temps culturels qui ne sont pas sans effet sur les modes de réception et la construction des goûts : pouvoir consommer ce que l'on veut quand on veut est bien différent de l'expérience que les parents ont faite de devoir patiemment attendre l'heure de diffusion de leur programme, ou spectacle culturel préféré. [...]

C'est dans ce contexte que l'on observe une mutation des modes de production et de labellisation culturelle : le fonctionnement en réseau favorise l'apparition de nouveaux acteurs et systèmes de labellisation (webmasters...), en marge des institutions traditionnelles de transmission que sont principalement les équipements culturels et l'école. Dans la « démocratisation » de la production culturelle à l'ère numérique, les animateurs de communautés (*community managers*), les gardiens (*gate keepers*) et autres administrateurs de site (*webmasters*) jouent le rôle que tenaient jusqu'alors les institutions de transmission : sélection, amélioration et structuration de l'information pour constituer des savoirs communicables, échangeables, transformables, utilisables. [...]

TRANSFORMATIONS DES RAPPORTS À LA CULTURE

Le numérique consacre aussi la figure du jeune amateur et valorise une expertise fondée sur l'expérience des individus ordinaires, *via* le braconnage des savoirs, qui opère une synthèse entre des mondes souvent séparés dans les mondes de l'art :

l'amateur est à la fois celui qui réalise et celui qui apprécie (l'artiste/artisan et le critique/connaisseur). [...] Cette culture du faire, transmédiateur, additive et collaborative, promeut des compétences que les jeunes acquièrent par le jeu, l'écoute, la transformation, et qui affectent la façon dont ils participent au processus éducatif, politique, civique, voire à la constitution du lien social. Ces compétences ne sont pas minces : aptitude à mettre en commun des informations ; aptitude à partager et à comparer des systèmes de valeurs en tranchant des enjeux éthiques ; aptitude à tisser des relations entre des informations disséminées ; aptitude à exprimer ses interprétations et aptitude à exprimer ses sentiments à travers le mixage des éléments et la transformation en une culture « personnelle » ou personnalisée ; enfin, aptitude à faire circuler ce que l'on produit au sein des communautés de fans. Ces compétences s'acquièrent *via* un effort important d'autoformation et d'apprentissage (*via* les technologies de l'information et de la communication notamment) et n'ont pour moteurs que son attachement et ses bénéfices identitaires individuels... James Paul Gee qualifie ces modes d'apprentissages « d'espace d'affinité » : l'exploitation entre amateurs de l'amateurisme des autres. Wikipedia est ainsi « l'encyclopédie des ignorants ».

LE BESOIN DE NOUVELLES MÉDIATIONS

Ces mécanismes d'autodidaxie sont d'autant plus développés que le niveau de formation augmente de génération en génération, mais ces compétences se développent de manière éclatée, au gré des passions individuelles, ponctuelles ou durables. La culturalisation des rapports au monde des jeunes affecte de manière croissante les modes de constructions identitaires : les objets et contenus culturels servent de plus en plus à « se fabriquer » soi-même et devant les autres. Mais elle se fait sur fond d'adossement croissant des cultures juvéniles sur des cultures industrielles devenues « populaires » par leur diffusion et leur notoriété, pourvoyeuses de temporalités, de normes, de codes, de références, de compétences, d'affiliations et de reconnaissance. Ces média-cultures construisent une « éducation

buissonnière » qui échappe aux institutions de transmission traditionnelles et transforment le rapport aux savoirs et à leur transmission. De fait, le numérique fonde une disjonction entre culture et savoir, et creuse de façon rapide la distance avec la culture scolaire dont le livre est l'emblème. On en voit deux indices : les bibliothèques domestiques, si elles sont présentes dans un grand nombre de foyers, ont tendance à diminuer en volume de génération en génération ; de même, la lecture de livres rassemble de moins en moins de jeunes, notamment parce que les jeunes comptent moins de très forts lecteurs et plus de non-lecteurs qu'autrefois. La lecture pâtit sans doute de son lien très étroit avec le monde

scolaire qui, durant des années, incite à lire – souvent par contrainte – mais semble ne pas parvenir à construire un rapport personnel au livre, ainsi que de la confusion livre/manuel/outil pédagogique. Le livre n'est pas le manuel : lire n'est pas étudier un texte.

L'enjeu de médiation du XXI^e siècle est donc de faire des liens entre les cultures juvéniles parfois riches (parfois peu), « îles d'expertise » très segmentées, voire frag-

mentées, et un programme culturel d'ensemble qui souhaite à la fois proposer les éléments nécessaires au plein développement de chacun, tout en étant le terreau possible d'un commun générationnel et intergénérationnel. Cela pose à nouveau frais des questions vitales : si les choses (re)connues de tous sont en nombre réduit mais restent essentielles pour (re)fonder le vivre ensemble, quelle est désormais l'échelle souhaitable de ces savoirs communs ? Quels sont les périmètres des communs souhaitables ? Et comment faire que ces cultures juvéniles parfois luxuriantes puissent être liées les unes aux autres par des médiations explicites, exprimant et réalisant un « programme » culturel permettant de fonder une citoyenneté culturelle ? ■

*Sylvie Octobre est sociologue. Elle est chargée d'études au ministère de la Culture et de la Communication.

Large extraits de l'article paru dans Lemuz (<http://lemuz.org/partenariats/sylvie-octobre/>) reproduits avec l'autorisation de l'auteur.

« Pouvoir consommer ce que l'on veut quand on veut est bien différent de l'expérience que les parents ont faite de devoir patiemment attendre l'heure de diffusion de leur programme, ou spectacle culturel préféré. »

Le musée des Tissus de Lyon, le combat pour un pan d'histoire sociale et culturelle

Le musée des Tissus de Lyon est la seule institution au monde à présenter plus de quatre mille ans d'une histoire universelle des textiles. Il a failli être fermé pour une opération immobilière. S'il est sauvé aujourd'hui, son avenir reste incertain et en partie à construire.

« **C**ombien j'ai regretté que dans tes majestueuses salles de ton superbe Hôtel-de-Ville, on n'expose pas les chefs-d'œuvre, ou plutôt les prodiges étonnants que ton industrie a produits ! Pourquoi n'y voit-on pas un échantillon des magnifiques étoffes qui sont sorties de tes nombreuses manufactures, dans les divers âges écoulés depuis leur origine ? Là on lirait l'histoire des inventions des hommes utiles qui ont respiré dans ton sein [...] ». Ainsi s'exprimait déjà l'abbé Bertholon en 1784, dans la pièce qui a remporté le prix de l'Académie de Lyon sur les manufactures.

Après une première préfiguration dès 1864, le musée des Tissus a été inauguré sous sa forme actuelle au milieu du XX^e siècle. Mais il ne s'agit pas seulement d'œuvres d'art, tombées du ciel, à admirer. Ce sont aussi les savoir-faire, la mémoire de ceux et celles qui les ont réalisés (les inventeurs, les dessinateurs, les canuts, etc.), leur travail, les conditions de ce travail, leurs luttes. Ce n'est pas une affaire purement lyonnaise, voire régionale (Auvergne-Rhône-Alpes est devenue la première région textile de France), c'est un moment capital de l'histoire sociale.

Les révoltes des canuts (1831, 1834, 1848-49) sont les premières insurrections importantes des débuts de la grande industrie, et ont influencé

bon nombre de théoriciens du mouvement social. La revendication apparue, « Vivre en travaillant ou mourir en combattant », exprime la prise de conscience nouvelle du droit de vivre dignement de son travail, pour les hommes comme pour les femmes. Ces journées ont permis les premières associations ouvrières et ont vu naître les embryons des futures organisations syndicales, faisant de Lyon, alors, la capitale du mouvement social.

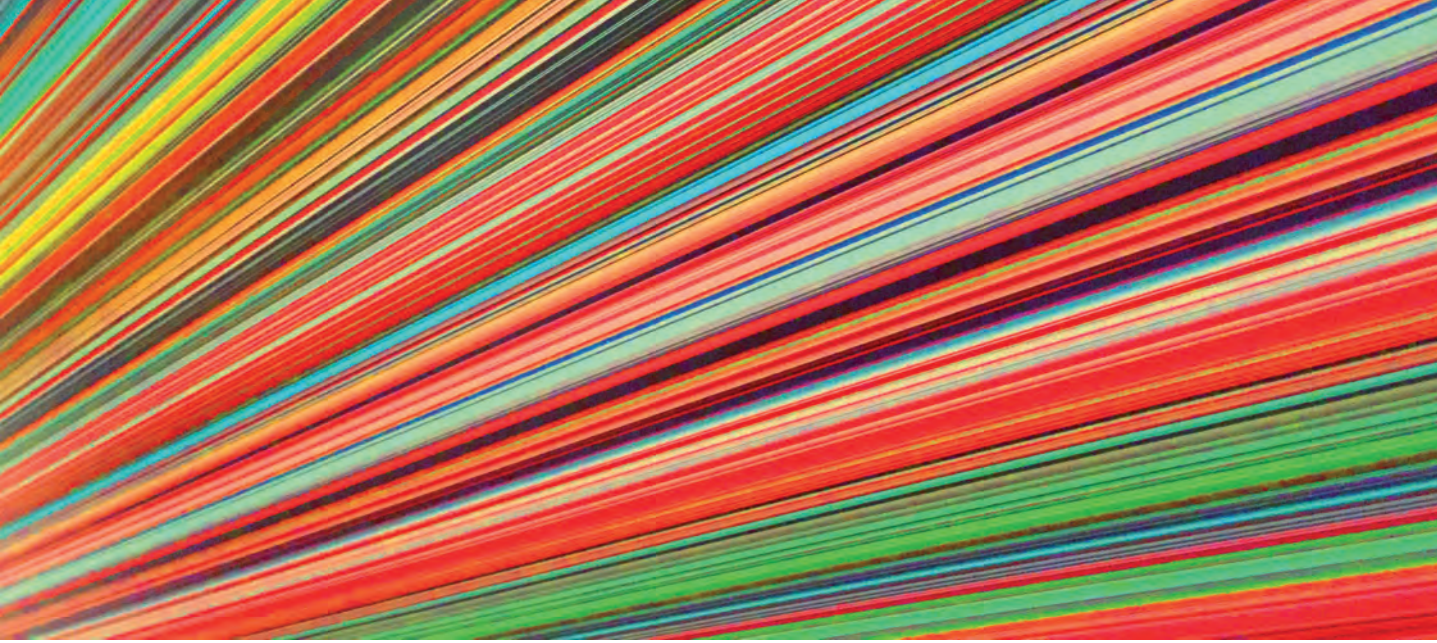
mis les premières associations ouvrières et ont vu naître les embryons des futures organisations syndicales, faisant de Lyon, alors, la capitale du mouvement social.

« Que les usagers se mêlent de la culture, que les citoyens aient leur mot à dire, qu'ils réinventent des pratiques muséales, n'est-ce pas cela que redoutent justement certains élus ? Et qu'en tant que communistes nous défendons ? »

UN MUSÉE « DÉSUET ET OUBLIÉ » ?

La chambre de commerce, propriétaire, trop ponctionnée par l'État, a dit ne plus pouvoir continuer à financer seule le musée, et a annoncé son retrait pour

2016. En janvier 2017, Gérard Collomb, alors maire de Lyon, a qualifié ce musée de « désuet et oublié » pour justifier de lui tourner le dos. La fermeture définitive était programmée, avec éclatement des collections et vente des hôtels particuliers qui l'abritaient. Les successeurs de Collomb à la mairie et à la métropole ont refusé jusqu'au bout leur soutien financier, alors que tous les autres partenaires (CCI, Unitex, région, État) s'étaient engagés. Après divers rebondissements, Laurent Wauquiez, président de la région, a pu prendre la place et se présenter en sauveur et en défenseur de la culture !



En réalité, là comme ailleurs, c'est la logique capitaliste qu'a défendue Gérard Collomb : supprimer les « petits » (?) musées au profit de grandes institutions, comme le musée des Confluences, conçu comme une vitrine internationale de Lyon, ou le musée des Beaux-Arts. Comme on supprime les hôpitaux de proximité au profit de grands établissements hospitaliers. Et tant pis si les magnifiques collections se seraient retrouvées éparpillées (ou en caisses) dans deux ou trois lieux différents de l'agglomération lyonnaise, rompant la compréhension historique de l'ensemble.

Il y avait derrière cela une opération immobilière de vente des hôtels particuliers abritant le musée des Tissus et celui des Arts décoratifs qui lui est associé. En somme, un *remake* de celle de l'Hôtel-Dieu, passé récemment d'hôpital pour les pauvres à lieu de haut prestige et de luxe.

UNE MOBILISATION DE LONGUE HALEINE

En réalité 80 000 personnes par an, dont de nombreux étrangers, visitent les musées des Tissus et des Arts décoratifs. L'indignation et la protestation ont été rapides : 134 785 personnes (provenant de près de 150 pays) ont signé la pétition lancée par le collectionneur Daniel Fruman pour sauver le musée. Récemment, une campagne de financement participatif lancée par la même personne a permis en quelques semaines de récolter 163 000 euros (destinés à des équipements audiovisuels interactifs).

Depuis 2015, un collectif d'associations au service du patrimoine lyonnais et régional, Canutopie, a organisé de nombreuses réunions publiques, prises de parole, tracts, courriers et manifesta-

tions (en particulier celle « des parapluies » le 1^{er} avril 2017, en présence de 550 personnes devant le musée) que la presse a bien relayés. Dans le cadre de cette action, plusieurs élus, municipalités, et personnalités du monde culturel et médiatique ont apporté leur soutien, comme Bernard Pivot ou comme le sénateur Pierre Laurent dont l'intervention écrite demandait le maintien et la préservation des collections dans leur lieu actuel, rue de la Charité... Que les usagers se mêlent de la culture, que les citoyens aient leur mot à dire, qu'ils réinventent des pratiques muséales, n'est-ce pas cela que redoutent justement certains élus ? Et qu'en tant que communistes nous défendons ?

Laurent Wauquiez est donc invité à écouter les associations de défense du musée, les professionnels, et la voix des Lyonnais. Il ne faudrait pas faire de ce lieu une institution seulement prestigieuse, éblouissant un visiteur passif, sans lui donner les moyens de penser, de s'interroger sur le travail long et complexe qui a abouti à la beauté des objets présentés. D'autres structures analogues sont menacées, en particulier celles qui ne correspondent pas à une politique de prestige ou de divertissement, celles qui offrent un savoir plus technique : les collections de médecine et d'anatomie, les musées d'instruments scientifiques, ceux qui appellent à la réflexion. Vigilance ! Il y va de la démocratie culturelle, il faut permettre à tous et à toutes l'accès à tous les savoirs, dans les conditions les plus attractives et les plus enrichissantes. ■

**Commission culture de la fédération PCF
du Rhône.**

Fêter le jazz dans une banlieue populaire : un combat politique

Vaulx-en-Velin, la ville la plus pauvre du Rhône, organise chaque année un festival de jazz très estimé, à la fois de qualité et en prise sur l'ensemble de la population. Il est aujourd'hui réduit et menacé. La résistance se met en place.

ENTRETIEN AVEC **THIERRY SERRANO***

© Le jazz c'est un type de musique, mais c'est aussi autre chose, par ses origines afro-américaines, ses dimensions de protestation. Pourquoi et comment ce festival a-t-il été créé à Vaulx-en-Velin ?

C'est sa passion pour le jazz qui a motivé Gilbert Chambouvet, le directeur du service culturel de la ville de Vaulx-en-Velin (banlieue lyonnaise de 50 000 habitants, une des plus pauvres de France), à créer un festival de jazz en 1988. La municipalité d'union de la gauche à direction communiste a porté l'initiative qui n'avait pas l'approbation de tous. Certains (déjà) jugeaient cette musique trop « élitiste » et pas adaptée à la population de la ville. La culture était un axe fort de la politique municipale. Des troupes de théâtre et des compagnies de danse ont été accueillies en résidence pendant des décennies à Vaulx-en-Velin et la création artistique, en relation avec les habitants, avait sa place chaque année dans la programmation culturelle. La volonté était de présenter des grands musiciens venus du monde entier. Comme l'a écrit mon ami le poète Marc Porcu : « Les pèlerins du souffle dans une banlieue du monde ».

© Ce festival annuel a connu un grand succès, non seulement par les spectacles envers un public connaisseur ou amateur, mais aussi par des initiatives auprès des jeunes des quartiers défavorisés, dans les écoles, etc.

« Le jazz, depuis ses origines et durant son histoire, a été marqué par des luttes incessantes qui ont accompagné l'histoire de l'émancipation d'un peuple particulièrement opprimé. »

La notoriété d'*À Vaulx Jazz* s'est construite d'année en année. Près de vingt mille personnes étaient concernées par le festival qui s'installait un mois durant dans la ville jusqu'à la trentième édition en 2017. Aller à la rencontre de tous les publics de la ville était plus qu'une évidence, c'était le fondement même du festival. Un festival *off* a vu rapidement le jour et le nombre de partenaires s'est multiplié. Ceux-ci, outre les institutionnels comme la région et la métropole, étaient de nombreuses associations locales, les

centres sociaux, les écoles, la MJC, plus les services municipaux (petite enfance, retraités, bibliothèque, planétarium, conservatoire, jeunesse...). Pour ouvrir la scène centrale (au centre culturel Charlie-Chaplin), chaque année, un concert jeune public regroupant un millier d'enfants venant des écoles primaires de Vaulx-en-Velin ouvrait les huit soirées de concerts du festival. Un travail préalable avait été effectué dans les écoles tournant autour du thème du concert. Un rallye jazz

était également conduit par plusieurs classes des écoles primaires de la ville abordant des thèmes très variés autour du jazz : musique et chant, mais aussi histoire, géographie, littérature, BD, arts plastiques, informatique... Ces actions artistiques se sont répandues rapidement dans tous les quartiers de la ville. Le jazz était présent dans chaque manifestation mais parfois sous des prétextes surprenants. Ainsi un concours de soupes est devenu traditionnel, comme un concert pour les malades d'un hôpital psychiatrique de l'agglomération.

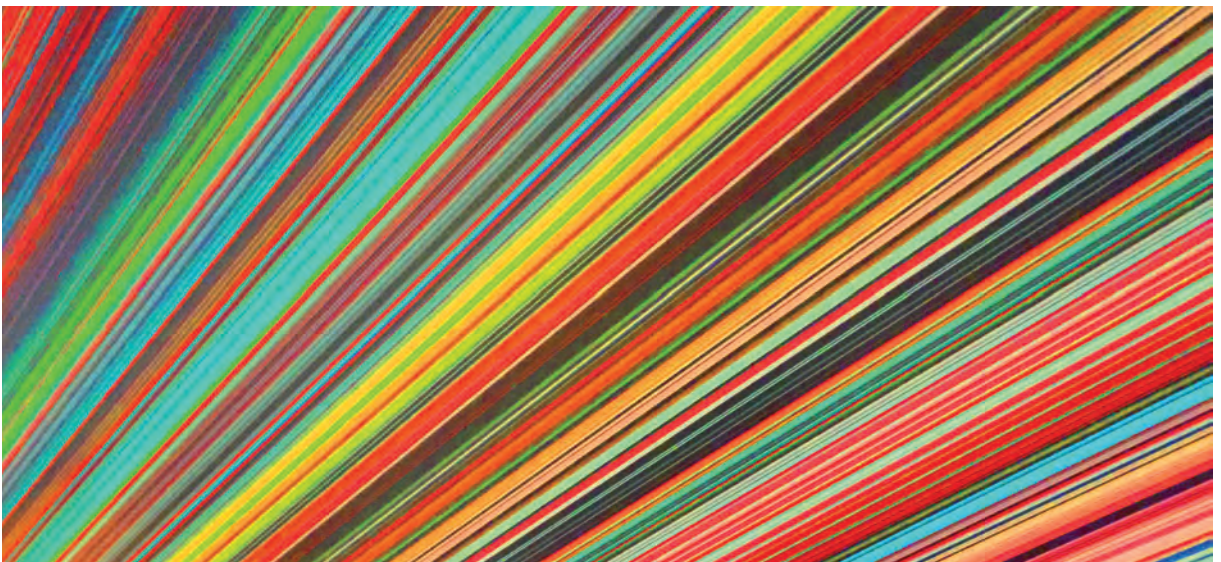
« *À Vaulx Jazz* a depuis trente ans valorisé l'énergie des habitants de la ville en soulignant les parallèles existant entre les populations déplacées, opprimées qui ont produit le jazz, œuvre d'art majeure du XX^e siècle. »

mération (car l'envergure du festival s'est étendue bien au-delà de la ville). Les partenaires également se sont multipliés, un cycle jazz et cinéma a vu le jour, des expositions et des lectures avaient lieu chaque année. Puis des partenariats ont été conduits dans toute la région et au-delà dans les réseaux du jazz.

© La municipalité élue en 2014 (PS et centre droit) a soudainement décidé qu'il n'aurait plus lieu que tous les deux ans. Quelles sont les conséquences ? Que peut-on proposer aujourd'hui pour promouvoir son esprit ? L'actuelle municipalité a déclaré que le festival *À Vaulx Jazz* n'aurait lieu que tous les deux ans. Un comité de soutien créé spontanément a recueilli plus de mille signatures. Aux questions posées par ses représentants, il n'y a eu aucune réponse, pas plus qu'à leurs demandes de rendez-vous. Depuis 2015, il n'y a toujours pas de directeur nommé et toujours aucune certitude

sur la tenue du festival en 2019. Si le festival a bien lieu en 2019, il faudra renouer les partenariats artistiques, médiatiques, institutionnels abandonnés en 2017. Quant au public, la municipalité a programmé en alternance avec *À Vaulx Jazz* une biennale des cultures urbaines qui s'est plutôt mal passée. Un concert a été annulé le soir même et, un autre soir, des violences ont nécessité l'intervention de la police. Le public, du moins une partie, a reçu ces biennales comme étant en opposition l'une à l'autre. La maladresse de la municipalité a conforté cette opinion. Les créations nombreuses qui ont été présentées au festival pendant des années étaient une des caractéristiques d'*À Vaulx Jazz*. Elles demandaient un travail à long terme. L'improvisation est une des composantes du jazz mais elle est à éviter dans l'organisation de concerts. Le jazz, depuis ses origines et durant son histoire, a été marqué par des luttes incessantes qui ont accompagné l'histoire de l'émancipation d'un peuple particulièrement opprimé. Cette lutte n'est pas terminée, l'actualité le démontre, même si des améliorations ont été obtenues depuis un peu plus d'un siècle. À Vaulx-en-Velin, *À Vaulx Jazz* a depuis trente ans valorisé l'énergie des habitants de la ville en soulignant les parallèles existant entre les populations déplacées, opprimées qui ont produit le jazz, œuvre d'art majeure du XX^e siècle. ■

*Thierry Serrano a été directeur du festival *À Vaulx Jazz* pendant quatorze ans.



La culture scientifique

Nous vivons dans un monde saturé d'objets techniques, souvent issus des progrès des sciences. Pourtant le mot « culture » évoque seulement la littérature, les arts, la philosophie... pas les sciences. Pourquoi cette séparation et comment y remédier ?

PAR **CLAUDE ROSENBLATT-LANHER***

Au XVII^e siècle, Descartes, Pascal, Leibniz sont mathématiciens, philosophes et hommes de lettres ; au XVIII^e, Diderot, le philosophe, réalise l'*Encyclopédie* avec les concours de scientifiques et d'hommes des métiers. Aujourd'hui, il y a coupure. Dans la pensée occidentale, la physique galiléenne a fait surgir un nouveau modèle de connaissance : une approche mathématisée du réel liée à une pratique expérimentale. Ce qu'on appelle « science » s'oppose petit à petit à l'expérience commune. Certes, pendant deux siècles, leurs développements très importants n'isolent pas les sciences d'une culture d'élite, ni de celle des citoyens éclairés. Mais, à partir du XIX^e, elles se spécialisent au point de former des savoirs séparés, détachés de la culture commune.

DÉMOCRATIE ET CULTURE SCIENTIFIQUE

En régime démocratique, le citoyen doit participer aux grands choix politiques qui, aujourd'hui, font intervenir de plus en plus des connaissances scientifiques. S'il ne dispose pas de cette culture, il doit s'en remettre aux « experts », par exemple, à propos des OGM, du nucléaire, de la PMA, de l'agriculture bio... Mais alors à quels signes l'ignorant peut-il reconnaître l'expert ? Et qui garantit l'expertise (surtout si des grandes firmes privées s'en sont mêlées) ?

Second problème. Qui décide des orientations de la recherche scientifique ? Le citoyen peut dire vers quoi il voudrait qu'on oriente la recherche, vers des grands objectifs comme la santé, mais rien ne lui permet de savoir par quelles recherches

passerait leur réalisation. Il importe que les scientifiques aussi aient une culture commune leur permettant d'éclairer les choix politiques.

La culture, telle qu'on la considérera ici, se définit comme ensemble de connaissances, de pratiques partagées, de croyances formant le système de représentations à partir duquel nous nous pensons, nous pensons le monde, notre rapport à lui et aux autres humains. Ce qui en fait un tout vivant, c'est d'être à la fois partagé et sans cesse alimenté par des apports nouveaux. Cela vaut pour la culture commune et pour celle, plus savante, du scientifique. Une culture doit donner

à ceux qui la possèdent un ensemble suffisamment unifié pour leur permettre de penser une réalité déterminée, de manière globale.

Or l'ultra spécialisation actuelle des connaissances scientifiques met en péril la formation d'une telle culture. Certes, des hommes comme François Jacob, Étienne Klein ou Jean-Claude Ameisen sont des scientifiques et des hommes de culture, passionnés de vulgarisation, mais est-ce suffisant pour l'objectif recherché ?

« En régime démocratique, le citoyen doit participer aux grands choix politiques qui, aujourd'hui, font intervenir de plus en plus des connaissances scientifiques. »

LA RECHERCHE FONDAMENTALE SOUVENT SACRIFIÉE

Les pouvoirs politiques ont opté pour une organisation de la recherche comme activité pourvoyeuse de richesses ; d'où le privilège accordé à une recherche finalisée à court terme, aux dépens d'une recherche fondamentale à long terme. La situation s'est aggravée depuis 2004. Or une culture scientifique ne peut guère se constituer selon des impératifs d'utilité à court

« Il importe que les scientifiques aussi aient une culture commune leur permettant d'éclairer les choix politiques. »

terme et de rendements financiers, parce qu'une telle activité exige réflexion et donc temps. Prenons un exemple. Dans *Le Désir froid* (La Découverte, 2010), Michel Tort analyse, au travers des nouvelles techniques de procréation, comment fonctionne ce pilotage de la recherche par les impératifs économiques. Spontanément, on pense que ces techniques naissent d'une demande du public, ici des couples stériles en désir d'enfant. Le premier pas dans cette voie a été la fécondation *in vitro* et la naissance des premiers bébés éprouvettes. Ce qui a suivi ne relève pas de l'expérience artisanale (formule de Jacques Testard) : développement de banques du sperme, d'ovocytes, d'embryons, et d'officines privées donnant accès, moyennant finances, à ces techniques. Le marché s'est emparé de la trouvaille. Le rapport traditionnel recherche fondamentale/recherche appliquée se trouve inversé : le marché pilote la recherche pour des motifs évidents de profit, celle-ci se fait de manière seulement technique, ce qui pilote en retour la recherche fondamentale. C'est ce qu'on appelle la technoscience.

La constitution d'une culture scientifique (au sens déjà défini) ne peut pas être laissée à l'initiative de quelques individus, même brillants. Elle doit être intégrée à l'activité de recherche (c'est une thèse de Jean-Marc Lévy-Leblond), comme *moment essentiel* au fonctionnement des sciences et au fonctionnement de la démocratie. C'est une autre façon de réhabiliter la recherche fondamentale.

CULTURE COMMUNE, CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES : LE FOSSÉ

Jean-Paul Jouary et Sylvestre Huet ont publié il y a trente ans un petit livre, au titre provocateur : *Sciences : les Français sont-ils nuls ?* (Jonas édi-

teur, 1989). Cet ouvrage n'est sans doute pas dépassé et nous allons lui emprunter quelques éléments d'analyse.

Le projet du livre est de vérifier si des découvertes fondamentales des cent cinquante dernières années ont pu modifier la culture commune. À cet effet, ils proposent quatre questions, plutôt simples, mettant en jeu ces découvertes et confient à l'IFOP la collecte des réponses, avec échantillon représentatif et publics ciblés. À ces derniers, on demande de justifier leur réponse tout en en maintenant l'anonymat. Regardons les trois premières.

L'homme et la vache ont-ils un ancêtre commun ? Bonne réponse (oui) : 21 % des sondés ; La lumière du soleil est-elle formée de particules, d'ondes ou les deux à la fois ? Bonne réponse (les deux à la fois) : 30 % ;

Plus problématique, parce que posée peu de temps après l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl : le noyau de l'atome est-il séccable ? 47 % oui, 20 % non, 28 % ne sait pas.

La première question est à ras de l'expérience ordinaire et pourtant sa réponse fait intervenir un ensemble issu des théories de l'évolution et de la génétique. Pénétrer la culture commune, ce n'est pas lui superposer des informations abstraites et cumulatives, mais donner au citoyen commun les moyens de saisir quelles perspectives nouvelles les sciences ouvrent, comment elles modifient ou révolutionnent nos représentations du monde. Ce qui faisait défaut en 1989 le fait toujours, comme le montre le retour massif et inquiétant des créationnistes.

La troisième question (sur le noyau de l'atome) était posée après l'explosion de Tchernobyl, laquelle avait suscité dans les journaux, à la télévision, quantité d'explications et de schémas sur le processus de production de l'énergie nucléaire. Le résultat (la moitié des sondés est incapable de trouver la bonne réponse) pose le problème ►►

« Une culture scientifique ne peut guère se constituer selon des impératifs d'utilité à court terme et de rendements financiers, parce qu'une telle activité exige réflexion et donc temps. »

►► de la vulgarisation scientifique : pourquoi l'information ne passe-t-elle pas ? Présentée sous la bannière de l'information journalistique, elle laisse le public dans la passivité, donc elle n'est pas enregistrée, elle est noyée dans le flux.

L'ÉDUCATION SCIENTIFIQUE À L'ÉCOLE

Par ailleurs, une bonne partie des son-
dés a été scolarisée : quelle a donc été
l'efficacité de l'enseignement scienti-
fique reçu ? Au lycée, l'existence des
filères (scientifique, littéraire, écono-
mique et technique) crée une première
coupure : les sciences pour la première,
une vague culture scientifique pour les
deuxième et troisième et des apports
soit très spécialisés soit nuls pour la der-
nière. Quand il existe, cet enseignement
vise majoritairement l'accumulation de
connaissances (les faits, les lois, les for-
mules mathématiques...) et l'acquisi-
tion d'automatismes. La manière dont
les découvertes prennent place dans un
contexte historique, économique et
intellectuel, dans une histoire des
sciences qui fait comprendre à quelles questions
on cherchait à répondre, quels problèmes on ten-
tait de résoudre, n'est jamais étudiée. Cette
manière d'enseigner rendrait les connaissances
scientifiques plus intelligibles. Elle ferait aussi

« On a besoin
d'une communauté
culturelle
scientifique et
de citoyens formés
à l'approche
scientifique
pour que de leur
dialogue naissent
de bonnes
décisions. »

toucher du doigt la nature du travail scientifique :
délimitation précise des résultats obtenus à un
champ, sphère de leur application, patience et
obstination de la recherche, difficultés à surmon-
ter... L'élève doit acquérir les outils conceptuels,

des connaissances sur les phénomènes,
sur les lois qui les régissent. Mais il doit
aussi devenir capable de comprendre
et de penser. Pour le dire en un mot,
l'éducation scientifique doit passer de
l'information à la *formation*. Et si on
veut des citoyens actifs, il faut réfléchir
aux moyens d'en faire une culture pour
tous, même si, ensuite, on spécialise
les scientifiques.

En conclusion, il apparaît fondamen-
tal de développer la culture scienti-
fique, en régime de démocratie. Les
choix stratégiques en matière de
recherche scientifique engagent des
choix politiques de société, par exem-
ple, soit poursuivre dans la veine libé-
rale actuelle ou prendre en compte
l'intérêt commun de tous les hommes.
On a besoin d'une communauté cul-
turelle scientifique et de citoyens for-

més à l'approche scientifique pour que de leur
dialogue naissent de bonnes décisions. ■

*Claude Rosenblatt-Lanher est philosophe.
Elle est membre du comité de la rubrique
Philosophiques.



Le ministère de la Culture sert-il encore à quelque chose ?

Soixante ans après sa création n'est-il pas urgent d'imaginer un autre souffle pour ce ministère qui actuellement accélère la marchandisation de la culture de masse.

PAR **MARC DUMONT***

Il l'avait promis : la culture serait une des priorités du quinquennat. Il l'avait clamé : son projet serait de « réinventer la politique culturelle », rien de moins. Ceci partait d'un constat lucide, mais vague : « Des déserts culturels existent en France. Trop de citoyens n'ont pas accès à la culture. »

La nomination de Françoise Nyssen, chargée d'un ministère conforté dans son budget 2018, avait été globalement bien reçue. Cette femme à l'écoute fut choisie pour avoir su faire de la maison d'édition Actes Sud une grande entreprise culturelle rayonnant bien au-delà du périmètre créé par son père fondateur, au moment où tant de librairies indépendantes disparaissaient. Chef d'entreprise tout autant que femme de culture, elle affirmait, en présentant son budget : « La culture doit être au cœur de l'école. » École, proximité, Europe, voilà les « trois nouvelles frontières de la politique culturelle » qui s'affichent sur la page officielle du ministère.

Mais alors, à quoi sert donc ce ministère, sachant que l'école est du ressort de l'Éducation nationale ; que la proximité est surtout l'affaire des collectivités territoriales déjà largement amputées dans leurs ressources et, de plus, confrontées à la suppression de la taxe d'habitation ; que l'Europe se joue ailleurs quand les institutions pratiquent une austérité budgétaire tous azimuts ?

UN CONSTAT BIEN PAUVRE

Un an après, la « nouvelle impulsion à la politique culturelle » prônée par Emmanuel Macron se heurte à un constat bien pauvre. Ce que l'on retient, c'est le plan « Culture près de chez vous » qui veut décentraliser des chefs-d'œuvre, des artistes et des grandes institutions (Comédie-Française, Opéras de Paris...) vers les provinces, tout en aidant à la création de proximité sans aucun moyen financier. C'est aussi la médiatique

nomination d'un présentateur télé à la tête d'une mission pour sauver le patrimoine français – désigné en dehors des structures administratives existantes. Admirateur des têtes couronnées, Stéphane Bern avança aussitôt l'idée de créer une loterie pour financer ses ambitions. Étrange *modernité* aux relents passés.

Quant au *pass culture*, s'il est tout juste en expérimentation à partir de la rentrée, il soulève toujours d'immenses questions liées à la définition de son périmètre comme à la démarche qu'il implique : il prétend s'adresser à des consommateurs en donnant

accès à des produits culturels dans le cadre d'un partenariat avec les salles de spectacles comme avec des banques – partenariat dont les contours restent largement à définir.

« En même temps », les crédits alloués à l'audiovisuel public sont encore en baisse, avant l'an- ►►

« La culture n'est pas un bien comme les autres, réductible à des résultats chiffrés, normés, imposant d'avoir un recours obsessionnel à la calculette du temps de disette budgétaire. »

►► nonce d'une vaste réforme. Dans le projet de la nouvelle P-DG de Radio France, on trouve ces mots : « À l'avenir, les contenus qui n'auront pas été améliorés par l'audience ou qui n'auront pas une composante sociale pourraient avoir du mal à exister. » Plus qu'une litote inquiétante, il n'est pas déplacé d'y voir une piste que l'ensemble des acteurs culturels seraient en passe de se voir imposer avec le sens de la « concertation » qui caractérise ce gouvernement.

Or la culture n'est pas un bien comme les autres, réductible à des résultats chiffrés, normés, imposant d'avoir un recours obsessionnel à la calcullette du temps de disette budgétaire. C'est « le plus court chemin de l'homme à l'homme », comme le disait André Malraux de... l'art.

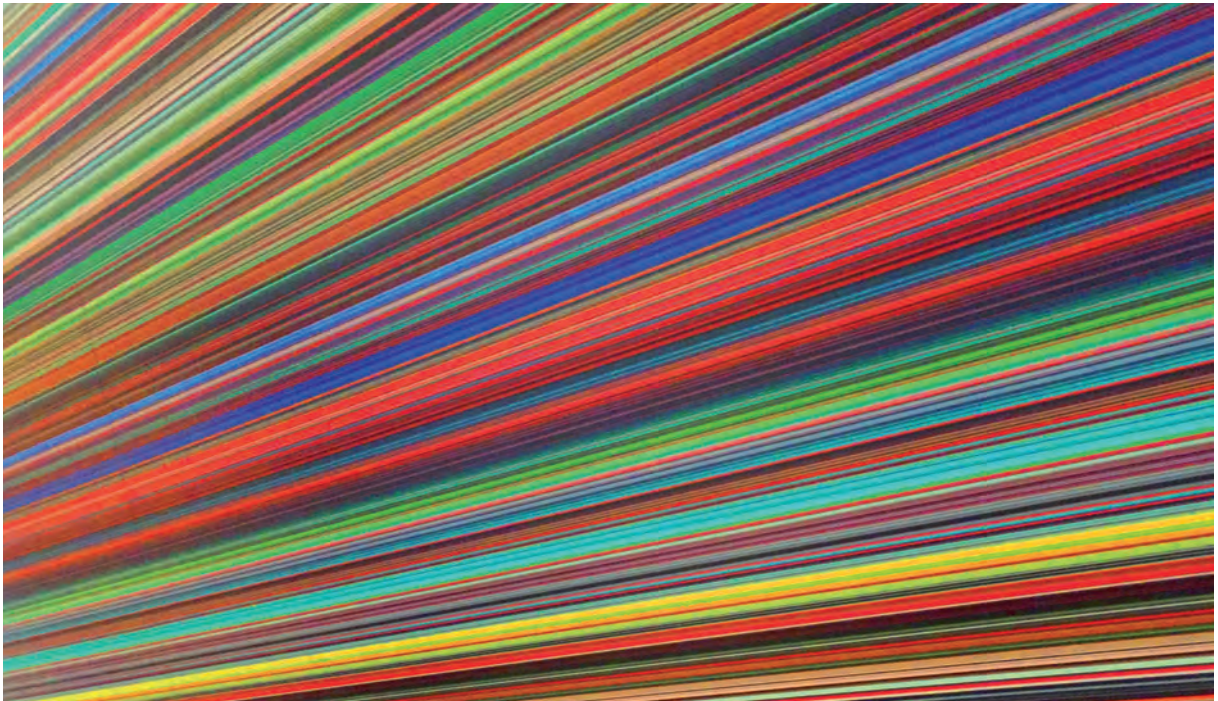
UNE NÉCESSAIRE INVENTION DU MONDE

Lancé en janvier, l'appel de Montreuil pour les arts et la culture contre « la seule marchandisation » a clairement pointé tout ceci et bien d'autres questions. Les signataires se donnent pour but d'« élaborer ensemble un pacte national des arts, des patrimoines et de la culture », en rupture avec tout ce qui se fait et s'annonce en matière de politique gouvernementale.

En 2019, le ministère de la Culture aura soixante ans. Plutôt que de penser le mettre à la retraite, n'est-il pas urgent d'imaginer un autre souffle ? Car les projets de ce ministère servent à accélérer la marchandisation de la culture de masse. Devant tant de mutations accélérées, une des tâches urgentes ne serait-elle pas de redéfinir les principes, avec une vision, une ambition et des moyens.

Décloisonnement des quartiers, réinvention des lieux et des usages, multiplication des expériences artistiques et des rencontres avec des artistes... La culture n'est pas simplement un accès. C'est faire, discuter, créer ensemble ; c'est avant tout une invention du monde. Ce qui nécessite un investissement public bien supérieur aux si faibles marges de manœuvre actuelles, une fois déduites les dépenses pérennes des grandes institutions. Et pour ce faire, pourquoi ne pas introduire l'imposition des œuvres d'art qui échappent à toute fiscalité ? Le « en même temps » prendrait là une valeur humaniste et sociale qu'on ne lui soupçonne pas. Et nul ne se poserait la question de l'utilité d'un tel ministère. ■

***Marc Dumont** est ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé d'histoire. Il a été producteur à Radio France entre 1985 et 2014.





pour les arts et la culture

#AppelDeMontreuil

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour réaffirmer que les arts, les patrimoines et la culture sont une cause nationale et citoyenne, et ne peuvent en conséquence être livrés à la seule marchandisation.

Nous sommes indéfectiblement attachés à une ambition collective qui doit avoir pour objet de placer la création artistique au cœur de notre projet de société, d'accompagner tous ceux qui favorisent la transmission, l'éducation, le partage et la rencontre avec l'art, d'affirmer la nécessité d'une diversité culturelle, esthétique et territoriale, légitimée par l'association des habitants à sa construction.

C'est pourquoi le service public des arts, des patrimoines et de la culture doit continuer à exister et se développer en France pour garantir la liberté de création, encourager la diversité des expressions artistiques et favoriser l'accès aux œuvres et aux patrimoines pour le plus grand nombre de nos concitoyens.

À ce titre, nous sommes déterminés à faire entendre au président de la République et à son gouvernement notre désaccord avec la philosophie qui anime la contribution du ministère de la Culture aux travaux du « Comité action publique 2022 », dont nous avons pu prendre connaissance.

Cette « contribution » constitue une rupture sans précédent avec l'idée même de politique publique des arts et de la culture développée depuis des dizaines d'années dans un consensus républicain acceptant l'idée que la culture n'est pas un bien comme les autres. Ce fut tout l'enjeu, à l'échelon des discussions internationales, de la bataille pour l'exception culturelle de faire en sorte que tous les pays puissent développer leurs politiques publiques, y compris en régulant le marché, à travers par exemple des politiques de soutien au cinéma.

Dans cette contribution Action publique 2022 ne figure aucune vision, aucune ambition pour le rôle du ministère, pour la place des arts, des patrimoines et de la culture dans notre société, autre que sa destruction. Seulement l'empreinte d'un projet de société cynique, uniquement

guidé par une vision comptable et une recherche illusoire de rentabilité. Chaque mesure proposée dans ce document est d'ailleurs assortie d'attentes en termes de « gains financiers » et de réductions d'effectifs.[...]

Nous, citoyennes et citoyens, artistes, professionnels des métiers des arts, des patrimoines et de la culture, journalistes, historiens, élus, agents de la fonction publique territoriale et d'État, représentants de syndicats, d'organisations, d'associations, usagers,

- soutenons un projet de société progressiste et éclairé, où les arts, les patrimoines, la presse et la culture sont des éléments essentiels à l'émancipation individuelle et collective, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, et dont la vitalité contribue à l'épanouissement des populations et à la démocratie culturelle, comme au rayonnement politique et économique de la France,

- réaffirmons que le soutien à une création audacieuse, exigeante, novatrice, plurielle, favorisant l'émergence de nouveaux artistes, l'ouverture aux autres cultures, l'équité territoriale, le développement de la médiation culturelle pour un accès de toutes et tous à la culture sont les fondements d'une politique culturelle humaniste et progressiste.

Dans notre société déchirée par les inégalités de toutes sortes et les replis mortifères, nous sommes convaincus qu'une politique culturelle publique moderne doit être concertée dans un cadre démocratique et qu'elle doit se faire avec celles et ceux qui la font vivre.

C'est pourquoi, sans transiger sur les principes et les valeurs qui fondent les politiques culturelles publiques, dans l'objectif de les améliorer en les adaptant aux enjeux du monde contemporain et d'une modernité éclairée, nous décidons de nous réunir dans le cadre de nouveaux états généraux afin d'élaborer ensemble un pacte national des arts, des patrimoines et de la culture. ■

<https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/appel-montreuil-arts-culture-appeldemontreuil/38321>

Organiser des débats avec les membres de l'équipe de **Cause ★ commune**,
autour du thème du dossier, c'est possible !

CONTACTEZ-NOUS SUR : causecommune-larevue.fr



Ne pas tout juger d'Octobre 1917 et s'intéresser aux événements de l'année entière

Je viens de lire, plutôt attentivement, l'ensemble du numéro 2 de *Cause commune* mais surtout, très attentivement, les articles qui ont trait à 1917. Mon avis global sur la revue est généralement favorable à la démarche entreprise : on apprend quelque chose et ceux qui écrivent paraissent avoir quelque chose d'important et de pensé à communiquer, soit d'utile ou de pratique, soit de problématique, donc appelant la discussion. De ce point de vue, la revue paraît moins ésotérique que la précédente portant le titre de *Revue du projet*. [...]

Je n'ai qu'une grande critique à formuler : pris en bloc, le dossier passe plus de temps à juger de ce qui est sorti de 1917 en Russie (en réalité, dans le ci-devant Empire russe pour une part occupé dès 1916 à l'ouest par les armées du Reich, surtout en Pologne) qu'à analyser ce qui s'est produit d'exceptionnel entre mars 1917 et janvier 1918, et qui, dans son immédiateté, doit tout ou presque à la guerre, à l'effondrement matériel de la société russe et de l'État en pleine reconstruction depuis 1906, à l'*anarchie de fait* qui a accompagné le soulèvement des ruraux (pas seulement les paysans) et la rébellion des soldats sur tous les fronts... Qui a vu cela et l'a analysé dès son apparition ? Lénine ! D'abord depuis Zurich (excellent observatoire, l'a-t-on mesuré ?), puis à partir d'avril en Russie même. Lénine a fini par imposer sa ligne faite d'invention théorique et d'imagination politique... Mais quel combat ! Évidemment à lire tout le dossier, cela apparaît mais en déduction, non en guide de compréhension et je ne suis pas assuré qu'on

ait exactement mesuré le caractère conjoncturel de ce qui s'est produit dont par la suite on a tiré une pseudo-synthèse normative : le « léninisme ». Du coup le « léninisme » paraît ce qu'il ne fut jamais : un peu comme une doctrine fabriquée avec retours en arrière téléologiques, spéculations prospectives et directives pratiques tombées d'en haut et formulées par des disciples, quelquefois policiers ! Si je crois juste qu'il faille évaluer ce qui s'est édifié ensuite, encore faut-il distinguer, les phases, les conditions – guerre civile, Seconde Guerre mondiale, « guerre froide », guerre terminale d'Afghanistan, etc. Mais tout cela excède *octobre 1917* qui est un fait historique majeur dont il faut s'instruire mais sans projeter sur ce qui s'est passé les leçons universelles qu'on a cru pouvoir tirer de ses conséquences, confondant l'aléatoire et la nécessité. 1917 : un moment tournant dont le sens n'est pas impliqué par ce qui est advenu ensuite dans une nouvelle configuration marquée par la guerre civile, l'encerclement, la réaction nazie ou fasciste, l'inaboutissement des révolutions socialistes attendues ou espérées : on en reparlera évidemment. Le chantier de l'intelligence historique est toujours ouvert. ●

Claude Mazauric, historien



De Mélenchon à Macron, un congrès d'Épinay du PS bis

Dans l'éditorial du numéro 4 de *Cause commune*, il est écrit que de Mélenchon à Macron, comme je le comprends, nous assisterions à une bataille de tendances à un congrès du PS (ce qui ratisse large), Mélenchon restant

fidèle à la position de « rupture » de Mitterrand du congrès d'Épinay de 1971. Petit rappel : à ce congrès Mitterrand déclarait : « Violente ou pacifique, la révolution, c'est d'abord une rupture. Celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi, avec le capitalisme, celui-là, je le dis, ne peut pas être adhérent du PS. » Plus révolutionnaire que lui, tu meurs. 1972, le Programme commun est signé entre le PCF, le PS et les radicaux. Mais la même année au congrès de l'Internationale socialiste en Autriche, Mitterrand déclare : « Notre objectif fondamental c'est de refaire un grand PS sur le terrain occupé par le PCF afin de faire la démonstration que sur cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter PS. » Ce qu'il a réussi à faire. Aujourd'hui, à mon avis, Mélenchon est sur la même ligne. Avec ses 11 % de la présidentielle de 2012 on lui a fait un nom, et on le présente dans les média comme seul opposant à gauche. La stratégie de Mitterrand (admiré par Mélenchon) a conduit à la gestion loyale du capital, à réduire le clivage gauche-droite et à renforcer l'extrême droite qui frôle les 30 %, alors qu'elle était à 2 % en 1980. Je n'ai aucune confiance en Mélenchon. Le PCF doit éviter de s'effacer, il doit faire entendre sa voix, proposer une perspective et des luttes immédiates. ●

Daniel Besse, comédien, metteur en scène et auteur

Mieux caractériser à quoi résiste et s'oppose la France périphérique

S'il y a une « France périphérique », il y en a donc une qui ne l'est pas. On s'attendrait à ce que le dossier évoque, ne serait-ce que *a minima* ce point, et tente un éclairage sur ce qui les sépare. Il existe d'ailleurs un complément qui me paraît utile de ce point de vue, et qui est l'article paru dans *Progressistes* à peu près au même moment (p. 52 et suivantes) signé André Donzel et intitulé « Les métropoles, entre polarisation économique et fragmentation sociale ». [...]

Le dossier hésite constamment entre « France périphérique » et ruralité. Il y a là une vraie question qui mériterait traitement, et qui ne doit pas rester dans l'implicite, faute à rester uniquement exemplaire sur la question de la résistance (et c'est me semble-t-il le cas, même si les exemples ne sont pas sans intérêt). [...]



Un parti pris du dossier que je soutiens absolument, c'est celui de la résistance de la « France périphérique », du besoin de le faire, et de la capacité à le faire (c'est peut-être à rapprocher de ce que dit la commission agriculture de la possibilité d'avoir une agriculture paysanne... mais pas seulement) ; et le dossier a raison de le faire. Mais cela doit s'accompagner de la caractérisation de l'adversaire (que j'aurais tendance à appeler le capital ou Macron, mais c'est trop commode) ; sinon il y a le risque de tomber dans une réaffirmation de l'existence du périphérique, voire de son autonomisation dont le capital peut se satisfaire [...]. Outre que cette « autonomie » n'est pas très gratifiante (bon courage aux élus en charge du bazar, mais ce n'est pas le souci de Macron) et peu porteuse d'avenir, il me semble que les communistes ne peuvent s'en satisfaire encore moins que d'autres : en effet dans une perspective de transformation révolutionnaire de la société, accepter cette autonomisation, c'est aussi accepter en contrepoint l'existence, elle aussi autonome, d'une autre France, où se concentrerait une grande partie de la production de valeur et d'encore plus de plus-value, et où le capital aurait plus de facilité à régner, ayant assuré la division spatiale des problèmes, et à recueillir plus facilement la plus-value produite dans le « non-périphérique » (la situation italienne paraît assez illustrer historiquement cette façon de faire, avec de plus des conséquences politiques exacerbées aujourd'hui) [...]. ●

Jean Barra, ingénieur, retraité EDF



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR JÉRÉMIE GIONO

Construire des initiatives culturelles

Si les questions culturelles sont presque systématiquement présentes dans les programmes politiques portés par les communistes à tous les niveaux, force est de constater que confrontés à l'urgence des luttes sociales – et la période présente s'y prête encore davantage que les précédentes –, nous avons peu le réflexe de construire des initiatives vivantes sur ce terrain.

Pourtant, c'est un champ du combat politique que nous ne pouvons pas négliger, et qui porte des potentiels émancipateurs considérables. Le dossier central de ce numéro détaille abondamment et brillamment les enjeux politiques liés à la culture, nous n'y reviendrons donc pas ici. Par contre, nous livrons à votre regard une série d'expériences d'initiatives culturelles prises dans des sections et des fédérations, pour donner de l'inspiration : il n'y a pas de terrain trop compliqué ou hors de portée des communistes. On sera d'ailleurs souvent surpris de l'ac-

cueil chaleureux qui nous est réservé dans les milieux culturels progressistes, avec qui il y a beaucoup à construire en commun.

La pression dominante consistant à faire de la culture un objet froid et seulement à la portée d'une élite est forte, y compris dans nos rangs. Mais notre projet, notre raison d'être, doit nous pousser à rejeter ces préjugés pour porter une logique inverse d'appropriation populaire commune, pour passer à l'action. À l'action, donc ! ●

Jérémy Giono

Avignon 2018

JEUDI 12 JUILLET

Une journée en compagnie de Jack Ralite

La pensée, la poésie et le politique

11h à 13h30

L'histoire des politiques publiques de l'art et la culture.
Pas de politique sans culture !

15h/16h30

Une pensée active pour les enjeux d'aujourd'hui

17h / 18h30

L'art ne connaît pas de frontières

Trois tables rondes animées et coordonnées par Marie-José Sirach, chef du service culture de *L'Humanité* avec la complicité de Karelle Ménine.

Avignon 2018

VENDREDI 13 JUILLET

Table ronde publique

Dans le cadre de la préparation de la convention nationale du PCF sur l'art, la culture et l'éducation populaire

Hégémonie culturelle : les mots et les images

Les retournements et les confiscations des mots et des images vont de pair avec les difficultés à envisager les transformations révolutionnaires.

Avignon 2018

SAMEDI 14 JUILLET

Cinéma UTOPIA-MANUTENTION
La pensée, la poésie et le politique

Libre, de Michel Toesca
sélection officielle Cannes 2018

Projection suivie d'un débat avec le réalisateur

Maison Jean-Vilar : 8, rue de Mons
84000 Avignon - Tél : 04 90 14 60 88
Cinémas UTOPIA-MANUTENTION : 4, rue des
Escaliers Sainte-Anne 84000 Avignon

Actions culturelles mode d'emploi

La culture peut être un moyen aisé de toucher de nouveaux publics, d'ouvrir en grand les portes de l'organisation et de rendre toujours plus accessible le débat politique.

QUELQUES EXEMPLES

ASSEZ SIMPLES À METTRE EN ŒUVRE

- Une diffusion de film ;
- Une sortie collective au théâtre ou à une exposition ;
- Une rencontre littéraire.

LES CLÉS

- Anticiper suffisamment pour bien communiquer, tant auprès des camarades qu'à l'extérieur ;
- En faire un événement politique : avoir un débat, construire ou mettre en avant des propositions politiques et, si possible, déboucher sur des actions prolongeant cette initiative culturelle ;
- Faire le lien avec les espaces et collectifs culturels existants sur le territoire, soit en organisant l'initiative chez eux, si c'est possible, soit en les associant, et au minimum en les invitant de manière ciblée.

Comme sur d'autres sujets, vous serez souvent surpris par l'accueil favorable réservé aux communistes dans ces espaces !

LES PLUS

- Une intervenante ou un intervenant de marque en lien avec le sujet (réalisateur, auteur...). Dans ce cas, il faut, de plus, prévoir un ou une camarade chargé de l'animation du débat, pour garantir un échange fluide avec l'ensemble des participants ;
- Un temps d'initiation aux pratiques culturelles (sculpture, peinture, photographie, etc.). Pas toujours possible dans le cadre d'une exposition ou d'une visite, mais ce type d'action peut en être un prolongement, en lien avec une association locale : de nombreuses associations entretiennent des « pratiques amateurs », et partagent souvent avec nous les valeurs de l'éducation populaire.

Toute la difficulté transversale à tous les types d'initiative culturelle est de construire, sur un temps long, la transformation du ponctuel en une habitude. Des outils simples existent, et permettent d'organiser une montée en force de cette problématique sans peser sur les forces vives des fédérations. Une identification en propre des initiatives, par le biais d'un logo et d'une charte graphique, voire d'un label, permet de leur donner une visibilité et une continuité. Celles-ci doivent s'inscrire dans une périodicité, annoncée à l'avance, qui permet de proposer une suite aux participants, ne serait-ce qu'en indiquant « À l'année prochaine ! ». ●

ART. C'est l'ensemble des œuvres produites par les femmes et les hommes, qui ont vocation à s'adresser aux sens, aux émotions et à l'intellect. Ce qui est important est la double destination émotionnelle et intellectuelle : alors que les libéraux voudraient scinder les deux fonctions, l'émotionnel comme une marchandise et l'intellectuel comme une distinction de classe, il appartient aux communistes de fondre les deux objectifs pour que l'art soit accessible et enrichissant.

CULTURE. La culture est ce qui est propre à l'Homme, par opposition à la nature. Dans un sens plus restreint, elle est l'ensemble des traits caractéristiques d'un groupe social, qui adopte des références culturelles qui lui sont propres. Pour les libéraux, la culture est un outil d'exclusion pour déterminer qui a les bons codes sociaux et qui ne les a pas. À l'inverse, nous devons faire de la culture un outil d'inclusion et un chemin vers l'émancipation. La culture rappelle que tout s'acquiert, et que rien n'est inné.

ÉDUCATION POPULAIRE. Mouvement d'apprentissage hors des cadres traditionnels – système éducatif, scolaire et famille – qui vise à l'épanouissement individuel et collectif. Le postulat est qu'il n'y a pas un enseignant qui sait et des élèves qui ne savent pas, mais que chacun, par son expérience de vie, a quelque chose à transmettre, et donc que le savoir peut être co-élaboré avec d'autres.

ÉMANCIPATION. En droit, c'est l'acte par lequel un mineur devient capable juridiquement avant sa majorité. L'émancipation sociale est un processus visant à rendre chacun capable politiquement, réellement, maître de son chemin. Par la culture et la compréhension des schémas de domination, nous pouvons, collectivement, dépasser ces mécanismes et nous affranchir de l'idéologie libérale.

ESPRIT CRITIQUE. C'est une démarche de remise en question des valeurs, des opinions et des vérités établies pour s'interroger sur le raisonnement en lui-même porté par l'auteur d'une production culturelle. Quel est le message transmis de manière consciente ? Quelles sont les valeurs, opinions, références morales... inconscientes qui ont imprégné sa création ?

L'Ormée, une revue culturelle pour mener la bataille politique !

Entretien avec **Vincent Taconet**, membre du comité de rédaction de *L'Ormée* et de la direction fédérale du PCF de Gironde.

🕒 **Qu'est-ce que *L'Ormée* et comment est-elle née ?**

Il y a presque trente ans, sous l'impulsion de Jean-Claude Laulan et d'une poignée de camarades, est née *L'Ormée*, la revue culturelle de la fédération de la Gironde. Dans une fédération, il y a toujours moyen de trouver des camarades qui sont prêts à s'impliquer en fonction de leur domaine d'activité et de leurs envies.

Cette revue est trimestrielle, ce qui est force de discipline pour que le Parti communiste parle de culture. Et en même temps, *L'Ormée* n'est pas qu'une revue du parti : il y a un effort continu pour impliquer les acteurs des secteurs culturels, ce qui contribue à lui donner une assise et un rayonnement dépassant l'entre-soi partisan. Ces liens, tissés ou trouvés, permettent de créer une dynamique autour de la revue qui dépasse la publication elle-même.

🕒 **Tu dis que la dynamique dépasse la revue. Quels sont les objectifs politiques qu'elle se fixe ?**

L'Ormée a vocation à être le reflet des initiatives culturelles du département, tout en politisant le débat culturel. Par le biais d'interviews des acteurs culturels, le choix politique de reprendre certains articles de *L'Humanité* sur la culture, une critique des politiques culturelles des collectivités territoriales du département, tout en restant ancré dans notre territoire, nous essayons d'apporter un regard neuf sur la culture, à mille lieues de la marchandisation qui s'opère actuellement. C'est le rôle premier de l'éditorial, écrit alternativement par un homme et une



femme, mais aussi d'articles spécifiques. Par exemple, une mairie passée à droite a abandonné un centre chorographique reconnu nationalement, et la revue est intervenue sur ce sujet. Au-delà de la publication, *L'Ormée* est présente lors d'initiatives régulières, telles que la fête de *L'Humanité* Gironde, la fête de la CGT, le festival d'Uzeste... et organise également des

visibilité qu'une continuité des actions culturelles.

🕒 **D'un point de vue organisationnel, comment fonctionne *L'Ormée* ?**

Il y a un comité de rédaction qui se partage les tâches : prise de contact avec les acteurs culturels locaux, écriture des articles, mise en page, etc. Il y a également la chorale de *L'Ormée* et les amis de *L'Ormée*, des structures réunissant aussi bien des communistes que des sympathisants. Cela permet d'avoir des ressources militantes (pour la mise sous pli) et financières (par les abonnements) sans épuiser la fédération.

La revue, dont l'impression est faite à la fédération, vit par les abonnements, avec une tarification normale et un bon de soutien, ce qui permet d'assurer un support financier. Le journal est envoyé à environ mille cinq cents abonnés et autant d'exemplaires sont mis à disposition gratuitement dans les lieux culturels, les sections et à la fédération. Cette mise à disposition permet d'ac-

« Une revue est l'outil idéal pour assurer visibilité et continuité des actions culturelles. »

projections-débats en présence de réalisateurs. Nous avons toujours l'objectif de faire vivre une commission culture dans la fédération, et une revue est l'outil idéal pour assurer aussi bien une

croître continuellement le nombre d'abonnés.

N'hésitez pas à prendre contact avec les camarades de Gironde : ormee33@gmail.com 🟡

Nîmes : l'enjeu culturel comme priorité des communistes

Retour sur l'expérience de **Denis Lanoy**, secrétaire de la section de Nîmes.

De longue date, la section de Nîmes est sensible aux enjeux culturels. Quand Denis Lanoy en devient le secrétaire en 2016, c'est tout naturellement qu'il contribue à en faire une des priorités politiques du parti. Metteur en scène de métier, il connaît bien cet univers, où les communistes nîmois peuvent compter sur un tissu existant. D'un côté, deux lieux vivants situés à proximité des locaux du parti : le bar Le Prolé, à deux pas de la section, et le cercle de l'Avenir, à proximité de la fédération. Ces deux espaces organisent régulièrement des expositions et des temps culturels attirant le milieu progressiste local. De l'autre, l'association des Amis de la librairie Diderot (librairie historique proche du parti), dont plusieurs camarades sont des membres actifs, et qui anime périodiquement un café littéraire.

La section PCF va donc prendre appui sur ce terreau fertile pour organiser des rencontres thématiques, en lien avec la fédération, animées par Vincent Bouget, et le collectif Culture départemental. Deux objectifs sont assignés, l'un de court terme – construire un projet culturel local, pour les prochaines municipi-

pales – et l'autre plus profond : contribuer à clarifier les notions dans la société contemporaine autour des enjeux culturels, décortiquer ce qui se passe dans le réel pour pouvoir le trans-

« Décortiquer ce qui se passe dans le réel pour pouvoir le transformer. »

former. Pour Denis, il est clair que le rôle de la culture est aussi de poser la question du langage, d'aider à nommer les choses pour ne pas se limiter au superficiel.

En guise de premier retour, il apparaît que ces actions répondent à un réel besoin de débat et aident à décroquer, en faisant du fait culturel une préoccupation qui dépasse les seuls artistes. Un



exemple : l'émergence d'un collectif citoyen sur la question des moyens associatifs, en partant d'un débat sur la suppression des emplois aidés. Exemple à suivre ! ●

Les Journées du livre de Vienne (38), une tradition des communistes

En Isère, les communistes viennois tiennent depuis bien longtemps un événement emblématique à l'automne : Les Journées du livre et de la culture. Pendant un week-end, ils disposent de la salle des fêtes de la commune et y installent une librairie éphémère. Autour de cette base s'organisent diverses animations, selon les années : rencontres avec des

auteurs, café-débat, représentation théâtrale amateur, concert... Même si la section n'a plus les moyens humains et financiers de la grande époque, les contacts établis et le rayonnement de l'initiative garantissent son succès chaque année. Les communistes sont ainsi la seule force politique à animer un temps mêlant culture et politique. ●

Culture et éducation populaire

En Seine-Saint-Denis, culture et éducation populaire se conjuguent pour une « Coopérative des idées » !

Rencontre avec **Henriette Zoughebi***, initiatrice de l'association

La culture fait partie du terrain de lutte idéologique, et la fédération de Seine-Saint-Denis a choisi de l'investir par le prisme de l'éducation populaire, avec une association dédiée. La Coopérative est née il y a un an, juste avant la présidentielle de 2017. L'idée fondatrice était de créer un dialogue entre les « experts du quotidien » et les chercheurs et chercheuses. Tout le monde a une expérience à partager, un cadre adéquat peut aider à l'exprimer, à se former, à réfléchir collectivement. L'association se fonde sur un rapport de partage et d'égalité. Quelles que soient les positions électives ou les responsabilités politiques, toutes les paroles sont écoutées et entendues au même niveau.

Les thèmes varient mais la volonté est toujours la même : associer le plus largement possible les acteurs et actrices

du mouvement social. Syndicalistes, jeunes, responsables associatifs sont démarchés pour s'assurer que celles et ceux qui ne trouvent pas leur place dans les structures traditionnelles du Parti communiste soient présents.

« Associer le plus largement possible, les acteurs et actrices du mouvement social. »

Ce qui est prédominant, d'un point de vue organisationnel, est le format. Il n'y a pas de parole d'autorité, la salle est organisée sans tribune pour que, physiquement, les participants soient ensemble. La Coopérative démarre toujours par la parole des experts du quotidien, souvent par des jeunes, et ensuite chercheuses et chercheurs prennent la parole pour répondre aux questionnements. Ceux-ci sont d'ailleurs travaillés en commun, et non posés *a priori*.

L'objectif est que les questionnements débouchent sur des propositions politiques pour nourrir l'action politique quotidienne des communistes, en associant toutes celles et tous ceux qui ont un intérêt objectif au changement. ●

***Henriette Zoughebi**, bibliothécaire, est initiatrice de l'association La Coopérative des idées.

« Ce qui est prédominant, d'un point de vue organisationnel, est le format. Il n'y a pas de parole d'autorité, la salle est organisée sans tribune pour que, physiquement, les participants soient ensemble. »



Les rencontres de Douchy-les-Mines

Une initiative culturelle et politique nationale dans le bassin minier.

Dans le cadre de la préparation de la convention culture nationale du Parti communiste des 28 et 29 septembre prochain, les rencontres de Douchy-les-Mines des 29 et 30 juin ont vocation à être une véritable université populaire mêlant culture, politique et éducation populaire.

L'objectif d'un tel événement est de montrer qu'intellectuels, créateurs, militants politiques, syndicalistes et associatifs sont capables de se retrouver ensemble, dans un territoire particulier, pour engager la bataille culturelle et politique. À l'initiative des communistes et de leurs amis, il s'agit de construire une réflexion directement connectée à la pratique culturelle, pour combattre l'idée que la culture est un objet commercial.

« La bataille culturelle et politique se mène à partir d'une réalité concrète et matérielle. »

Ce territoire particulier, c'est le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, sinistré par le chômage. Dans une circonscription remportée par le Front national, dans une ville communiste qui mène depuis plusieurs décennies une politique cul-

turelle ambitieuse, il s'agit de faire de celle-ci un axe fort. La diversité aussi bien des thèmes que des formats répond à cet objectif fédérateur.

De manière plus opérationnelle, l'ossature de l'événement se fonde sur une agora, véritable colonne vertébrale, à laquelle s'adjoignent des espaces spé-

« Allumer une étincelle qui doit se propager dans l'espace et le temps. »

cifiques porteurs d'intentions politiques et de formats propres.

Ateliers d'éducation populaire pour découvrir, étudier, approfondir, décrypter. Groupes de travail pour échanger, réfléchir, élaborer collectivement. Tables rondes pour écouter, participer, construire une pensée. Propositions pour approcher les pratiques culturelles dans leur diversité : cinéma, chant, théâtre, photographie, littérature, arts plastiques, cirque et expositions. Débats politiques pour confronter ses idées et comprendre celles des autres, élaborer des propositions, des projets. Des rendez-vous ouverts sur le territoire, avec ses acteurs, ses réalités, ses enjeux, ses combats : la bataille culturelle et poli-



tique se mène à partir d'une réalité concrète et matérielle.

Également un parvis pour l'enfance et l'adolescence, avec des ateliers ludiques pour une découverte des droits à la culture, une culture scientifique à portée de tous, des maisons d'édition et des auteurs de livres pour la jeunesse... Une place aux livres pour favoriser les rencontres entre écrivains et lecteurs. Et des moments de convivialité et de fraternité, pour donner envie à tous de prolonger cette initiative au quotidien.

Le travail autour de la bataille des idées et des consciences relève du temps long, de la construction patiente avec les acteurs et actrices locaux de la culture. Ces rencontres sont un moyen de mettre un coup de projecteur sur la richesse et les potentialités politiques du milieu culturel, mais elles ont surtout vocation à allumer une étincelle qui doit se propager dans l'espace et le temps. ●

La rubrique « Résolutions communistes » présente à l'occasion de chaque numéro un texte issu des travaux du Conseil national du PCF. Objectif : s'appropriier son contenu et identifier ses éléments clés.

Conseil national du PCF ★ 2-3 juin 2018

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Elles sont encore très éloignées des préoccupations de nos concitoyens. Pourtant, les décisions européennes, construites avec le gouvernement de la France, influencent quotidiennement la vie de notre pays et les orientations politiques mises en œuvre. L'offensive contre nos droits sociaux est conjointement menée par le gouvernement Macron et dans toute l'Europe. La campagne politique est donc en vérité engagée et les élections européennes auront des conséquences importantes. Nous les préparons sans attendre.

Le conseil national a validé, en mars 2018, quatorze engagements sur lesquels nous mènerons campagne. La popularisation de ces engagements, en lien direct avec les attentes sociales et les luttes qui se développent dans le pays, en métropole comme en outre-mer, doit être désormais massivement engagée, par une campagne nationale d'initiatives publiques. D'ores et déjà, nous proposons une perspective à ces initiatives : la préparation les 2-3 février 2019 à Paris d'états généraux du progrès social et écologique en Europe avec plusieurs milliers de participants et des invités de toute l'Europe.

Nous adressons aujourd'hui un appel aux femmes et aux hommes de notre pays, à la jeunesse, aux acteurs et actrices des mobilisations sociales en cours en métropole comme en outre-mer, pour construire une liste de large rassemblement, porteuse de leurs attentes, utile à leurs combats. Fidèle à l'esprit du travail unitaire qu'il a conduit dans la préparation du 26 mai, le PCF réaffirme sa disponibilité pour une liste qui unisse les forces de la gauche sociale, écologique et politique engagées au service des mobilisations sociales, citoyennes, écologiques, afin de rendre plus forts les combats face à Macron et aux forces de la finance jusqu'au niveau européen. Il invite l'ensemble de celles et ceux à qui notre appel s'adresse à une réunion de travail le lundi 2 juillet à Paris pour avancer ensemble dans cette direction.

Il désigne comme chef de file pour porter nos engagements et cette démarche Ian Brossat, maire adjoint au



Ian BROSSAT,
chef de file
des communistes
pour les élections
européennes 2019.

logement à la ville de Paris, avec une équipe composée de Patrick Le Hyaric et de Marie-Pierre Vieu, députés européens, de Marie-Christine Vergiat, députée européenne du Front de gauche, d'Éric Bocquet, sénateur du Nord, coauteur de *Sans domicile fixe*, de Gilbert Garrel, syndicaliste cheminot, de Cécile Cukierman, sénatrice de la Loire, de Philippe Rio, animateur de l'appel de Grigny, d'André Chassaigne, député, président du groupe GDR, d'Anne Sabourin, responsable Europe du Parti de la gauche européenne, de Camille

Lainé, secrétaire générale du Mouvement jeunes communistes, de Mina Idir, militante féministe et antiraciste. À partir du 2 juillet, nous souhaitons que plusieurs dizaines de personnalités emblématiques des combats que nous voulons rassembler rejoignent la construction de cette liste et animent ensemble cette démarche.

Le conseil national propose d'engager tous les efforts politiques nécessaires pour parvenir à la liste la plus large et la plus efficace pour porter haut le score d'une liste capable d'élire au Parlement européen le plus grand nombre possible d'eurodéputés communistes, de gauche et du mouvement social, utiles aux combats progressistes de notre peuple, utiles à la construction d'un groupe uni de toute la gauche européenne au Parlement européen.

Un matériel national sera très rapidement disponible pour populariser nos engagements de campagne et cette démarche. D'ici là, le CN invite l'ensemble des communistes à s'emparer de la pétition « Dette de la SNCF : l'argent de la BCE pour les services publics, pas pour la finance ! » qui recueille aujourd'hui cinq mille signatures.

Au terme de la démarche engagée, le conseil national soumettra à l'automne une proposition de liste au vote des adhérents. Pour ce qui est des propositions de candidatures émanant des communistes, le conseil national ouvre conformément aux statuts l'appel à candidatures à compter du 4 juin.

Face au mépris du président, débattons, agissons ensemble !

Depuis le début du printemps, le pays connaît de fortes mobilisations syndicales, associatives, citoyennes et politiques qui continuent malgré le matraquage des médias dominants, les intimidations, les tentatives de division ou de démobilisation. Après un an d'exercice du pouvoir, la politique de Macron est contestée ; la journée du 26 mai, par l'ampleur et la diversité des forces citoyennes et organisées qui se sont mobilisées à Paris et en province, a marqué une nouvelle étape dans la contestation, le développement de processus unitaires, et l'exigence d'autres choix politiques. Le pouvoir a cependant décidé de ne pas écouter, affirme ne rien vouloir lâcher, et veut poursuivre sa casse de tous les acquis progressistes du pays. La prochaine étape annoncée est celle des retraites.

Le conseil national du PCF appelle les communistes à poursuivre et à amplifier les batailles engagées depuis plusieurs mois, à être présents et actifs dans tous les rendez-vous d'ores et déjà annoncés en juin et à prendre de nouvelles initiatives pour combattre les politiques libérales et austéritaires de Macron et de son gouvernement. Nos propositions doivent être au cœur de ces initiatives.

Nous proposons donc d'agir :

- pour un service public des transports ferroviaires de qualité, pour combattre le projet de privatisation de la SNCF lors du rassemblement de lutte au Luxembourg, à l'occasion de la réunion des ministres européens des transports, et lors des départs en vacances devant les gares pour nous adresser aux usagers ;
- pour l'avenir du logement social contre la loi Elan en cours d'examen à l'Assemblée nationale ;
- pour refuser la sélection à l'entrée à l'université en participant aux mobilisations, en organisant des accueils et accompagnements des lycéens en lien avec le MJCF ;
- pour la dignité et l'égalité, pour faire entendre les exigences des habitantes et des habitants des Hauts-de-France, de Normandie, comme ceux des villes, quartiers populaires et des territoires ruraux du pays. Ces exigences peuvent et doivent s'appuyer sur le mouvement lancé il y a huit mois par nombre d'élus, d'associations et de citoyens des quartiers sous le nom d'« Appel de Grigny » et qui a mis le gouvernement face à ses responsabilités sur ses choix en matière de politique de la ville. Relayer la colère des habitants face au discours présidentiel du 22 mai, en appuyant les propositions contenues dans

le plan remis par Jean-Louis Borloo à Emmanuel Macron.

- pour refuser la hausse de la CSG et exiger des pensions décentes, partout en France aux côtés des retraités. Alors que le gouvernement lance un simulacre de consultation publique sur le projet de réforme de retraites, le conseil national crée un collectif de travail chargé d'impulser une campagne nationale, nos initiatives et faire vivre nos arguments et nos propositions alternatives ;
 - pour exiger du gouvernement une revalorisation du SMIC et des minima sociaux le 1^{er} juillet ;
 - pour exiger le renforcement des moyens matériels et humains nécessaires à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale ; aux côtés des salariés et des salariées de Carrefour, pour contrer le plan de licenciement et la fermeture de plus de deux cents magasins dans le pays ;
 - pour défendre et promouvoir des services publics de qualité pour toutes et tous avec la Convergence des services publics, en poursuivant notre campagne de mise sous protection citoyenne des services publics, sous diverses formes telles que des chaînes humaines ;
 - aux côtés des personnels des hôpitaux et EHPAD, des usagers pour faire entendre les exigences d'un plan d'urgence pour la santé ; et en poursuivant avec nos parlementaires le tour de France des hôpitaux, afin de construire de futures actions (marches blanches...) à l'automne pour changer le budget de la Sécurité sociale. Nous proposons aux forces progressistes, aux citoyennes et citoyens en lutte contre la politique libérale de Macron et sa dérive monarchique et autoritaire, de faire un temps fort de mobilisation, à Versailles, au moment où le président s'adressera aux parlementaires réunis en congrès pour tenter de faire avaliser sa réforme constitutionnelle. Il s'agira de faire entendre nos exigences d'égalité, de solidarité, de justice sociale et de démocratie !
- Ces mobilisations, nous les poursuivrons tout au long de l'été, en tenant notamment de multiples actions de solidarité concrètes. Nous les amplifierons pour permettre aux personnes, aux familles les plus modestes de vivre mieux et en même temps de porter l'exigence du droit aux vacances, à une alimentation de qualité... Nous lançons la préparation de la Fête de l'Humanité des 14, 15, 16 septembre, nous engageons le placement du bon de soutien dans toutes les initiatives à venir pour que la fête soit le rendez-vous de toutes celles et tous ceux qui luttent, et qu'elle soit bien la fête de toutes et tous, la fête de toutes les causes communes. ●

Construction du parti ou rassemblement ?

Le cas de l'Alliance rouge-verte danoise

— PAR VINCENT BOULET* —

Il est toujours instructif de regarder comment les organisations dont nous sommes proches en Europe envisagent les questions stratégiques et tactiques, en prenant en compte, bien évidemment, l'importance du contexte national. De ce point de vue, le dernier congrès de l'Alliance rouge-verte (ARV) danoise qui s'est tenu en avril est particulièrement important.

L'ARV se trouve dans une position charnière. Le retour d'une droite revancharde au pouvoir en 2015 met la gauche danoise au défi de reprendre le pouvoir lors des législatives qui se profilent en 2019. L'ARV peut être en position de décider des contours d'une éventuelle majorité de gauche, dans un contexte où l'espace social-démocrate est éclaté en trois organisations plus ou moins marquées à gauche.

Nous avons des débats avec l'ARV sur la question européenne. Mais cela ne résume pas les positions de cette organisation. La France insoumise essaie d'instrumentaliser l'ARV, alors que l'orientation politique intérieure de cette dernière est exactement le contraire de ce que fait la FI en France. L'ARV a en effet adopté une orientation politique que l'on peut résumer en trois points :

- Elle affirme fortement la nécessité de chasser la droite du gouvernement.
- Elle met en valeur son programme propre en adoptant un programme de gouvernement : « cent jours avec l'Alliance rouge-verte », qui sont une compilation financée et chiffrée de cent mesures dans des secteurs divers : droit du travail, égalité, santé, logement, reconversion écologique, solidarité internationale, école, culture...
- Elle instaure une politique de négociation avec les autres forces de la gauche danoise, intitulée « stratégie des lignes rouges ». L'approche est la suivante : l'Alliance fait une offre politique à l'ensemble de la gauche danoise, à condition de respecter des « lignes rouges » qui sont au nombre de deux : une politique progressiste pour les droits des travailleurs

(salaires, conventions collectives, retraites) et rupture avec la politique de discrimination contre les migrants mise en place par le gouvernement de droite avec le soutien de l'extrême droite. Cette tactique reste encore à affiner selon la manière dont elle peut se décliner en une offre de pouvoir, c'est-à-dire la base politique sur laquelle l'ARV peut soutenir et éventuellement participer à un futur gouvernement de gauche. Ce n'est donc pas un catalogue sans fin et peu structuré mais des marqueurs politiques permettant d'ouvrir des brèches dans l'ordre dominant.

À la question « construction du parti » ou « rassemblement », l'ARV répond donc par l'articulation des deux en posant une autre question : comment l'ARV peut être utile pour la gauche et le peuple danois ? Cela implique d'affirmer la voix originale du parti dans un paysage politique instable, incertain et mouvant, en construisant un programme de gouvernement crédible de gauche qui avance des propositions pour rompre avec l'ordre existant. Et, en même temps, de dire comment il est possible et réalisable d'y parvenir : c'est-à-dire comment il est possible d'ouvrir des brèches en construisant des alliances sur la base d'une offre politique publique que tout le monde peut comprendre. Les deux éléments s'entretiennent mutuellement. Ce n'est donc ni un « rassemblement » sans contenu, ni du nombrilisme. Mais cela revient *in fine* à poser la question du front unique au sens historique du terme : une offre politique incluant des propositions clés marquant politiquement ce qu'est la gauche dans l'intérêt du plus grand nombre et capable de faire bouger les lignes entre la gauche et la droite, mais aussi dans la gauche elle-même, en construisant un rapport de force politique et en mettant l'organisation en mouvement, ce qui est la condition pour la construire. ●

*Vincent Boulet est représentant du PCF au comité exécutif du PGE.

Un plan d'urgence pour les hôpitaux

Après le tour de France des hôpitaux, réalisé par les parlementaires communistes, le PCF propose un plan d'urgence !

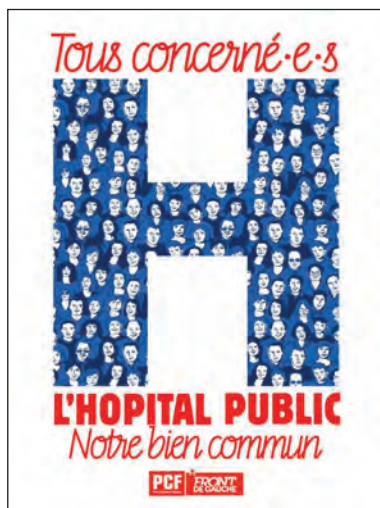
Étant donné la situation dramatique des hôpitaux en raison de l'austérité, une multitude de femmes et hommes, personnels, élus, usagers se mobilisent. La recherche de rentabilité et la domination de la culture des marchés financiers sont à l'origine d'une grande souffrance, tant des personnels, allant jusqu'au suicide, que des malades, conduisant à des surmortalités.

Il faut stopper ce désastre et exiger, sans attendre, un plan d'urgence pour l'hôpital.

Le Parti communiste français a lancé une campagne nationale dans laquelle s'inscrit la volonté de proposer un plan d'avenir pour l'hôpital public. Les parlementaires communistes, quant à eux, ont engagé le tour de France des hôpitaux.

Cet article, rédigé avec l'apport de la commission économique de notre parti, a pour but de donner des repères sur des mesures pouvant être appliquées tout de suite. Il est centré sur l'hôpital et ne fait que citer nos propositions structurelles connues.

Les plans régionaux de santé 2018/2027 devraient être l'occasion d'interventions de nos élus : les avis des collectivités territoriales ont été rendus à des dates variables selon les régions. Ces plans poursuivent la politique de déstructuration de l'hôpital et doivent donc être rejetés, en exigeant de répondre aux besoins de proximité de la population dans un maillage territorial comprenant au moins un centre de santé par bassin de vie en lien avec des structures de prévention et hospitalières publiques



de proximité luttant contre la désertification médicale et le renoncement aux soins.

DES MESURES PEUVENT ÊTRE PRISES DÈS CETTE ANNÉE

Création d'emplois et formations

- Il y a urgence à mettre en place un plan de création de cent mille emplois et la titularisation de tous les contractuels ;
- Nous exigeons une augmentation de tous les quotas de formation et du numerus clausus pour la rentrée scolaire 2018 et donc des recrutements immédiats d'étudiants ;
- Il faut mettre un terme à la souffrance à l'hôpital des personnels et des malades, en redéfinissant de nouveaux critères de conditions de travail et de vie à l'hôpital et en donnant un vrai pouvoir aux instances de représentation du personnel.

Moratoire

Il faut un moratoire sur toutes les fermetures de services, regroupements de SMUR, ventes de biens fonciers et immobiliers, suppressions de lits, réorganisations, restructurations et partenariats public/privé. Ce moratoire doit permettre de prendre le temps d'une élaboration démocratique de l'évaluation des besoins et des projets médicaux avec les organisations syndicales des personnels, les élus, les associations d'usagers.

Desserrement de la contrainte financière

- Gel du remboursement des dettes et audit sur leur cause. En fonction des résultats de l'audit, conversion en une dette à très long terme et à 0 % d'intérêt des emprunts contractés sur le marché financier, en les faisant reprendre par la Caisse des dépôts et consignations, et refinancer auprès de la Banque centrale européenne ;
- Pas de réserve prudentielle sur l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) 2018, entraînant une baisse intenable sur les tarifs payés aux hôpitaux ;
- Un collectif budgétaire sur la loi de finances de la Sécurité sociale 2018. Il augmenterait les recettes avec :
 - 2 milliards pris sur les 5 milliards de recettes publiques supplémentaires ;
 - une cotisation exceptionnelle de 5 % sur les dividendes et charges d'intérêt reçus par les entreprises et banques, affectée au système de soins et aux EHPAD, préfigurant ►►

- » une nouvelle cotisation sociale de 12 % affectée à tout le système de santé ;
- Remboursement aux hôpitaux de la taxe sur les salaires et de la TVA (correspond en fait à un prélèvement indirect de l'État sur la Sécurité sociale) : les 4 milliards reversés permettraient la création des emplois et le financement de la formation ;
- Renégociation du prix des médicaments achetés par les pharmacies centrales.

Investissements

L'hôpital a besoin d'un plan d'urgence d'investissements tant immobiliers que mobiliers mais aussi en moyens techniques, scientifiques, numériques et médicaux.

LE PLAN D'URGENCE DANS LE CADRE DES PROJETS DE LOIS DE FINANCES 2019

- Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2019 pour son volet dépenses hospitalières :
 - aller vers la suppression des enveloppes fermées, avec dès 2019 un ONDAM d'au moins 4,5 % (voir encadré) ;
 - suppression de la tarification à l'activité (T2A) pour la remplacer par un nouveau mode de financement répondant aux besoins et mettant en avant des critères d'efficacité sociale et non, comme le préconise la ministre, par une nouvelle manière de mise en concurrence, facilitant la privatisation.

ONDAM

Il a été créé par les ordonnances de 1996 (plan Juppé). Il est fixé chaque année par la loi de financement de la Sécurité sociale (L.F.S.S.). Il intègre un objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville et d'hospitalisation dispensés dans les établissements privés ou publics, mais aussi dans les centres médico-sociaux.

- Projet de loi de finances (PLF) 2019 :
 - plan d'investissements dans les hôpitaux ;
 - suppression de la taxe sur les salaires et de la TVA dans les hôpitaux ;
 - financement des activités de formation et de recherche des centres hospitaliers par les budgets correspondants de l'État et un soutien à ceux des régions ;
 - taxation temporaire des profits éhontés de l'industrie pharmaceutique.

DES RÉFORMES STRUCTURELLES À L'ORDRE DU JOUR

- Mise en débat d'une grande loi de santé publique. On ne peut pas abroger les lois Bachelot et Touraine sans les remplacer ! Cette nouvelle loi devra avoir :
 - un volet « hôpital » : suppression des GHT, remplacés par des coopérations volontaires, suppression des pôles et fonctionnement démocratique ;
 - un volet « soins de ville » avec la création d'un service public de soins primaires ;
 - un volet « psychiatrie » ;
 - un volet « démocratie sanitaire » permettant la détermination des besoins et l'évaluation de leur satisfaction ;
 - un volet « numérique » au service des personnels et des malades, en adéquation avec les bouleversements scientifiques, technologiques et médicaux ;
 - un volet « prévention ».
 - Mettre en œuvre un plan de développement des formations des personnels médicaux et paramédicaux. Celui-ci doit s'inscrire dans la suppression du *numerus clausus* et avec l'exigence de moyens pour l'accueil des futurs étudiants dans de bonnes conditions à l'université et à l'hôpital public tant en personnels universitaires qu'en moyens financiers et stages.
- Le développement d'une sécurité d'emploi et de formation doit per-

mettre l'adaptation aux modifications techniques et la promotion sociale des personnels.

- Une Sécurité sociale du XXI^e siècle :
 - la santé 100 % sécu : le remboursement de tous les soins prescrits par la Sécurité sociale à 100 % ;
 - une cotisation du XXI^e siècle avec deux volets : une cotisation sociale additionnelle, assise sur les revenus financiers des entreprises (dividendes, etc.), et une modulation des cotisations des entreprises pour les accroître en fonction de la politique salariale et d'emploi qu'elles mènent, notamment à l'encontre de celles qui suppriment des emplois et en matière d'égalité salariale femme/homme.

« La recherche de rentabilité et la domination de la culture des marchés financiers sont à l'origine d'une grande souffrance tant des personnels et des malades. »

- Un pôle public du médicament pour lutter contre le pillage de l'assurance maladie par les multinationales ;
 - Une mobilisation de la formidable puissance de création monétaire de la BCE.
- Pour financer à 0 % les investissements et dépenses de développement indispensables dans le système de santé – embauches, formation, recherche, équipements hospitaliers – à travers un Fonds européen de développement des services publics démocratique ●

Qui contrôle le CAC 40 ?

Une étude de la société Euronext sur les actionnaires du CAC 40 montre, contrairement à une idée reçue, le poids persistant des grandes familles ; elle témoigne aussi de l'opacité du système : on ignore en effet l'identité d'un actionnaire sur deux.

— PAR GÉRARD STREIFF —

L'opérateur de la Bourse de Paris, Euronext, a procédé, pour les trente ans du CAC 40, à une analyse de l'actionnariat des entreprises concernées. La précédente étude remonte à 2012. Les chiffres dont on dispose aujourd'hui recouvrent donc la période 2012-2016.

Premier enseignement : on ne connaît que 58 % de l'actionnariat du CAC 40. Pour le lien *Boursier.com* : « 60 % seulement de l'actionnariat du CAC 40 est connu : les propriétaires des 40 % restants, qui pèsent 564 milliards d'euros, sont hors des radars des données collectées. » Euronext, qui est pourtant la structure la mieux qualifiée pour dévoiler les coulisses de la Bourse, avoue ignorer l'origine de près de la moitié des fonds. Les enquêteurs avancent un argumentaire technique, genre « la part relativement faible de l'actionnariat dévoilé par ces sources publiques s'explique notamment par la fragmentation de l'actionnariat, couplé à l'absence d'obligation de publication des positions en dessous du seuil de 5 %, comme requis par l'Autorité des marchés financiers (AMF) ». Reste que près de 600 milliards d'euros d'actions du

CAC 40, élément phare de la Bourse de Paris, sont d'origine inconnue. Euronext assure avoir étudié les rapports et documents de référence des entreprises du CAC 40, identifiant 34 % des actionnaires. L'opérateur a aussi travaillé avec la base de données de MorningStar (80 000 fonds) et celle de Factset (fonds souverains). Toutes les recherches de ces fins limiers n'ont cependant permis de retrouver que 58 % des détenteurs ! Manquent 42 %, un pourcentage considérable. Et une opacité qui autorise toutes les interprétations : est-ce de l'argent sale, issu de la fraude, du crime organisé, du trafic d'armes ou d'êtres humains, de la drogue ?

LE POIDS PERSISTANT DES FAMILLES

La répartition des 58 % identifiables n'en demeure pas moins intéressante.

Les « familles » que l'on disait dépassées, caduques, définitivement bousculées par la mondialisation, effacées par le tsunami des multinationales et autres fonds de pension, les familles demeurent bien présentes.

« Le CAC est aussi une histoire de famille », note Euronext. Les fondateurs et leurs familles détiennent 10 % du capital, soit 136 milliards d'euros. « Des familles et des fondateurs ont été identifiés dans 19 des 40 sociétés du CAC 40 et elles dépassent 20 % de l'actionnariat dans dix sociétés. » La place des familles est même plus importante qu'en 2012 (9,7 % alors). Si l'on rapporte leur poids à l'actionnariat connu, elles pèsent même 17,2 %.

« C'est l'un des grands enseignements de l'étude, note Hervé Rousseau du *Figaro Économie* (31 janvier 2018). »

« 60 % seulement de l'actionnariat du CAC 40 est connu : les propriétaires des 40 % restants, qui pèsent 564 milliards d'euros, sont hors des radars des données collectées. »

► Les multinationales sont encore largement détenues par les familles des fondateurs, soit 60 % de la capitalisation du CAC 40. »

Le premier actionnaire connu du CAC 40 est le groupe familial Arnault avec 43 milliards d'euros, issus pour l'essentiel de sa participation de 46 % au capital Moët Hennessy Louis Vuitton (LVMH). Le seul LVMH représentait à la fin de l'année 2016 3,2 % de l'ensemble du CAC 40 et cette part a dû progresser puisque LVMH a gagné depuis plus de 35 % en Bourse et s'est hissé

à la première place du CAC 40 par la capitalisation. « Pour les professionnels, cette forte présence des familles est l'une des grandes forces du CAC 40. C'est une spécificité que la France partage avec l'Allemagne et c'est aussi pour les investisseurs un gage de stabilité et de performance pour les investisseurs. »

Pour Emmanuel Chapuis, responsable de la gestion Large Caps chez Oddo BHF AM, « les sociétés familiales développent des stratégies de longue haleine, elles sont farouchement attachées à leur indépendance et évitent les prises de risques excessives. Elles souhaitent valoriser leur patrimoine dans le temps ». Le groupe familial Arnault est suivi par la famille Bettencourt Meyers (L'Oréal) puis par la famille Pinault (Kering).

CAC 40, LE JACKPOT DE 2017

« 2017, année faste pour les entreprises du CAC 40. Les grands groupes français sont en excellente forme. Les entreprises auront dégagé collectivement plus de 94 milliards d'euros de profits en 2017. C'est 20 % de plus qu'en 2016 qui fut déjà un excellent millésime. Le record de 2007, avec près de 95 milliards d'euros de bénéfices, est égalé. Les ténors français ont matière à se féliciter. Entre l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump, qui s'est montré tout aussi imprévisible dans l'exercice du pouvoir que lors de sa campagne, un agenda politique particulièrement chargé en Europe, le formidable rebond du prix des matières premières ou encore l'envolée de l'euro, les sociétés ont évolué en terrain miné en 2017. Les champions français ont visiblement su déjouer la plupart de ces pièges. [...] Sur les 39 entreprises du CAC 40 qui ont dévoilé leurs comptes, 31 affichent des résultats en hausse. La palme du plus fort bénéfice revient à Sanofi (8,4 milliards d'euros). La palme de la plus forte progression revient quant à elle à STMicroelectronics, nouveau venu au sein du CAC 40 et dont le bénéfice a été multiplié par près de 5 ! Le fournisseur d'Apple surfe sur la demande sans cesse croissante de produits high-tech. [...] Les bénéfices (+20 %) progressent à un rythme bien plus soutenu que les ventes (+5,8 %). Total en offre un exemple frappant. Pour faire face à l'effondrement des cours du pétrole entre 2014 et 2016, le géant français qui menait grand train a sabré dans ses dépenses et ses investissements. Résultat aujourd'hui, il gagne pratiquement autant d'argent avec un baril proche de 65 dollars qu'avec un cours supérieur à 100 dollars quelques années en arrière. Son bénéfice net a fait un bond de près de 40 % l'an dernier à 7,2 milliards d'euros. Le secteur financier « qui pèse également très lourd dans le CAC 40 a aussi très bien mené sa barque en 2017 ». BNP Paribas a engrangé un résultat net de plus de 7,75 milliards d'euros et dans le secteur voisin de l'assurance AXA affiche quant à lui le plus fort bénéfice de son histoire (6,2 milliards d'euros).

Hervé Rousseau,
Le Figaro Économie, 5 mars 2018

« Le premier actionnaire
du CAC 40
est le groupe familial Arnault
avec 43 milliards d'euros. »

Les « gestionnaires d'actifs », avec 350 milliards d'euros investis, représentent 25,9 % du poids de l'indice. Par rapport à la précédente enquête (2014), ces gestionnaires gagnent quatre points. Les plus importants s'intitulent BlackRock, Vanguard, Amundi, Capital Group, Natixis.

« L'appauvrissement » de l'État français est net. Sa part a fortement diminué entre 2012 et 2016, passant de 6 % à 3,7 %, du fait notamment de la sortie d'EDF. Le journal *Les Échos* parle d'une tendance au désengagement de l'État actionnaire depuis plusieurs années déjà (Engie, Safran...), politique « qui devrait se poursuivre ces prochaines années » avec Emmanuel Macron.

Résultat : « Les États étrangers sont presque aussi présents que la France, en direct ou au travers des fonds souverains. » La Norvège, par exemple, est présente dans trente-neuf entreprises sur quarante. ●

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDIAs) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

La loi dite « secret des affaires »

Une loi qui étend le domaine de la répression et restreint le champ des investigations.

— PAR ACRIMED —

Le 18 avril une pétition a été lancée par le collectif « Stop secret d'affaires », adressée aux parlementaires et visant à amender la proposition de loi, dite de « protection des savoir-faire et des informations commerciales » qui, en l'état, est lourde de menaces :

« [...] Sous couvert de protéger les entreprises, [la loi « secret des affaires »] verrouille l'information sur les pratiques des firmes et les produits commercialisés par les entreprises. Des scandales comme celui du Mediator ou du bisphénol A, ou des affaires comme les Panama Papers ou LuxLeaks pourraient ne plus être portés à la connaissance des citoyens. En gravant dans le marbre la menace systématique de longs et coûteux procès, cette loi est une arme de dissuasion massive tournée vers les journalistes, les syndicats, les scientifiques, les ONG et les lanceurs d'alertes. »

L'ÉMERGENCE DES POURSUITES-BÂILLONS

Cette proposition de loi, aussi potentiellement délétère soit-elle pour la liberté d'informer, ne saurait surprendre. Elle s'inscrit en effet dans une tendance durable de la part des détenteurs du pouvoir économique à mobiliser les ressources du droit pour dissuader les enquêtes portant sur la façon dont ils mènent leurs affaires et soustraire ainsi à l'attention du public des informations d'intérêt géné-

ral. Voici quatre exemples qui illustrent cette tendance.

Le 9 mai 2018, Bastamag titre : « Bolloré perd définitivement son premier procès en diffamation intenté à Bastamag ». Ce premier procès portait sur un article publié le 12 octobre 2012, c'est-à-dire il y a plus de cinq ans. Yvan Du Roy note : « Cette première procédure, qui aura duré cinq ans depuis notre mise en examen, a coûté plus de 13 000 euros à notre modeste budget. C'est, en temps de travail rémunéré, l'équivalent d'une dizaine d'articles comme celui que nous avons publié et sur lequel la justice nous a donné raison. Dix articles que nous n'aurons pas écrits, autant d'informations pour "un débat d'intérêt général" qui n'auront pas été publiées, autant d'injustices qui n'auront pas été mises en lumière. »

Le 5 février 2018, nous écrivions : « *Challenges* condamné pour infraction au secret des affaires – L'hebdomadaire économique *Challenges* a été condamné mi-janvier par le tribunal de commerce pour avoir révélé dans un article qu'un administrateur judiciaire avait été nommé dans une grande entreprise. D'après *Le Canard enchaîné* du 31 janvier, *Challenges* a dû retirer l'information de son site et ne peut plus rien publier sur le sujet "sous astreinte de 10 000 euros par infraction constatée". L'hebdomadaire satirique s'interroge sur le bien-fondé de cette condamnation : "Certes, les pro-

cédures de conciliation et de mandat *ad hoc* revêtent un caractère confidentiel... pour les parties prenantes ! En quoi cela engage-t-il un journal ? La divulgation de cette information contribue à "l'information du public sur une question d'intérêt général", a plaidé *Challenges*, rappelant que les difficultés financières de la société avaient déjà fait l'objet de nombreux articles. Où débute et où s'arrête

« Sous couvert de protéger les entreprises, la loi "secret des affaires" verrouille l'information sur les pratiques des firmes et les produits commercialisés par les entreprises. »

le secret des affaires ?" *Challenges* a fait appel de cette condamnation. »

Le 26 avril 2017, nous retracions les étapes du « traitement » que le groupe Bolloré réserve au journaliste de France Inter Benoît Collombat (trois plaintes en diffamation) depuis plus de huit ans et relevions que « parmi les pas- ►►

► sages poursuivis par Bolloré dans sa dernière plainte, figure celui-ci :

« Plus efficace encore que le harcèlement judiciaire, l'arme fatale de Bolloré reste incontestablement l'argent. Ainsi, selon *Le Canard enchaîné*, l'homme d'affaires a récemment fait supprimer d'importants budgets publicitaires de l'agence Havas au journal *Le Monde*, à la suite de deux articles qui lui ont profondément déplu. Le premier présente Bolloré comme "le plus grand prédateur de la place de Paris". L'autre article concerne l'implantation de Bolloré en Côte d'Ivoire, notamment les conditions dans lesquelles il a décroché la concession du deuxième terminal à conteneurs du port d'Abidjan. Au total, il s'agit d'une perte de plus de 7 millions d'euros sur deux ans pour le quotidien détenu par les hommes d'affaires Pierre Bergé, Xavier Niel et Mathieu Pigasse. »

Le 22 janvier 2016, dans un article intitulé « Tentative de bâillonner la critique des sondages : un observatoire menacé », nous avons relaté « les étapes du marathon judiciaire imposé par Christian Latouche et Fiducial à l'Observatoire des sondages et à Alain Garrigou (directeur d'alors de cet observatoire) ». Nous citons alors un texte de mars 2013 dans lequel Alain Garrigou analysait ainsi la multiplication des poursuites-bâillons : « Cette stratégie consiste, pour des citoyens riches, ou des entreprises, à attaquer leurs critiques sur le terrain judiciaire. Rejouant la partie du pot de fer contre le pot de terre, ils tentent ainsi d'imposer à leurs adversaires des frais judiciaires démesurés. Quant à eux, ils ne risquent pas grand-chose, puisque leur fortune leur permet de perdre en justice. Ils soulignent le danger de s'en prendre à eux, même avec de bonnes raisons. »

VERS UNE PÉRENNISATION DES POURSUITES-BÂILLONS ?

Pour comprendre en quoi la loi dite « secret des affaires » représente une évolution dans les « poursuites-bâillons » en France, il nous paraît de bonne méthode d'exposer un cas pratique : si

« Des scandales comme celui du Mediator ou du bisphénol A, ou des affaires comme les Panama Papers ou LuxLeaks, pourraient ne plus être portés à la connaissance des citoyens. »

le texte adopté par l'Assemblée nationale le 28 mars 2018 avait été en vigueur en 2014, lors de la publication des LuxLeaks, ces documents révélant les pratiques d'évitement fiscal mises en œuvre au Luxembourg par de nombreuses multinationales, ils seraient tombés sous le coup de la loi !

En effet, voilà comment l'article L. 151 1 du code de commerce définit les informations relevant du secret des affaires :

« Est protégée au titre du secret des affaires toute information présentant l'ensemble des caractéristiques suivantes :

1. Elle n'est pas, en elle-même ou dans la configuration et l'assemblage exacts de ses éléments, généralement connue ou aisément accessible à une personne agissant dans un secteur ou un domaine d'activité s'occupant habituellement de cette catégorie d'informations ;
2. Elle revêt une valeur commerciale, effective ou potentielle, parce qu'elle est secrète ;
3. Elle fait l'objet de la part de son détenteur légitime de mesures de protection raisonnables, compte tenu des circonstances, pour en conserver le secret, notamment en mentionnant explicitement que l'information est confidentielle. »

Or il s'avère que les documents obtenus par des lanceurs d'alerte dans l'affaire des LuxLeaks, soit le contenu de plusieurs centaines d'accords fiscaux conclus par des cabinets d'audit avec l'administration fiscale luxembourgeoise pour le compte de nombreux clients internationaux et révélés par les journalistes du Center for Public Integrity, contiennent bien des informations : - que des gens qui ne veulent pas les

voir diffusées dans l'espace public peuvent déclarer comme revêtant une valeur commerciale ;

- qui ne sont pas aisément accessibles à une personne agissant dans un secteur ou un domaine d'activité s'occupant habituellement de cette catégorie d'informations ;

- qui ont dû faire l'objet de la part de leurs détenteurs de mesures de protection raisonnables.

Comme cela s'est produit au Luxembourg, dès lors que la proposition de loi entrera en vigueur, les lanceurs d'alerte et les journalistes se verront opposer le secret des affaires, lorsqu'ils détiendront et divulgueront des informations répondant à ces trois critères si flous et généraux qu'ils semblent pouvoir recouvrir toute péripétie de la « vie des affaires » dès lors qu'elle n'a pas été rendue publique par une entreprise elle-même ; il est d'ailleurs fort probable qu'il appar-

« Cette loi sera une arme au service des intérêts privés contre l'intérêt général. »

tiendra au juge de préciser au cas par cas quelle information relève du secret des affaires ou pas.

Toutefois, l'article L.151-6 prévoit des exceptions :

« I. - Le secret des affaires n'est pas

protégé lorsque l'obtention, l'utilisation ou la divulgation du secret est requise ou autorisée par le droit de l'Union européenne ou le droit national, notamment dans l'exercice des pouvoirs d'enquête, de contrôle, d'autorisation ou de sanction des autorités judiciaires ou administratives.

Il n'est pas non plus protégé lorsque l'obtention, l'utilisation ou la divulgation du secret est intervenue :

1. Pour exercer le droit à la liberté d'expression et de communication, y compris le respect de la liberté de la presse, et à la liberté d'information telle qu'établie dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
2. Pour révéler, dans le but de protéger l'intérêt général et de bonne foi, une activité illégale, une faute ou un comportement répréhensible, y compris lors de l'exercice du droit d'alerte tel que défini par l'article 6 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ;
3. Pour la protection d'un intérêt légitime reconnu par le droit de l'Union européenne ou le droit national, notamment pour empêcher ou faire cesser toute menace ou atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique, à la santé publique et à l'environnement.

II. – Le secret des affaires n'est également pas protégé lorsque :

1. L'obtention du secret des affaires est intervenue dans le cadre de l'exercice du droit à l'information et à la consultation des salariés ou de leurs représentants ;
2. La divulgation du secret des affaires par des salariés à leurs représentants est intervenue dans le cadre de l'exercice légitime par ces derniers de leurs fonctions, pour autant que cette divulgation ait été nécessaire à cet exercice. »

Ainsi, dans le cas des LuxLeaks, les journalistes auraient donc pu se défendre en prouvant que la divulgation des informations protégées a été effectuée

« La stratégie des "poursuites-bâillons" consiste, pour des citoyens riches, ou des entreprises, à attaquer leurs critiques sur le terrain judiciaire. Ils tentent ainsi d'imposer à leurs adversaires des frais judiciaires démesurés. »

dans l'exercice de leur « liberté d'expression et de communication, y compris le respect de la liberté de la presse, et à la liberté d'information telle qu'établie dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ».

Par conséquent, les journalistes ne seront peut-être pas condamnés pour la violation du secret d'affaires mais le seul risque d'être poursuivi a un effet dissuasif en ce qu'il fait peser une pression financière et sociale sur les personnes visées, qui, selon leur statut, pourraient être conduites à abandonner toute velléité de divulguer les informations qu'elles détiennent. Ces pratiques, désormais clairement identifiées comme étant des « poursuites-bâillons » sont devenues monnaie courante pour certaines multinationales qui sont de plus en plus imaginatives sur leur supposé fondement. En ce sens, il est important de prévoir des amendes civiles dissuasives en cas de procédure dilatoire ou abusive de la part des plaignants pour éviter ces pratiques. Or l'article L. 152-6 du code du commerce plafonne l'amende à « 20 % du montant de la demande de dommages et intérêts », ou, en l'absence de demande de dommages et intérêts, à 60 000 euros. Une somme évidemment dérisoire s'il s'agit de dissuader des multinationales faisant des milliards d'euros de profits de se servir de la justice pour empêcher la divulgation d'informations gênantes. Plus inquiétant encore, le Sénat a supprimé la sanction civile lors de l'adoption de son texte en première lecture. La loi dite « secret des affaires » : une

étape supplémentaire dans un travail de sophistication des outils juridiques permettant à ceux qui ont intérêt à ce que ne soient pas dévoilées au public certaines informations relatives aux activités des entreprises, de restreindre le nombre et le type de thèmes et d'objets considérés comme légalement « investigables » par des journalistes, chercheurs, ONG, syndicats, etc. Cette loi agira probablement comme un poison plus ou moins lent selon la solidité financière du média attaqué et la position dans l'espace médiatique des médias et journalistes concernés et sera une arme au service des intérêts privés contre l'intérêt général. ●

Les groupes Gauche démocrate et républicaine, France insoumise et Nouvelle Gauche ont déposé le 25 juin un recours auprès du Conseil constitutionnel pour contester l'adoption définitive – après une procédure accélérée – de cette loi, votée le 14 juin par 61 voix (LREM, MODEM et droite) contre 21 (PS, PCF et FI).

Le droit à l'avortement : un combat de gauche toujours d'actualité

Les luttes menées en Belgique et le rôle des communistes.

— PAR ÉLISE WYNEN* —

Partout dans le monde, le droit des femmes à disposer librement de leur corps est mis sous pression. L'Espagne et la Pologne ont récemment connu des tentatives pour restreindre très fortement le droit à l'avortement. Heureusement, une forte mobilisation a fait reculer les gouvernements. L'été dernier, dans l'Arkansas, aux États-Unis, un projet de loi a vu le jour pour empêcher les femmes de décider seules d'un avortement. En Belgique, l'avortement est toujours inscrit au code pénal. À Malte, il est tout simplement interdit. Se mobiliser est donc plus que jamais indispensable.

Comme on le voit dans de nombreux pays, en 2017, le libre choix des femmes à avoir ou non un enfant est loin d'être acquis. Pire : nous ne sommes pas à l'abri de sérieux reculs. C'est pourquoi la mobilisation est plus que jamais d'actualité. En effet, c'est la mobilisation sur le terrain qui, dans l'histoire de la lutte pour le droit à l'avortement, a fait bouger

les lignes pour ce droit fondamental des femmes.

L'« AFFAIRE PEERS » ET LES MOBILISATIONS À L'ORIGINE DE LA DÉPÉNALISATION DE L'AVORTEMENT

En Belgique, le docteur Willy Peers a été la figure la plus célèbre du combat pour le droit à l'avortement. Le 18 janvier 1973,

dicapée mentale qui avait été violée par le compagnon de sa mère.

Cette arrestation sera l'élément déclencheur de « l'affaire Peers » et d'une vaste mobilisation du mouvement féministe. Certains médecins sortent de la clandestinité et des militantes ouvrent des centres pratiquant l'avortement. Des manifestations sont organisées dans tout le pays. Le 29 janvier 1973, malgré une interdiction du bourgmestre, quelque

« Le libre choix des femmes à avoir ou non un enfant est loin d'être acquis. »

ce médecin gynécologue a été arrêté et incarcéré à la suite d'une dénonciation anonyme pour avoir pratiqué un avortement sur une jeune fille (mineure) han-

dix mille personnes marchent dans les rues de Namur. Une pétition récolte rapidement plus de cent vingt mille signatures, et huit cents femmes et deux cents

médecins se déclarent symboliquement « complices » du docteur Peers pour avoir eu recours à l'avortement.

Les travailleuses de la Fabrique nationale (FN) à Herstal, les « femmes-machines » comme on les avait baptisées, vont également rejoindre les manifestations des femmes. Ces ouvrières luttent pour l'égalité des salaires : alors qu'elles travaillent comme les hommes, elles sont payées moins et ont moins de droits. Rappelons qu'à cette époque, les femmes mariées n'avaient pas le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari. Le combat pour l'avortement s'insérerait donc dans une prise de conscience plus large : c'étaient toujours les hommes, l'Église, l'État, le médecin qui décidaient à leur place.

Ces femmes ont véritablement lancé la seconde vague de féminisme. « Ce que les femmes ont surtout obtenu, c'est la prise en compte des problèmes de la vie privée dans les positions et les revendications syndicales : crèches, prise en compte des familles monoparentales, contraception, avortement... », analyse Annie Massay, permanente syndicale Setca à l'époque, qui a activement soutenu la grève des ouvrières de la FN.

Finalement, sous la pression de cette grande mobilisation, Willy Peers est relâché après trente-six jours de détention préventive. À peine sorti de prison, il reprend son combat et est présent dans toutes les manifestations pour le droit à l'avortement. Libéré le 20 février 1973, on le retrouve à peine quatre jours plus tard à la tête d'une manifestation à Liège, entouré de militantes, de personnalités scientifiques, de progressistes et de syndicalistes.

Même si c'est la fin de « l'affaire Peers », la lutte pour la dépénalisation commence à peine. En effet, bien que des propositions de loi aient vu le jour dès le début

des années 1970, il faudra attendre 1990 pour que l'avortement soit enfin partiellement dépénalisé en Belgique. Et ce sera essentiellement le résultat d'une mobilisation acharnée du mouvement féministe et progressiste belge. Une fois de plus, l'histoire de cette lutte démontre que c'est avant tout dans la rue et par la mobilisation que se font les avancées sociales.

LE DROIT À L'AVORTEMENT : UN COMBAT PORTÉ PAR LE MOUVEMENT COMMUNISTE

Willy Peers est souvent présenté comme un humaniste. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il était également communiste. À 18 ans, il avait commencé à militer au Parti communiste de Belgique (PCB). Pendant la guerre 1940-1945, il rejoint la Résistance et, à partir de 1943, il fait ►►

WILLY PEERS, MÉDECIN COMMUNISTE

Willy Peers était médecin gynécologue et militant communiste. S'il s'est tourné vers la médecine, c'est avec une vision sociale qui restera toute sa vie au cœur de sa pratique de médecin.

En 1964 est votée la loi Leburton, qui demande aux médecins de signer un contrat avec les mutuelles sur le tarif de leurs honoraires et de collaborer à la bonne marche de l'assurance maladie et invalidité. Sur les dix mille médecins en exercice, seuls cinq cents acceptent le contrat. Les autres partent en grève pour protéger leurs privilèges. En revanche, le Parti communiste de Belgique soutient la loi, et le docteur Willy Peers refuse de faire grève. Selon lui, cette loi est une avancée sociale. Willy Peers sera le défenseur d'une pratique collective et d'une vision globale de la médecine. Il est notamment à l'origine du Groupe d'étude pour une réforme de la médecine (GERM), créé pour améliorer la pratique de la médecine. La célèbre virologue Lise Thiry, également active dans ce groupe, se souvient : « Je nous revois par exemple, Maurice Goldstein, rescapé d'Auschwitz, aux côtés d'Elie Vamos qui susurre de douces suggestions révolutionnaires. [...] Puis, bien vite, se joindra à nous le gynécologue Willy Peers qui apportera sa fougue et son courage. [...] »

UN PIONNIER DE « L'ACCOUCHEMENT SANS DOULEUR »

Un autre aspect du travail social de Willy Peers est son engagement pour la méthode de « l'accouchement sans douleur ». À l'époque, la plupart des médecins soignent des maladies mais prennent rarement en compte les personnes (et encore moins les femmes). La douleur pendant l'accouchement n'était donc pas du tout une priorité pour la majorité d'entre eux.

Willy Peers fut l'élève du professeur Jean Snoeck, qui avait appris la méthode de l'accouchement sans douleur (ASD) à la maternité de la clinique des métal-lurgistes du syndicat de la CGT à Paris. Cette technique, pratiquée par le docteur Fernand Lamaze, provenait directement de l'Union soviétique, où Lamaze avait voyagé avec une délégation de médecins français.

En Union soviétique, Lamaze découvre et retient plusieurs choses : souffrir en accouchant n'est pas une fatalité ; c'est une chose induite par tout un conditionnement négatif lié à notre éducation, aux rumeurs, à la religion – « Tu enfanteras dans la douleur » – le reconditionnement positif atténue cette douleur, par un accompagnement des femmes avant et pendant l'accouchement. Cette méthode va complètement bouleverser l'histoire de l'accouchement en Occident. Willy Peers en sera l'un des pionniers en Belgique.

►► partie des résistants armés. Toute sa vie, Peers restera fidèle à ses idéaux. S'il s'est tourné vers la médecine, c'était avant tout dans une visée sociale, expliquera-t-il dans son journal. Mais Willy Peers n'était pas le seul militant communiste à se battre pour le droit à l'avortement. C'est d'ailleurs au PCB que l'on doit la première tentative de sortir l'avortement du code pénal belge. En 1973, Noëlla Dinant, députée communiste, dépose un projet de loi pour autoriser les avortements en milieu hospitalier jusqu'à douze semaines de grossesse, et pour que ceux-ci soient remboursés par la Sécurité sociale. Elle propose également d'abroger les articles 351 et 383 du Code pénal condamnant l'avortement et la contraception (revendication qui, dans le cas de l'avortement, est toujours d'actualité aujourd'hui).

« Lutter pour le droit à l'avortement est une question de justice sociale. »

On peut également citer Lucie Van Crombrugge, qui deviendra par la suite membre du Parti des travailleurs et du peuple (PTB). Dans la deuxième moitié des années 1970, Lucie Van Crombrugge rejoint le comité avortement de Gand et devient une militante très active pour la dépénalisation de l'avortement. En 2014, elle sera faite docteur *honoris causa* de la Vrije Universiteit Brussel (VUB), en même temps que Willy Peers pour son rôle dans la lutte pour le droit à l'avortement en Belgique.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les pays socialistes ont été à l'avant-garde



(Photo Solidaire, Dieter Boone)

du combat pour le droit à l'avortement. Le premier État au monde à dépénaliser l'avortement n'est autre que... l'URSS, et ce dès 1920 (soit soixante-dix ans avant la Belgique). Durant l'après-guerre, les pays de l'Est deviendront une destination privilégiée pour les femmes belges voulant avorter. On peut citer l'exemple de la Pologne, pays où ce droit est aujourd'hui menacé. Dans les années 1960-1970, beaucoup de femmes belges partaient en Pologne pour y obtenir un avortement dans de bonnes conditions. C'est ce qu'on appelait la *Polish Connection*, comme en témoigne Anja Kiesjna, militante polonaise pour le droit à l'avortement, dans une récente vidéo.

UN COMBAT TOUJOURS D'ACTUALITÉ EN BELGIQUE

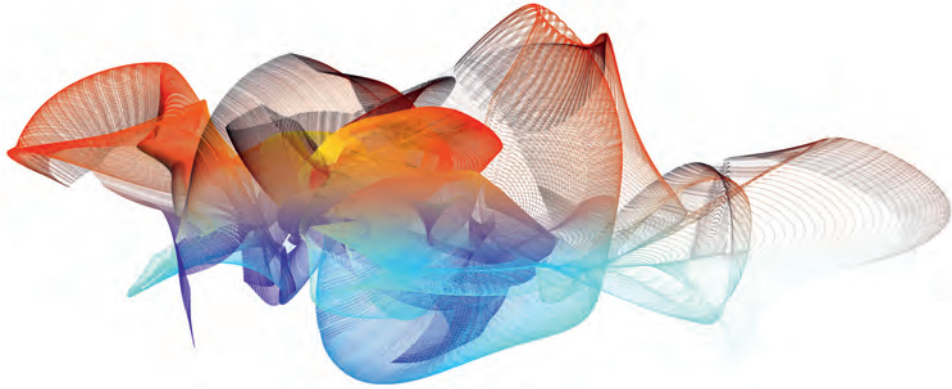
Si le droit à l'avortement est un combat historiquement porté par la gauche et le mouvement communiste, il reste cependant tout à fait nécessaire. En Belgique, l'avortement figure toujours dans le code pénal, c'est-à-dire qu'il est toujours considéré comme un délit. Il s'agit pourtant d'une intervention médicale, et qui relève du droit des femmes à disposer librement de leur corps et à choisir si elles veulent devenir mères, et quand. Sortir l'avortement du code pénal est une revendication essentielle pour le droit des femmes à être libres et indépendantes.

C'est aussi une nécessité en matière de santé publique. Dans les pays où l'avortement est illégal, les avortements sont tout autant pratiqués, mais de manière clandestine. Ils se déroulent dans des conditions parfois dramatiques du point de vue de l'hygiène, sont effectués à l'aide d'aiguilles à tricoter ou de produits dangereux pour la santé. Interdire l'avortement n'en diminue pas le nombre mais ne fait qu'accroître le danger pour la santé des femmes qui y ont recours. C'est une des raisons pour lesquelles il faut prolonger le droit à l'avortement jusqu'à vingt semaines de grossesse. Enfin, lutter pour le droit à l'avortement est une question de justice sociale. En effet, pour les femmes qui en ont les moyens, il sera toujours possible de se payer un voyage dans une clinique privée aux Pays-Bas ou en Angleterre. En revanche, pour les femmes qui ont moins de ressources, le droit à l'avortement, couvert par la Sécurité sociale, est la seule protection pour bénéficier d'un système de santé de qualité et pour pouvoir donc réellement décider librement de leur avenir. ●

*Élise Wynen est militante du Parti du travail de Belgique.

Article reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

<https://solidaire.org/articles/le-droit-l-avortement-un-combat-de-gauche-toujours-d-actualite>



Dialectique et systèmes complexes

Quels rapports la complexité peut-elle entretenir avec les développements actuels de la pensée marxiste, notamment dans sa composante dialectique ? Peut-on concevoir comme démarche opérante dans la réflexion et l'expérimentation une pensée dialectique du complexe ?

— PAR YVETTE LUCAS * —

L'évolution des modes de pensée sous l'effet de l'extension, voire la transformation considérable, du domaine scientifique, l'apparition de nouveaux paradigmes en philosophie, le surgissement d'autres formes de rationalité lancent de nouveaux défis à la recherche et à l'expérimentation scientifiques. La philosophie, dans ses dimensions d'étude des formes de la pensée, de support de la logique, de l'épistémologie et de l'histoire des sciences, n'échappe pas à la réflexion induite par tous ces bouleversements.

UN RÉSEAU DE CONCEPTS

La prudence s'impose lorsqu'on dit complexité. Pas de définition claire ni univoque, mais un réseau de concepts : chaos, fractales, intelligence artificielle, pensée complexe ; science des systèmes complexes, structures dissipatives, systèmes dynamiques non linéaires, systémique, théorie des catastrophes, théorie des niveaux... De tout cela on ne mettra

ici en évidence que quelques figures particulièrement significatives.

Par commodité, je partirai de ce que l'on nomme les systèmes dynamiques non linéaires (SDNL), qui nous permettent de confronter les notions centrales de linéarité et non-linéarité. La linéarité,

« Il ne faut surtout pas confondre compliqué et complexe. »

domaine maîtrisé depuis des siècles, correspond toujours à deux propriétés fondamentales et coexistantes : la proportionnalité et l'additivité soit, en langage courant, « l'effet est proportionnel à la cause » et « le tout est égal à la somme

des parties ». Dans la réalité, il existe maints systèmes qui ne possèdent pas ces qualités de proportionnalité et d'additivité. On les désigne comme non linéaires. Aujourd'hui, les scientifiques, qu'ils œuvrent dans le domaine des mathématiques, de la physique, de la biologie aussi bien que des sciences sociales, psychologie, anthropologie, histoire, etc. sont devenus familiers de ces caractères de linéarité et de non-linéarité et des débats qu'ils engendrent. Élargis à la notion de systèmes complexes, ils constitueront mon point de départ pour aborder plus largement la notion de complexité et les différentes théories qu'elle a pu faire surgir. Pour en rester à l'essentiel : dans un système non linéaire, réputé comme présentant des comportements atypiques, le tout ne se compose de rien d'autre que ses parties et pourtant il présente en tant que tout des propriétés n'appartenant à aucune de ses parties en tant que telles. Autrement dit, dans le passage au non-additif apparaissent ►►

« Un mot, une idée, n'a pas qu'un seul contraire. Penser l'unité des divers contraires est un moyen supplémentaire d'enrichir notre analyse. »

► des propriétés qui ne sont d'aucune manière précontentues dans les parties et ne peuvent donc s'expliquer par elles. Comme s'il se produisait une génération spontanée de propriétés nouvelles. C'est ce que l'on nomme le paradoxe de l'émergence. Un phénomène reconnu comme tel et posant en même temps de multiples recherches de solutions que l'on n'abordera pas en détail ici.

Mise en lumière notamment par des travaux de Von Neumann (1970) puis d'Henri Atlan, la notion de complexité s'est progressivement imposée tout en suscitant, jusqu'à nos jours même, scepticisme et réticences. En France, en 1984, un colloque se tient à Cerisy avec pour thème : « Les théories de la complexité ». Autour de l'œuvre d'Henri Atlan. Évoquant les difficultés rencontrées dans l'étude et l'usage de la complexité, Henri Atlan écrit « des méthodes plus adaptées à ce genre de problèmes peuvent être imaginées ». Il cite Von Neumann : « La complexité sera l'objet privilégié des sciences du XX^e siècle comme l'énergie et l'entropie au XIX^e siècle. » J'ajouterai : objet privilégié du XXI^e siècle aussi. Nous n'en avons pas fini avec la complexité.

Commençons par quelques précautions utiles. En premier lieu il ne faut surtout pas confondre compliqué et complexe. Il faut distinguer la complication (empirique) de la complexité (théorique), remarque le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond, ce qui implique de ne pas se contenter de décrire un phénomène clairement reconnu comme complexe, il faut aussi en faire une analyse théorique. Sinon, la complexité risquerait de s'évaporer « dans l'aridité de la pensée formelle ».

PENSÉE COMPLEXE ET PENSÉE DU COMPLEXE

Il est clair aujourd'hui que la complexité – ce qu'elle recouvre et ce qui tourne autour d'elle – est à la fois terrain d'expérimentation, objet d'avancées théoriques, source de fécondité dans la recherche, bien qu'elle demeure encore pour certains sans intérêt, voire objet de défiance ou de rejet, au motif qu'elle contrevient aux règles de la logique formelle tenues pour intangibles. Sachant,

UNE PENSÉE DIALECTIQUE DU COMPLEXE ?

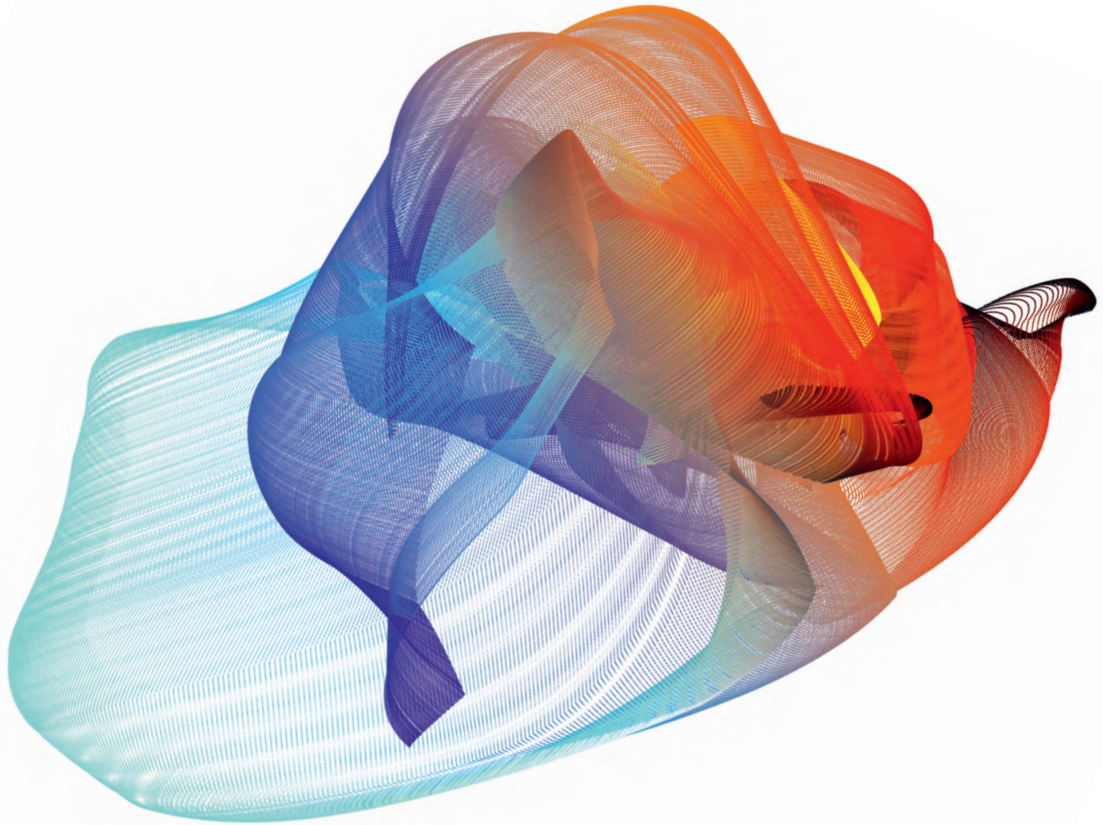
« La pensée du non-linéaire est une des plus prometteuses percées qu'ait opérée la recherche scientifique dans les dernières décennies », note Lucien Sève. Cette pensée du non-linéaire, plus largement la pensée complexe telle que je viens de l'esquisser, est intimement liée à la révolution numérique qui, entre autres, met de puissants moyens de calcul, entièrement nouveaux, à la disposition des chercheurs. Procurant aux sciences dites dures la possibilité de traiter des quantités de données considérables, elle donne aussi aux sciences humaines et sociales d'extraordinaires possibilités de perfectionner leur approche du réel. Loin de chercher à appliquer à la méthode comparative et aux pratiques d'observation qui les caractérisent des modèles mathématiques inadaptés, ces dernières ont désormais

« Introduisant le monde réel dans son univers, la pensée dialectique y introduit l'histoire, balayant ainsi tout déterminisme fixiste. »

comme je l'ai indiqué plus haut, qu'il existe bien de nombreuses formes ou concepts présentant des caractères complexes (au sens de la définition donnée ci-dessus), il y a eu depuis la période évoquée nombre de travaux sur le sujet. Je noterai en particulier l'apparition de deux concepts qui nous intéressent en ce qu'ils touchent précisément à notre propos : celui des modes, ou formes, de la pensée liées à la complexité. L'un de ces concepts, celui de la pensée complexe, a été développé par Edgar Morin et a fait l'objet de nombreuses critiques, ouvrant ainsi un débat qui peut être fécond. L'autre, la pensée du complexe, est proposée par Janine Guespin-Michel et intègre la dialectique.

le moyen de travailler sur de longues séries, sur des approfondissements à multiples dimensions. Un travail qui les fait accéder à des formes de scientificité différentes qui ne le cèdent en rien à la rigueur des autres sciences.

De quelle culture logico-philosophique la pensée du non-linéaire a-t-elle besoin ? Telle est la question que pose Lucien Sève dans l'ouvrage *Émergence, complexité et dialectique* (Odile Jacob, 2005). Pointant l'impossibilité, bien connue, de la logique formelle à résoudre les contradictions multiples qui surgissent dans l'étude des phénomènes nouveaux que la science aborde aujourd'hui – énoncés paradoxaux, émergence, limites de l'hypothèse déterministe, etc. –, il juge néces-



saire de clarifier nos rapports cognitifs avec toutes ces notions. S'interroger sur les évidences, un exercice auquel se livrent constamment les chercheurs, nécessite à ses yeux de changer de point de vue logico-philosophique : en d'autres termes de penser en termes de dialectique. Il s'agit bien entendu pour Sève de la dialectique matérialiste héritée de Marx qu'il a longuement étudiée, revue et actualisée. Je ne résumerai pas en quelques lignes une argumentation dont on connaît la rigueur scrupuleuse.

Cette pensée qui a des siècles d'existence, la dialectique, reconsidérée par Hegel, puis par Marx, acquiert aux yeux de Sève, le statut de catégorie logico-philosophique. Loin d'abolir la logique formelle, elle se construit comme un élargissement des modes de pensée offrant des nouveaux moyens d'analyse pour des problèmes jusqu'ici non résolus. Qu'apporte donc au chercheur la dialectique ainsi définie ? Elle se donne pour objet non

pas de proscrire les contradictions, existantes et bien réelles, mais de les résoudre. Et pour ce faire de penser l'unité des contraires. Non pas selon la formule thèse-antithèse-synthèse – un formalisme vide –, mais selon quatre moments de la contradiction qui, pour Hegel, sont : le positif, le négatif, la métamorphose du positif par le négatif, et le positif nouveau où se construit tout le procès (processus). Soit, par exemple, les contraires que sont l'être et le néant. On les abordera ainsi : l'être (positif), le néant (négatif), la néantisation de l'être (la métamorphose de positif par négatif) d'où le devenir. On voit ici apparaître l'histoire. Notons, par expérience, qu'un mot, une idée, n'a pas qu'un seul contraire. Penser l'unité des divers contraires est un moyen supplémentaire d'enrichir notre analyse.

Un des termes, très fréquent, que la dialectique permet de prendre en compte est l'effet de seuil, révélateur de ruptures. Ruptures que récuse par exemple l'évo-

lutionnisme, fécond par ailleurs selon les sujets qu'il traite. Les travaux scientifiques contemporains ont révélé dans de nombreux domaines les ruptures brusques qui ont influencé, influencent encore tant l'histoire de l'univers que celle des hommes. Introduisant le monde réel dans son univers, la pensée dialectique y introduit l'histoire, balayant ainsi tout déterminisme fixiste. De nombreux travaux contemporains confirment la fécondité de cette approche. « La dialectique, écrit Sève, ne se satisfait d'aucune unilatéralité. » L'une de ses assertions les plus prometteuses, valable tant pour les sciences, dans leur ensemble, que pour la philosophie, est qu'elle considère le singulier comme l'autre face de l'universel. ●

***Yvette Lucas** est sociologue. Elle est maître de recherches honoraire à l'université de Toulouse Le Mirail.

Vivre le socialisme dans les communications

L'évolution du rôle donné aux outils de communication – poste, télégraphe et téléphone – en URSS entre 1917 et 1957 matérialise la mise en œuvre des projets politiques du pouvoir.

— PAR **LARISSA ZAKHAROVA*** —

Quelle est la place à donner aux outils de communication inter-individuelle, privée et intime, tels la poste, le télégraphe et le téléphone, dans une société voulue collectiviste ? La réponse à cette question ne va pas de soi. D'après Lénine, « le socialisme sans poste, télégraphe et machines est un mot vide de sens ». Le sens concret de cette affirmation se trouve dans les politiques que le pouvoir soviétique mène dans le domaine des communications. Les bolcheviks réussissent à prendre le pouvoir à Petrograd dans la nuit du 24 au 25 octobre 1917 grâce au contrôle du télégraphe, du téléphone et du bureau central de la poste. Dans le nouvel État soviétique, les conditions d'accès et les pratiques d'usage de ces moyens de communication n'ont pas été décidées une fois pour toutes et ont changé au cours du temps. La transformation de ces conditions traduit l'évolution du projet soviétique en ce qu'elle renvoie à la vision de la société, du progrès technique et du rôle des communications au sein de la société. Les tech-

niques des télécommunications sont inscrites dans des infrastructures qui façonnent les politiques et la société et qui sont incorporées dans les modes de gouvernement à distance. Le volontarisme politique cherche à dépasser la contrainte associée aux dispositifs et à soumettre ces derniers aux besoins définis par les dirigeants. C'est ainsi que les réseaux arrivent à matérialiser les pro-

DES DISPOSITIFS DE CONQUÊTE DU TERRITOIRE ET D'EXERCICE DU POUVOIR

Au lendemain de la révolution, les réseaux des télécommunications dont les bolcheviks héritent de l'empire tsariste sont clairement perçus comme des dispositifs de conquête du territoire et d'exercice du pouvoir. La politique bolchevique en la matière est duale. Les

« Les bolcheviks réussissent à prendre le pouvoir à Petrograd dans la nuit du 24 au 25 octobre 1917 grâce au contrôle du télégraphe, du téléphone et du bureau central de la poste. »

jets politiques et le travail de conception des sociétés. Les communications constituent à la fois l'objet des projets politiques et le moyen de les mettre en œuvre.

conditions de la guerre civile justifient l'usurpation des outils de télécommunication par les autorités. Un décret de 1920 restreint les échanges privés par télégraphe au seul droit d'informer les

« Les outils de communication hiérarchisent le territoire et la société soviétique : le téléphone est confiné essentiellement aux grandes villes, tandis que la poste peine à atteindre les campagnes. »



proches des maladies, des décès et de la recherche de proches, tandis qu'un autre autorise à enlever le téléphone chez les particuliers au profit des dirigeants et des institutions d'État et du parti. Les appels depuis les cabines téléphoniques sont pris uniquement si les lignes ne sont pas occupées par les institutions. En même temps, le communisme de guerre introduit la gratuité des services publics. À partir du 1^{er} janvier 1919, les « prolétaires de la ville, du front et du village » sont incités à échanger « des pensées révolutionnaires » par lettres simples qui n'ont plus besoin d'être affranchies. La police politique se charge, quant à elle, de contrôler la correspondance afin d'intercepter les mises antirévolutionnaires.

Le développement des réseaux postaux à travers le pays constitue une priorité du nouveau gouvernement, car la poste doit servir à la transmission du discours des bolcheviks par le biais de la presse et apporter l'adhésion des masses. Télégraphe et téléphone deviennent en revanche des outils de gouvernement qui permettent de vaincre non seulement l'espace, mais aussi le temps grâce à la transmission rapide des ordres dans les différents coins du pays. La volonté de contrôler les régions s'exprime à travers la conception radiale des réseaux dont les lignes se croisent à la capitale. La méfiance et la crainte d'ennemis stimulent la recherche des outils de communication confidentiels : tout en utili-

sant le service des coursiers de la police politique, les dirigeants soviétiques cherchent à se passer de la médiation des hommes dans la transmission des informations secrètes grâce à l'usage de la téléphonie automatique qui ne nécessite pas la participation de la téléphoniste à la mise en connexion des abonnés ; puis ils investissent dans des communications à haute fréquence. Élevant le secret au rang de principe clé de ses modes de gouvernement, le régime tente de se saisir des innovations techniques et hésite entre la confiance respective à accorder aux hommes et aux techniques.

d'échanger des lettres en payant demi-tarif et bénéficient de la possibilité de recevoir gratuitement un colis par mois. Le contrat d'assistance technique signé à la fin de l'année 1925 avec Ericsson pour la production des centraux téléphoniques automatiques géants change les finalités assignées au téléphone : celui-ci n'est plus un instrument réservé au pouvoir et doit devenir un médium de communication sociale et interpersonnelle en ville. Un ingénieur de l'Institut de recherche scientifique en communi-

« Élevant le secret au rang de principe clé de ses modes de gouvernement, le régime tente de se saisir des innovations techniques et hésite entre la confiance respective à accorder aux hommes et aux techniques. »

La nouvelle politique économique (1921-1927) introduit une rupture dans les politiques de communication, en ce qu'elle annonce le retour aux services payants pour les individus comme pour les administrations, ce qui bouscule les hiérarchies des usagers. Les soldats de l'Armée rouge gardent toutefois le droit

de communication, Babickij, déclare alors : « Il faut que les Moscovites ressentent le socialisme grâce à la téléphonie. » La technique est aussi investie du sens politique : grâce à sa capacité de desservir un nombre d'abonnés sans équivalent, elle promet un large accès des habitants des villes au téléphone automatique, ce ►►

qui doit montrer au monde entier l'ampleur du progrès technique sous le socialisme. Cependant, la demande dépasse de plusieurs fois l'offre disponible. Les téléphones sont attribués avant tout aux élites qui « par la nature de leurs fonctions doivent être joignables le jour et la nuit ». Les outils de communication hiérarchisent ainsi le territoire et la société soviétique : le téléphone est confiné essentiellement aux grandes villes, tandis que la poste peine à atteindre les campagnes. Lors de sa mise en œuvre, le projet soviétique des communications se révèle profondément inégalitaire.

LIMITES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE

Même si la récupération par Staline de la plénitude du pouvoir à la fin des années 1920 s'accompagne de volontarisme politique dans la conception des réseaux, le premier plan quinquennal (1928-1932) correspond à une période où ingénieurs et économistes cherchent à orienter les projets des réseaux en fonction des flux réels d'échanges, travaillant sur la rentabilité des outils et des services de communication. C'est seulement à partir du deuxième plan (1933-1937) que les réseaux deviennent l'incarnation du pouvoir disciplinaire stalinien : les enjeux de contrôle et de gestion de l'économie l'emportent sur les tentatives de définir les tracés des réseaux à partir des flux d'échanges. L'Union soviétique se dote ainsi de réseaux radiaux de télécommunication qui arrivent systématiquement à la saturation et dont le manque de souplesse se fait gravement sentir pendant la Seconde Guerre mondiale quand la direction militaire souffre de l'absence de voies de contournement. Le pouvoir disciplinaire se heurte alors aux limites techniques des dispositifs qu'il a mis en place. À la fin de la guerre, des centraux téléphoniques automatiques et autres équipements de télécommunication sont démontés en Allemagne et amenés en

URSS en guise de butin de guerre. Ils sont mis au service des administrations. Faute d'une production suffisante d'équipements de télécommunication, c'est la poste qui assure la présence du pouvoir central à la campagne. En 1931, la corvée postale est instaurée dans les kolkhozes. Elle exempte le commissariat des Postes et Télégraphes de la nécessité de rétribuer les facteurs en milieu rural. La maîtrise de l'espace passe par l'exploitation servile des kolkhoziens qui

le réseau postal qui reste le relais principal des sociabilités à distance. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, la société soviétique a un fonctionnement à deux échelles : urbaine et nationale. Le téléphone accessible à une poignée de privilégiés et aux habitants de certains appartements communautaires connectés aux réseaux avant la révolution autorise des sociabilités urbaines entre les représentants des mêmes catégories sociales. Cet outil traduit les

« À partir du deuxième plan (1933-1937) les réseaux deviennent l'incarnation du pouvoir disciplinaire stalinien : les enjeux de contrôle et de gestion de l'économie l'emportent sur les tentatives de définir les tracés des réseaux à partir des flux d'échanges. »

parcourent chacun à pied et rarement à cheval des dizaines de kilomètres par jour. Les réformes khrouchtchéviennes ne modifient que partiellement les dispositifs techniques du pouvoir disciplinaire. Le télégraphe perd sa fonction d'outil principal de gouvernement à distance sous l'effet de la concurrence du téléphone devenu davantage disponible grâce au butin de guerre, et les réseaux télégraphiques épousent un schéma maillé qui permet la réforme de la gestion économique et l'introduction des sovnarkhozes en 1957. L'exercice du pouvoir à distance s'appuie désormais plus sur le téléphone interurbain dont le schéma radial traduit les réminiscences du pouvoir disciplinaire. Les usages sociaux des outils de communication sont pensés comme un pendant des usages administratifs et économiques. Même si les études de rentabilité reprennent après la mort de Staline, elles concernent essentiellement

hiérarchies sociales et contribue à leur préservation. Les inégalités restent un sujet tabou dans le discours public pour le régime qui a fondé sa légitimité sur l'idéal de la société égalitaire. Aussi le rôle stratificateur du téléphone n'est-il jamais remis en question. La poste, quant à elle, assure l'essentiel des sociabilités à distance aux rythmes qui dépendent des transports utilisés pour acheminer le courrier. L'alphabétisme devient donc une condition primordiale pour le maintien des relations sociales entre les individus séparés géographiquement. Même si le télégraphe arrive à pallier les situations d'urgence pour les communications à distance, la modernité soviétique reste épistolaire, fondée sur une maîtrise inégale de l'écrit et la réflexivité. ●

***Larissa Zakharova** est historienne. Elle est maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales.

Le cancer, une maladie sociale ou territoriale ?

Une étude du stade de prise en charge du cancer du sein, menée en Seine-Saint-Denis, montre comment les inégalités territoriales et sociales se façonnent.

— PAR ÉLIE JOUSSELLIN* —

Depuis 2004, le cancer est la première cause de mortalité en France, et ce quelle que soit la région. Au début du XX^e siècle pourtant, ce n'était que la huitième cause de mortalité. L'augmentation de la mortalité due au cancer est due à différents phénomènes : allongement de la durée de l'espérance de vie, baisse des maladies infectieuses qui a causé une augmentation des maladies chroniques (c'est ce qui fut appelé la transition épidémiologique) mais aussi problèmes environnementaux ou mauvaise alimentation...

Toutefois, tout au long du XX^e siècle, le cancer fut vu comme la maladie de l'égalité. Robert Le Bret, fondateur de la Ligue contre le cancer, disait après la Première Guerre mondiale : « Le cancer est un fléau universel, il est grand pourvoyeur de morts, à toutes les latitudes, dans tous les milieux », soit la maladie totalement égalitaire. Depuis le début du XXI^e siècle, cette perception commence à changer. Différents travaux ont montré que la prise en charge pour une maladie du cancer n'était pas la même selon la classe sociale du patient.

Très rapidement, à partir d'un exemple concret, celui de la Seine-Saint-Denis, et

d'une maladie du cancer particulière (le cancer du sein, première cause de mortalité féminine), nous voulons ici essayer d'expliquer comment ces inégalités territoriales et sociales se façonnent.

Une étude a été menée auprès de femmes vivant en Seine-Saint-Denis et ayant été traitées pour un cancer du sein, soit à l'Institut Curie, centre de lutte

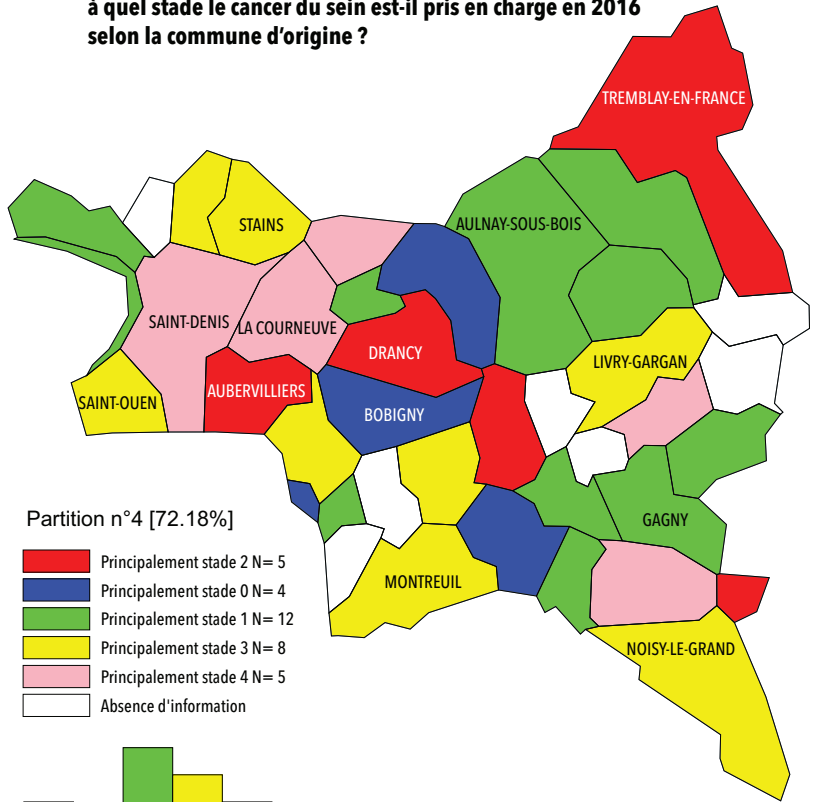
contre le cancer à Paris, soit à l'hôpital public Delafontaine, situé à Saint-Denis, en étudiant le stade auquel leur maladie a été prise en charge. Deux facteurs expliquent le stade de prise en charge : le facteur géographique et le facteur social.

Les villes où les femmes sont prises en charge à un stade plus avancé dans ►►



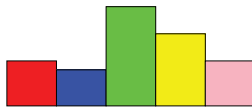
LE FACTEUR GÉOGRAPHIQUE

**CLASSIFICATION ASCENDANTE HIÉRARCHIQUE :
à quel stade le cancer du sein est-il pris en charge en 2016
selon la commune d'origine ?**



Partition n°4 [72.18%]

- Principalement stade 2 N= 5
- Principalement stade 0 N= 4
- Principalement stade 1 N= 12
- Principalement stade 3 N= 8
- Principalement stade 4 N= 5
- Absence d'information



Les hauteurs des rectangles du diagramme à bâtons sont proportionnelles au nombre d'unités spatiales pour chaque modalité de la variable : 'Partition n°4 [72.18%]' maximum= 11 pour la modalité 'Classe n°03'



Fait avec Philcarto* 18/08/2017 15:07:18 * <http://philcarto.free.fr>
Réalisation : Elie Jousselein
Source : Institut Curie / hôpital Delafontaine

►► notre étude sont, sur cette carte, en rose et en jaune. Celles où les femmes sont prises à un stade plus précoce sont représentées en bleu et en vert. La césure entre l'est et l'ouest du département est visible : sur les treize villes en jaune ou en rose, neuf sont à l'ouest de la ligne que l'on peut imaginer entre Le Blanc-Mesnil et Montreuil. Ce sont toutes les villes autour de Saint-Denis : Saint-Ouen, La Courneuve, Pierrefitte, Stains mais aussi quelques villes au sud-ouest du département : Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin.

Si l'on regarde spécifiquement les villes en rose : Saint-Denis, Dugny, La Courneuve, Clichy-sous-Bois et Neuilly-sur-Marne, on peut noter que l'ensemble de ces villes ont une densité médicale bien plus faible que la moyenne départementale: en moyenne 0,54 médecin pour 1 000 habitants quand la moyenne départementale est à 0,70.

De manière plus générale, si on calcule la densité médicale par chaque groupe de villes selon le stade de prises en charge des patientes atteintes de cancer du sein, on trouve les résultats du tableau ci-dessous.

L'intérêt de la présence d'une offre de soins de premier recours forte sur un territoire pour que les femmes soient prises en charge à un stade plus précoce est alors démontré. En effet, on voit bien que dans les groupes de villes où les femmes sont prises en charge le plus tardivement, la densité médicale est inférieure à 0,60 médecin pour 1 000 habitants, ce qui n'est pas le cas pour

GROUPE DE VILLES	DENSITÉ MÉDICALE
Villes où les femmes sont prises en charge à T0	0,69
Villes où les femmes sont prises en charge à T1	0,66
Villes où les femmes sont prises en charge à T2	0,84
Villes où les femmes sont prises en charge à T3	0,59
Villes où les femmes sont prises en charge à T4	0,54

les trois autres groupes. Cela nous montre l'importance d'un maillage territorial important en offre de premier recours, afin que les patientes soient suivies régulièrement et donc prises en charge rapidement.

Dans le tableau ci-dessus, les pourcentages ont été calculés par ligne. Cela nous permet de voir qu'un lien peut être établi entre le milieu social d'appartenance et le stade de prise en charge. Plus d'une patiente sur deux prises en charge à un stade 4 est ainsi sans acti-

tivité, alors que ce n'est le cas que pour une patiente sur dix ayant une profession intellectuelle ou étant cadre. Toutefois, nous pouvons noter que le lien ne peut pas être établi de la même façon par rapport aux milieux les plus aisés : mis à part pour les membres de l'exécutif – mais l'effectif est alors très réduit –, pour les cadres et professions intellectuelles, la répartition entre les différents stades de prises en charge est assez partagée. Par contre, il est clairement établi pour les milieux les plus défavorisés, sans activité ou ouvriers et employés. Dit autrement, les personnes de classes sociales favorisées ne semblent pas protégées d'un diagnostic tardif mais les risques semblent beaucoup plus forts pour les personnes issues de classes sociales défavorisées. Alors qu'elles ne représentent que 5,7 % de notre effectif total, les femmes sans emploi prises en charge à un stade 4 équivalent au tiers des femmes prises en charge à ce stade de la maladie.

Nous sommes certainement à un tournant dans la lutte contre la maladie du

cancer, ce « fléau universel ». À l'heure actuelle, les taux de mortalité baissent moins sur les territoires les plus pauvres que sur les territoires plus aisés ; la fin de la transition épidémiologique fait que l'espérance de vie augmente aussi dans les milieux plus populaires et le nombre de cas de cancer dans ces milieux croît donc également. La prise en charge, nous l'avons vu, n'est pas la même selon les classes sociales, et les classes défavorisées sont prises en charge plus tardivement. Les classes sociales les plus pauvres ne sont pas celles qui se font suivre le plus attentivement. Ce sont donc aussi celles qui risquent de se faire diagnostiquer le plus tardivement. Les médecins généralistes reconnaissent ne pas avoir le même contrôle selon la classe sociale d'appartenance du patient qu'ils ont en face d'eux. Tout cela nous fait dire que, si le cancer n'est pas aujourd'hui une maladie sociale ou territoriale, elle pourrait le devenir.

Elle risque d'abord de se transformer en une maladie territoriale par le manque d'organisation de l'offre de soins de pre-

mier recours et en cancérologie sur certains territoires. Par la force des choses, une fois qu'elle sera devenue une maladie territoriale, elle deviendra, très rapidement, une maladie sociale. Pour éviter cela, repenser l'offre de soins en cancérologie et beaucoup plus l'orienter vers certains territoires est évidemment une nécessité. Cela ne suffira pas, et sera même inefficace si, dans le même temps, il n'y a pas une vraie prise de conscience de la population et des élus de ces territoires des dangers de cette

« Si le cancer n'est pas aujourd'hui une maladie sociale ou territoriale, elle pourrait le devenir. »

LE FACTEUR SOCIAL

ACTIVITÉ	T0	T1	T2	T3	T4	T5
PAS D'ACTIVITÉ	2 soit 28,5 %	1 soit 14,2 %	0 soit 0 %	0 soit 0 %	4 soit 57,1 %	7
OUVRIERS ET EMPLOYÉS	0 soit 0 %	0 soit 0 %	2 soit 33,3 %	3 soit 50 %	1 soit 16,6 %	6
COMMERÇANTS	1 soit 5,3 %	10 soit 52,6 %	6 soit 31,6 %	1 soit 5,3 %	1 soit 5,3 %	19
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	4 soit 10,25 %	16 soit 41 %	10 soit 25,6 %	6 soit 15,4 %	3 soit 7,7 %	39
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	1 soit 11,1 %	2 soit 22,2 %	5 soit 55,5 %	0 soit 0 %	1 soit 11,1 %	9
MEMBRES DE L'EXÉCUTIF	0	2 soit 66 %	1 soit 33 %	0	0	3
RETRAITÉS	1 soit 5 %	14 soit 70 %	2 soit 10 %	1 soit 5 %	2 soit 10 %	20
PROFESSION NON CONNUE	1	8	9	1	0	19
TOTAL	10	53	35	12	12	122

maladie. Le malade, au XXI^e siècle, est devenu acteur à part entière de son itinéraire de soins. Il faut aussi que l'État dans sa lutte contre le cancer l'intègre et ait une politique vis-à-vis de ces populations. Il ne s'agit pas ici de faire peur ou de dramatiser mais de ne plus avoir une politique de prévention uniquement tournée vers certaines classes de la population. Par exemple, il faut repenser le programme de dépistage organisé du cancer du sein. Non pas pour le supprimer, ce qui pourrait arranger certaines franges de la population qui ont aujourd'hui compris les dangers et peuvent trouver cela anxiogène, mais bien plutôt pour le rendre obligatoire, afin de faire comprendre à toutes les femmes, sur tous les territoires, qu'elles doivent se faire dépister. ●

*Élie Joussetin est géographe. Il est doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).



La science-fiction

— ENTRETIEN AVEC YVETTE LUCAS* —

La science-fiction entretient des rapports spéciaux avec l'histoire, les réflexions sur le futur, les sciences et techniques, la littérature, la société. Le point de vue d'un historien des sciences.

© Est-ce que la science-fiction naît avec Jules Verne vers 1860 ?

La question des origines de la science-fiction (SF) est récurrente et plusieurs écoles s'affrontent. Dans sa monumentale et magistrale *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Pierre Versins rapproche la SF de textes mythologiques qui traitent de thèmes millénaires, comme l'immortalité. Certains spécialistes attribuent plutôt à l'astronome Kepler le titre de précurseur de la science-fiction, car il décrit au début du XVII^e siècle notre système solaire vu depuis la Lune dans un voyage imaginaire intitulé *Le Songe*. Pour d'autres, c'est l'Anglaise Mary Shelley qui fonde le genre avec le roman *Frankenstein*, ou le *Prométhée moderne* (dont nous fêtons cette année le bicentenaire de la publication). Mais c'est bien dans la seconde moitié du XIX^e siècle que cristallisent massivement des récits de fiction qui prennent pour décor et mobile les savoirs scientifiques et les réalisations techniques. Au siècle de la révolution industrielle, et à une époque où les nouveaux paradigmes scientifiques intègrent le temps et invitent donc à l'extrapolation (théorie de l'évolution, thermodynamique, cosmologie...), Jules Verne est un peu

« Dès le XIX^e siècle, des textes de fiction jouent le rôle de lanceurs d'alerte avant la lettre face aux risques technologiques. »

l'arbre qui cache la forêt. Un nombre incalculable de textes paraissent, tout particulièrement dans les revues de vulgarisation scientifique. L'écrivain Maurice Renard (surnommé le Wells français) publie même en 1909 un manifeste littéraire intitulé *Du roman merveilleux-scientifique et de son action sur l'intelligence du progrès*. Mais c'est aux États-Unis que l'expression « science-fiction » est forgée une vingtaine d'années plus tard par l'ingénieur et éditeur Hugo Gernsback pour désigner des récits qui entremêlent science et visions du futur.

© Quelle différence y a-t-il avec la prospective, c'est-à-dire avec les recherches concernant l'évolution future des sociétés ?

Science-fiction et prospective se rejoignent dans leur intérêt commun pour l'avenir. Comme la prospective, la SF cherche à explorer les conséquences sociales des progrès scientifiques et techniques, et à y préparer les esprits. L'histoire de la SF a fini par constituer un immense réservoir de mondes possibles, craints ou souhaités. Plus libre que la prospective, la SF spéculer sur les découvertes et les innovations les plus radicales. Elle inspire d'ailleurs les projets des promoteurs du transhumanisme, qui dépassent de loin les possibilités réelles de la science actuelle. La SF joue donc plus qu'un rôle d'observatoire des temps futurs. Elle est aussi et surtout porteuse des peurs et des désirs du temps présent.

© Les prédictions ou histoires imaginées des ouvrages de science-fiction se révèlent-ils assez correctes ou fantaisistes ?

Il existe tout un courant de la science-fiction qui met un point d'honneur à coller autant que faire se peut à une forme

« La science-fiction joue donc plus qu'un rôle d'observatoire des temps futurs. Elle est aussi et surtout porteuse des peurs et des désirs du temps présent. »

de réalisme scientifique. Des films comme *2001, l'odyssée de l'espace*, ou plus récemment *Interstellar*, se sont ainsi illustrés par un respect poussé des lois de la physique. Il n'empêche, l'un comme l'autre brodent abondamment sur les origines cosmiques de l'humanité ou la possibilité du voyage dans le temps. Le critère de qualité d'une bonne histoire de SF tient en fait davantage à sa cohérence interne qu'à la pertinence de ses prédictions. Tout l'art consiste à convaincre le lecteur de suspendre son incrédulité le temps du récit. On peut se servir pour cela de faits scientifiques authentiques pour accréditer l'histoire jusqu'à introduire une pure invention (comme la découverte d'un artefact extraterrestre dans *2001*, ou le passage à travers un trou noir dans *Interstellar*) qui va permettre de dérouler un scénario souvent très éloigné de notre monde réel. L'intérêt du lecteur (ou du spectateur) repose alors en grande part sur le plaisir qu'il va prendre à explorer les conséquences du « Et si... » posé par l'auteur.

© **N'est-ce pas une façon détournée de parler des problèmes présents ?**

Absolument. Ray Bradbury disait que la SF n'avait pas pour but de prédire l'avenir mais de le prévenir. Dès le XIX^e siècle, des textes de fiction jouent le rôle de lanceurs d'alerte avant la lettre face aux risques technologiques, comme l'a montré Jean-Baptiste Fressoz dans son ouvrage *L'Apocalypse joyeuse, une histoire du risque technologique* (Seuil, 2012). Au XX^e siècle, eugénisme et totalitarisme inspirent à Huxley et Orwell

deux célèbres utopies, *Le Meilleur des mondes* et *1984*. On a même forgé le terme de « dystopie » pour désigner ces très nombreux récits de SF qui dénoncent le caractère délétère et mortifère de sociétés futures non démocratiques ou livrées à un progrès technologique aveugle. Dans les années 1960 et 1970, la science-fiction s'est emparée de problématiques écologiques. Je pense au film *Soleil vert* qui, dans la lignée du rapport du club de Rome, anticipe les conséquences d'une démographie galopante. On pourrait également évoquer le film

rapports de domination hommes/femmes à travers une mutation de l'espèce humaine qui transformerait le sexe « faible » en sexe « fort ».

© **N'est-ce pas un moyen d'écrire sur les sciences sans se donner la peine de les avoir étudiées ?**

Je ne crois pas. La SF n'a pas vocation à se substituer à la vulgarisation scientifique. Elle tient davantage d'un exercice de spéculation et d'extrapolation sur les conséquences des découvertes scientifiques et des innovations techniques. On a même pu dire qu'elle reprendrait des mains d'une philosophie défailante le projet de porter un regard critique sur notre modernité technologique. Pour cela, les écrivains se doivent d'acquiescer une culture scientifique et technique suffisante pour mener à bien l'exercice de style imposé par la science-fiction. De la même façon, les lecteurs les plus susceptibles d'apprécier le genre sont ceux qui ont la capacité de

« La science-fiction n'a pas vocation à se substituer à la vulgarisation scientifique. Elle tient davantage d'un exercice de spéculation et d'extrapolation sur les conséquences des découvertes scientifiques et des innovations techniques. »

d'animation *Wall-E*. Depuis les années 1990, le réchauffement climatique et ses conséquences font en outre l'objet de nombreux récits. La SF s'est aussi largement ouverte aux sciences humaines et sociales. Elle est ainsi devenue pour beaucoup d'auteurs le champ de véritables expériences de pensée, pour interroger la notion de genre par exemple. Dernier roman de SF en date à être en prise directe avec notre actualité la plus immédiate, *Le Pouvoir* de Naomi Alderman (Calmann-Lévy, 2018) interroge les

s'appropriier les notions scientifiques sur lesquelles se fondent les récits de SF. C'est sans doute la raison pour laquelle les lecteurs les plus férus du genre se recrutent parmi les futurs ingénieurs ou scientifiques. Isaac Asimov, à la fois auteur de SF, universitaire et vulgarisateur de renom, incarne à la perfection cette double identité, scientifique et critique. Ses histoires de robots, écrites dès les années 1940, sont considérées comme précurseurs des réflexions éthiques actuelles sur ►►

►► l'intelligence artificielle. J'ajouterai que l'une des raisons de l'audience somme toute modeste de la littérature de science-fiction tient peut-être à un déficit de culture scientifique et technique dans nos sociétés.

© Est-ce surtout *Star Wars* ?

La SF ratisse large. Pour les puristes, *Star Wars* relève de la *fantasy*, un genre d'épopée merveilleuse digne des chansons de geste médiévales où on a remplacé les épées par des sabres lasers, les fiers destriers par des vaisseaux spatiaux et les philtres magiques par l'invocation d'une mystérieuse force. Mais pour monsieur tout-le-monde, la SF c'est d'abord les films à grand spectacle, aux effets spéciaux de plus en plus sophistiqués. Les rêves d'exploration lointaine, les prouesses techniques démesurées, les rencontres avec des espèces extraterrestres sont autant de thématiques liées à la SF qui appellent une illustration par l'image. De fait, la plupart des films de SF qui ont marqué leur époque se sont imposés comme des chocs esthétiques. Je pense à *Blade Runner*, vision d'un futur urbain



Blade Runner, film culte de Ridley Scott, d'après l'œuvre de Philip K. Dick.

laboratoire d'idées qui ose envisager tous les possibles, pour le meilleur comme pour le pire. Même s'ils n'ont pas acquis une notoriété aussi grande et un lectorat aussi large que les écrivains reconnus, les auteurs de SF exercent une influence majeure sur les imaginaires contemporains, surtout sans doute à travers les transpositions et adaptations de leurs œuvres dans les autres médias.

univers de la SF, lorsqu'ils sont suffisamment riches et complexes, constituent en effet une source de prédilection pour les scénaristes de séries télé comme pour les concepteurs de jeux vidéo. Ces formes médiatiques, qui inscrivent le récit dans la durée et dans une multiplicité de développements, requièrent en effet un arrière-plan suffisamment solide et foisonnant pour qu'on ne s'y ennuie pas. Poussant jusqu'au bout la logique qui consiste à recréer un univers de toutes pièces, la SF a même investi le terrain de l'histoire pour la réécrire. Inventée au milieu du XIX^e siècle par Charles Renouvier, « l'uchronie » est une histoire parallèle à la nôtre où un événement ou un facteur clé aurait pu faire basculer le destin. Ces mondes parallèles développés par les auteurs de SF ont aussi inspiré les jeux vidéo. De façon étonnante, la recherche historique s'est à son tour récemment emparée de l'outil forgé par Renouvier pour explorer et discuter, sous le nom d'histoire contrefactuelle, le poids de tel ou tel facteur sur la trame des événements. Il faudrait aussi évoquer les mangas, mais cela pourrait constituer un autre article. ●

« L'une des raisons de l'audience somme toute modeste de la littérature de science-fiction tient peut-être à un déficit de culture scientifique et technique dans nos sociétés. »

à la fois sombre et coloré, qui ravit aussi bien l'œil que l'esprit, en s'emparant d'une question philosophique par excellence : qu'est-ce que l'Homme ? Le film est tiré d'un roman de Philip K. Dick, aujourd'hui considéré comme un des auteurs les plus marquants de la seconde moitié du XX^e siècle, au-delà même du genre. Littérature pleine de bruit et de fureur qui cultive la fascination pour le grandiose, l'outrance, le spectaculaire, la SF est un extraordinaire

© Il n'y a pas que les livres, il y a aussi les BD, le cinéma, les jeux vidéo, les séries télé...

L'ambition de recréer tout un monde est au cœur de la démarche de nombreux auteurs de SF. On a même parlé de livres-univers, par exemple à propos de la saga *Dune* de Frank Herbert, où la religion, l'écologie, la politique, la génétique... sont minutieusement détaillées. L'œuvre a été adaptée pour le cinéma, la télévision et le jeu vidéo. Les

*Yvette Lucas est sociologue. Elle est directrice de recherches émérite au CNRS.

Propos recueillis par Pierre Crépel.



Créé par les Éditions sociales et la Fondation Gabriel Péri, Silo est un média participatif dédié aux pensées critiques, à l'actualité du débat et au mouvement des idées. Il veut contribuer à organiser et à faire connaître l'immense patrimoine intellectuel dont l'humanité s'est dotée et continue de se doter pour penser l'ordre existant et sa transformation progressiste. Nous publions ici un extrait d'un article paru dans le Silomag # 6 consacré à la Sécurité sociale.

La nouvelle économie du système de santé : la défaite du patient ?

Si la Sécurité sociale joue un rôle fondamental dans l'amélioration de l'espérance de vie et des conditions de vie, les inégalités sociales de santé, les inégalités territoriales comme les barrières financières d'accès aux soins installent une importante fracture sanitaire. Le développement de l'assurance sociale privée vient encore accentuer ces inégalités, tandis que le management à la performance qui sévit à l'hôpital porte préjudice aux patients et renforce la souffrance au travail des soignants. Philippe Batifoulier revient sur les effets délétères de ces différentes formes de privatisation et invite à construire la démocratie en santé.

— PAR PHILIPPE BATIFOULIER* —

Parce que des maladies ont été vaincues ou maîtrisées, nous vivons plus longtemps qu'au début du siècle dernier. Ce progrès considérable est très largement imputable à la Sécurité sociale. Les découvertes médicales aussi importantes soient-elles ne soignent pas si les malades ne peuvent pas se les payer. C'est la Sécurité sociale qui a permis l'accès à la pénicilline, aux antibiotiques, ou à la streptomycine contre la tuberculose. En France, la mortalité par infection a diminué de moitié entre 1945 et 1950 quand on a généralisé la Sécurité sociale, soit bien plus vite que de 1925 à 1945. L'extension de la couverture sociale ne fait pas que reculer la mort, elle permet de vivre mieux le présent au-delà de l'accès

au progrès médical. Il suffit de penser à ce que serait notre quotidien si notre salaire mensuel était amputé du temps de l'arrêt de travail pour cause de maladie. L'épidémie de grippe ou l'angine, pour ne citer que des « petits risques », auraient des effets catastrophiques sur le paiement du loyer ou des emprunts.

Ce que l'extension de la prise en charge solidaire des soins a fait, le retrait de la Sécurité sociale peut le défaire. Aujourd'hui en France et pas seulement aux États-Unis, la maladie est pour beaucoup une épreuve financière. Il faut parfois s'endetter pour payer des soins ou des dépassements d'honoraires. [...]



► LA FRACTURE SANITAIRE :

UNE RÉALITÉ SOLIDEMENT INSTALLÉE

La santé est un monde où les inégalités sont particulièrement fortes. Les inégalités d'état de santé, tout d'abord, obéissent à un fort déterminisme social et les conditions sociales d'existence s'inscrivent durement dans les corps. Au sein d'une vie plus courte (car leur espérance de vie est moindre), les plus modestes auront davantage de problèmes de santé que les plus aisés. Ces inégalités sociales de santé se doublent d'inégalités territoriales, synthétisées par l'expression « déserts médicaux » qui décrivent l'existence de difficultés pour certains patients d'accéder à un médecin. Si ces inégalités ont des causes médicales tenant à la liberté d'installation des médecins et à un nouveau modèle médical plaidant pour un temps de travail maîtrisé, elles ont surtout des racines sociétales. Les déserts médicaux sont des déserts globaux et témoignent de l'abandon de certains territoires par la république. Quand la poste, la gare ou l'école ont disparu, il est particulièrement difficile de maintenir le cabinet médical.

À ces inégalités s'ajoutent les barrières financières d'accès aux soins qui rendent ceux-ci coûteux pour certains malades et entraînent des renoncements et des retards de soins. Les obstacles financiers sont, pour une large part, imputables à la couverture complémentaire parce que certains en sont démunis et parce qu'elle est inégalement distribuée dans la population. Toutes ces inégalités n'agissent pas en sens contraire, les unes venant atténuer les autres. Au contraire, elles se cumulent. Ce sont ceux qui ont l'état de santé le plus dégradé qui sont le moins couverts par une couverture complémentaire et qui ont le plus de mal à accéder à un médecin. La fracture sanitaire est solidement installée. [...]

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ASSURANCE PRIVÉE : UNE STRATÉGIE INÉGALITAIRE ET CÔUTEUSE

Le développement de l'assurance santé privée (mutuelles, assurances à but lucratif, institutions de prévoyance) s'inscrit dans la vision de la protection sociale comme un coût pour les finances publiques. Il vise à réduire les dépenses publiques de santé, mais pas les dépenses totales de santé, si elles trouvent un financement auprès d'un opérateur privé, ou par les ménages eux-mêmes. Il s'agit de transformer des prélèvements obligatoires publics en prélèvements obligatoires privés dans la mesure où les frais de santé sont des dépenses contraintes pour les ménages. La disposition d'une assurance privée (mutuelle ou autre) n'est pas vécue comme un luxe, mais comme une nécessité quand le ménage a les moyens d'y souscrire. [...]

La privatisation du financement du soin est inégalitaire et inefficace, mais aussi dangereuse, car elle nuit à la santé publique. Quand la Sécurité sociale ne rembourse pas ou plus et que l'assurance privée est trop chère pour les patients, les

maladies progressent. Le renoncement aux soins conduit à des retards et c'est une chimère de croire que les remboursements ne concernent que des soins superflus. Ils touchent aussi les plus essentiels.

À L'HÔPITAL, LA CULTURE DU RÉSULTAT S'OPPOSE À LA CULTURE DE SERVICE PUBLIC

Une autre privatisation sévit à l'hôpital. Elle porte moins sur le financement, car les taux de prise en charge publics y restent élevés. Elle concerne la délivrance du soin et repose sur la capacité du secteur public à se conformer aux règles du secteur privé. Cette privatisation est portée par le nouveau management public pour lequel il n'y a jamais de problèmes de moyens et de pénurie de personnel, mais uniquement des problèmes d'organisation. La réorganisation du travail médical se fait au nom de la réalisation de gains de productivité. L'hypothèse fondamentale est qu'il existe des marges d'amélioration au niveau des acteurs pour atteindre les meilleurs résultats possibles avec des ressources budgétaires identiques.

Selon cette conception, la bonne gestion n'a pas de lieu ni de frontière : elle est universelle. Les personnels sont invités à se former à ce management à la performance, même si un traitement rapide des dossiers ou des soins pénalise les patients précaires ou si l'application de standards de séjours ignore les différences sociales. La culture du résultat s'oppose à la culture de service public. Piloter un hôpital avec les mêmes références qu'une entreprise privée heurte les personnels qui y résistent souvent. L'hôpital est devenu l'un des lieux emblématiques de la souffrance au travail. [...]

Il est aussi devenu peu hospitalier en dépit du dévouement des soignants. Les assurances santé privées ont été valorisées alors qu'elles sont plus coûteuses et plus inégalitaires que la Sécurité sociale. Le système de santé s'est largement retourné contre le patient parce que la santé est plongée dans un désert politique où les choix qui sont faits au nom du patient sont très peu discutés et souvent présentés comme inévitables ou indiscutables. Si on juge la démocratie dans le domaine de la santé par la place que joue le patient dans la prise de décision, alors force est de reconnaître le déficit démocratique. Le patient semble souvent écarté de décisions qui le concernent au premier chef, en matière de financement tout particulièrement. Des médicaments inutiles ou pire dangereux sont très bien remboursés alors que les lunettes ou les prothèses auditives ne le sont pas. Le recul de la démocratie dans la santé se conjugue avec le recul de la Sécurité sociale dans la prise en charge du soin. Le patient ne peut plus être privé d'un débat auquel il a droit puisqu'il s'agit de sa santé. ●

*Philippe Batifoulier est économiste.

Il est professeur à l'université Paris 13-Villetaneuse.

Comprendre les mutations en cours dans la société française est une donnée essentielle pour agir, rassembler et engager les transformations visant au dépassement du capitalisme. Ne devons-nous pas être très attentifs aux signaux qu'envoient les femmes et les hommes de notre pays pour être au plus près des réponses et ouvrir des issues de progrès.

Le cahier du congrès

Il met à disposition des communistes des éléments de connaissances sur l'état de la société française. C'est une invitation au débat.

— PAR **MARC BRYNHOLE*** —

Répondant à la feuille de route décidée au début de la préparation de notre congrès, le collectif Idées, regroupant entre autres des responsables des revues, s'est mis au travail pour répondre au mieux à la commande : quel est, à ce jour, l'état de la société française ?

Vaste sujet s'il en est, et sur lequel de grands instituts travaillent, des fondations, des établissements nationaux de recherche, des laboratoires, etc. Avec les moyens qui sont les nôtres, nous avons plus modestement choisi de lister quelques grandes questions (il y en a bien d'autres) et de fournir des éléments de réflexion afin de mieux les cerner.

Les notes produites dans ce cahier ont été pour la plupart débattues au sein du collectif, leurs auteurs parfois auditionnés. Elles sont donc le fruit à la fois d'un travail individuel de chaque auteur et collectif par les échanges, débats et parfois réécritures ou précisions pour en faire des outils les plus sérieux possible au service du débat des communistes.

Elles ne sont pas des thèses destinées à être amendées ou votées, elles sont des éléments de réflexion, des points d'appui, des entrées, des pistes. Le collectif Idées poursuivra son travail dans

cet esprit, avec des textes encore en cours de rédaction, prenant le temps de l'examen avec comme boussole, j'y insiste, le sérieux et l'utilité des productions. La société française a connu de grandes périodes de mutations mais sa recomposition/décomposition se paie aujourd'hui au prix d'inégalités aggravées et de précarités nouvelles. Nous avons choisi

de traiter en termes politiques et dans plusieurs notes ces inégalités car elles dessinent les contours d'une nouvelle société et cela non sans influencer et conditionner fortement les comportements. Ce que certains appellent le pacte républicain est terriblement mis à mal par le chômage de masse et l'aggravation des inégalités. En mesurons-nous assez les conséquences ? Quand des protections et des droits avaient permis de faire reculer ou de contenir pauvreté et précarité, la mondialisation capitaliste change aujourd'hui la donne et fait émerger une véritable insécurité sociale qui peut devenir la règle.

Dans le même esprit, alors que les penseurs du système nous annoncent la fin de la lutte des classes et la disparition des classes elles-mêmes, il y a un vrai retour dans le débat politique de cette question des classes sociales. Des réalités parfois tourmentées traversent la société française, selon la place des individus face au travail ou au sans-travail, selon les lieux d'habitat : ville, périurbain ou ruralité, ou encore suivant l'âge. Plusieurs notes abordent ces questions sous des angles différents : par le travail, par les mouvements de populations... pour tenter de cerner au plus près les conditions de ►►

« Les notes ne sont pas des thèses destinées à être amendées ou votées, elles sont des éléments de réflexion, des points d'appui, des entrées, des pistes. »

►► la lutte de classe aujourd'hui et nous permettre d'y prendre appui dans notre action politique.

Vous trouverez dans ce cahier, encore en construction, et qui sera disponible très prochainement sur le site Internet du congrès et en version papier, des outils de réflexion et de débat sur une vingtaine de questions que nous avons jugées essentielles : que devient une société qui laisserait mourir sa protection sociale, qui abandonnerait ses services publics, ou qui reculerait dans la bataille de l'émancipation et de l'égalité femme/homme, ou encore qui négligerait les nécessaires mobilisations sur le devenir de notre planète ?

Fouiller ces questions pour agir sur elles, c'est aussi, *a contrario*, montrer en quoi protection sociale, égalité, services publics ou encore écologie constituent les moteurs même des avancées pour une société de progrès social.

Il nous faudra aussi travailler sur les tourments qui agitent les femmes et les hommes de notre pays : taraudés si souvent par un sentiment de déclassement, ou de dessaisissement des décisions les concernant, ou encore happés par un désir de sécurité parfois même au prix des libertés.

Nous l'abordons par exemple par l'angle des attentats terroristes djihadistes qui posent des questions lourdes au monde et à ses déséquilibres et qui conditionnent les esprits en instillant la peur.

SUR QUOI S'APPUYER POUR FAIRE GRANDIR LES COMBATS ÉMANCIPATEURS

Les sujets que nous avons choisis de traiter dans ce cahier ne cerneront pas toutes les problématiques, hélas. Cela a été affaire de choix et de recherche de compétences en face de ces choix. Ce travail devra être poursuivi et certainement devenir permanent, avec des outils neufs et des sollicitations larges.

Mais je veux ici simplement expliciter quelques-uns de ces choix pour des notes déjà présentes dans ce cahier mais aussi pour d'autres en cours de rédaction qui viendront s'y adjoindre prochainement.

L'émancipation des femmes est encore inachevée, les stéréotypes sont encore bien là, avec leur cortège de violences et pourtant des choses bougent et parfois très vite et en profondeur. Voilà qui devra être un point d'appui fort pour l'égalité. La reconnaissance des identités diverses de la jeunesse est aussi un pivot. Ils vivent « la galère », rencontrent les pires difficultés sur le marché du travail, mais aussi la pauvreté. Des auteurs disent à juste titre que la jeunesse française cumule les handicaps. Mais, à y regarder de plus près, leur capacité d'engagement est forte, même si elle prend parfois des chemins nouveaux.

La révolution numérique change la donne. Autorisera-t-elle le déploiement d'une nouvelle démocratie ou, au contraire, déclenchera-t-elle de nouveaux asser-

ances au poison du racisme et de la xénophobie. Dans le même ordre d'idées, cette matrice fondamentale de la société française qu'est la laïcité méritera un point particulier.

Les développements sans précédent des sciences conduisent à des transformations considérables de l'appareil productif. Ils interrogent sur les finalités même de la société. Quel monde construire dans une interaction positive et prospective entre la communauté scientifique et les citoyennes et les citoyens, quels objectifs, quelle maîtrise ?

Avec la crise de 2007-2008, c'est tout le système financier qui a été au bord de l'implosion : les conséquences sociales ont été terribles, et c'est loin d'être terminé. Tout cela a mis en lumière l'inanité et les dangers de ce système et ouvert

« Tenter de cerner au plus près les conditions de la lutte de classe aujourd'hui et nous permettre d'y prendre appui dans notre action politique. »

vissements ? Elle est au cœur d'une lutte de classe intense qu'il nous convient de cerner pour agir.

La question écologique bouscule et va bousculer considérablement nos sociétés dans nombre de domaines : la démocratie, la famille, la démographie, les migrations ou encore les inégalités. Ses enjeux sont de l'ordre de choix de civilisation car elle concerne l'avenir même de la planète et des humains.

Immigration et racisme sont au cœur des idées reçues. Les gouvernements jouent des peurs et les alimentent pour en faire de puissants relais d'opinions vers des replis et des rejets de l'autre. Mais cela fonctionne-t-il complètement ? Et quel est le poids des ressorts culturels de notre peuple qui influencent sa résis-

sans doute le débat sur ses alternatives comme la nécessité de prise de pouvoir sur la finance et les banques, comme sur des réorientations en profondeur de la production de richesses et de l'utilisation de l'argent.

Alors que la recherche d'alternatives au capitalisme financier et mondialisé est vive et multiple, nous nous sommes arrêtés, pour mieux en comprendre la nature réelle, sur les contradictions qui traversent l'économie sociale et solidaire.

Nous avons aussi choisi de prendre le temps de réfléchir sur le travail lui-même, de comprendre les souffrances que les conditions imposées par la recherche du profit financier aggravent mais aussi les attentes de réalisation personnelle qu'il pourrait permettre.

Nous tenterons de dire aussi la nature du salariat, ses mutations en cours avec la révolution numérique, les relations entre individualisation et unité. Et les implications sur de nouveaux modes d'action politique à développer. Au fond, nous voulons nourrir la nécessaire ambition que la politique prenne le pas sur l'économie.

Les notes de ce cahier explorent aussi ce qui se passe dans les territoires, et dans les lieux de démocratie que devraient être davantage encore les collectivités locales. Elles feront le point sur les ressorts de la mondialisation capitaliste dont certains nous disent qu'elle est indépassable.

C'est la même chose avec la question de l'Europe dont certains affirment dur comme fer qu'on ne pourrait rien faire dans le cadre des traités. La note, tout en montrant le caractère néfaste de la construction européenne actuelle au service de la domination de la finance, fera pièce à cette idée, autant reçue que fausse, qu'une politique progressiste serait impossible à mettre en œuvre.

Nous dirons aussi la place et le poids des idées communistes dans la société française suite à une étude sérieuse dont la note décryptera les contenus.

Nous comptons poursuivre sur tous ces sujets et tout au long de ce congrès et sûrement ensuite, sur des thèmes encore absents de ce premier travail. Je pense notamment à la question de la nation, aux comportements politiques, à la nature des défiances vis-à-vis de la politique, à l'individualisme et bien d'autres sujets. Les notes qui seront présentées dans ce cahier ont été travaillées par des auteurs pour la connaissance qu'elles et ils ont des sujets. Nous avons pris le temps d'en auditionner un certain nombre pour approfondir leurs premiers écrits. Le collectif Idées en a débattu. Lieu de recherche et de débats, il vous invite à en faire de même. Il n'est pour moi pas question de dire : « Voici la vérité ».

Le cahier et les notes se veulent être un outil pour le débat, pour la coconstruction. Ces notes seront déposées sur la plateforme Internet du congrès. J'espère

Cahier du congrès	
Que nous dit la société ?	
notes du collectif Idées	
Préface	Marc Brynhole
Ce que l'INSEE nous dit... ..	sources INSEE
À propos du travail	Danièle Soulard
Industrie, comprendre le déclin, penser le rebond	Aymeric Seasseau
Économie sociale et solidaire	Sylvie Mayer
Enjeu de la laïcité.....	Patrick Coulon
Industrie française, état des lieux	Marie-Claire Cailletaud
Idées communistes dans la France d'aujourd'hui	Alain Obadia
Inégalités : une question politique	Daniel Cirera
Jeunesse et engagement	Cécile Dumas
La politique est morte, vive la politique !	Michel Laurent
Le commun, une approche politique prometteuse	Alain Obadia
Marché du travail et classes sociales	Mickaël Orand
Pauvreté en France	Florent Guéguen
Populisme de gauche ?	Patrick Coulon
Protection sociale	Michel Limousin et Maryse Montangon
Raciste, la société française ?	Patrick Coulon
Rechercher les causes du terrorisme djihadiste	Michel Delplace
Révolution numérique	Yann Le Pollotec
Science et société	Gebührer Olivier
Société française et argent	Denis Durand
Travail, entreprise, politique.....	Jean-François Bolzinger
Union européenne et perception des Français	Patrick Le Hyaric
Union européenne et politique française	Patrick Le Hyaric
Enjeux écologiques	Hervé Bramy
Territoire et aménagement	Corinne Luxembourg
Collectivités locales	Romain Marchand
Féminisme	texte collectif
Mondialisation / capitalisme	Nasser Mansouri
Évolution des pratiques religieuses	Patrick Coulon
Culture : état des lieux	Alain Hayot
Services publics	Louise Gaxie
Sport, émancipation du corps	Nicolas Bonnet

qu'elles donneront lieu à des échanges les plus constructifs possible. Les auteurs, tout comme les membres du collectif, pourront animer des débats selon leurs disponibilités.

L'université d'été sera l'occasion de multiples ateliers pour présenter ce travail et poursuivre ces travaux. Nous solliciterons les auteurs des notes pour animer les débats et nous éditerons les cahiers afin que le plus grand nombre puisse les avoir en leur possession.

Nous nous sommes attelés à ce travail depuis plusieurs mois déjà. Avec votre aide, nous voulons l'enrichir en espérant qu'il rencontre votre curiosité, votre

intérêt et qu'il aide chacune et chacun dans ses réflexions comme dans ses actions.

Ne devons-nous pas toujours garder l'attention sur ce que nous dit la société, sur ce que nous disent les femmes et les hommes qui la composent, en appui sur leurs attentes, autant sur les freins que sur les atouts à leurs aspirations, afin de contribuer le plus efficacement possible à l'émancipation humaine qui est la pierre angulaire du communisme de ce siècle. ●

★**Marc Brynhole** est membre du comité exécutif national du PCF, animateur du collectif Idées.

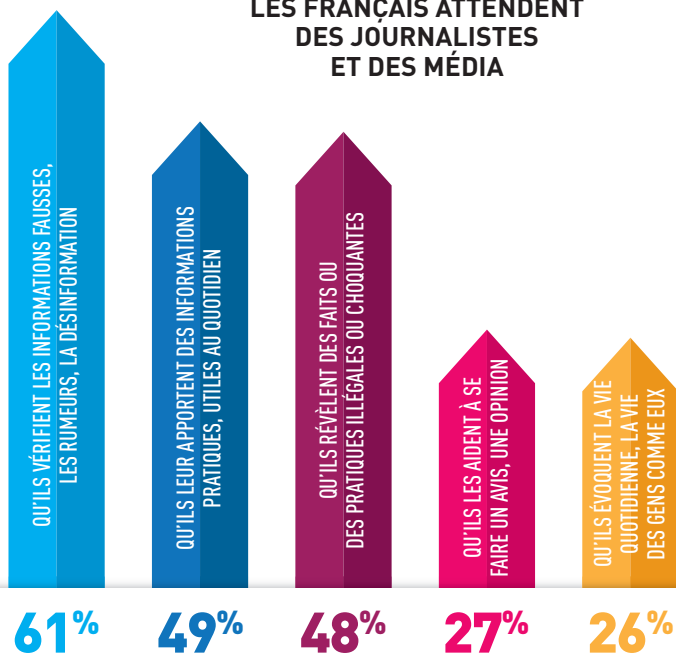
Les Français et la presse

Les résultats de l'enquête Viavoice pour les Assises internationales du journalisme, en partenariat avec le *Journal du dimanche*, France Médias Monde, France Télévisions et Radio France, ont été rendus publics à la mi-mars. Les assises (à Tours) étaient consacrées à l'utilité du métier de journaliste et les organisateurs, conséquemment, voulaient savoir si, aux yeux de l'opinion, le journalisme était utile. Les voilà rassurés. Pour 92 % des Français, il est utile ! Résultat plutôt attendu, mais qui ne règle en rien le contentieux d'une large partie de l'opinion, très défiante à l'égard des médias. Passons.

Plus intéressant est le questionnement sur ce que les Français attendent des journalistes et des médias. Leurs attentes sont précises. Ils veulent « qu'ils vérifient les informations fausses, les rumeurs, la désinformation » [61 %] ; « qu'ils leur apportent des informations pratiques, utiles au quotidien » [49 %] ; « qu'ils révèlent des faits ou des pratiques illégales ou choquantes » [48 %]. Ce qui fait dire à Aurélien Preud'homme, directeur d'études chez Viavoice : « Les Français veulent d'abord des médias lanceurs d'alerte. » Voilà qui est notable. Et qui va un peu (beaucoup) contre un « air du temps » conformiste, résigné et frileux dans nombre de rédactions où, trop souvent, les lanceurs d'alerte se sont fait taper sur les doigts quand ils n'ont pas été poursuivis par la justice.

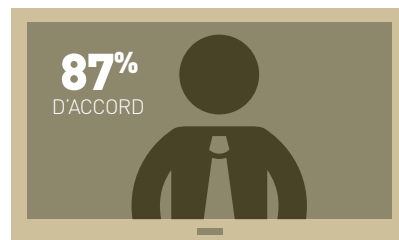
Mais le même Aurélien Preud'homme poursuit : « Les Français veulent des médias qui informent plutôt que des médias engagés qui leur disent quoi penser ; ils souhaitent pouvoir réfléchir par eux-mêmes sur les faits. » Voilà bien un commentaire vicieux. Apparemment irréfutable mais derrière ces mots, qui vise-t-on ? C'est qui le pro qui informe et l'engagé qui désinforme ? Quand on voit le nom des sponsors du sondage, le JDD et la télé publique, macronien de cœur et de fric pour l'un, macronien par soumission pour l'autre, on est perplexe. Si opposition il y a, c'est entre un journalisme d'investigation, indépendant du pouvoir et de l'argent, et un journalisme aux ordres, couché et stipendié. Mais ce genre d'interrogation n'a pas été proposé par Viavoice à ses sondeurs. ●

LES FRANÇAIS ATTENDENT DES JOURNALISTES ET DES MÉDIAS

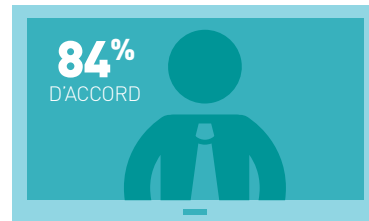


L'OPINION DES FRANÇAIS SUR L'INFORMATION ET LES FAKE NEWS

IL Y A DE PLUS EN PLUS DE RUMEURS OU DE FAUSSES INFOS SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



LE JOURNALISME EXISTERA TOUJOURS, ON NE PEUT PAS IMAGINER UNE SOCIÉTÉ SANS MÉDIAS



UNE INFORMATION DE QUALITÉ SE PAIE, ELLE N'EST PAS GRATUITE



Comment les émissions de CO₂ diminuent-elles ?

En France, 295 millions de tonnes de CO₂ ont été émises en 2015 dans le cadre de la consommation d'énergie (70 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre). Ces émissions incluent aussi bien de la consommation d'énergie à des fins de production industrielle ou tertiaire que la consommation des ménages pour leurs logements ou le transport, par exemple. Sur vingt-cinq ans, ces émissions ont diminué de 18 %. Dans le même temps, pourtant, la population a augmenté de 14 % et la production totale de 44 %, deux facteurs importants qui contribuent mécaniquement à la hausse des émissions de CO₂. Alors, comment la France est-elle parvenue à réduire ses émissions de CO₂ ?

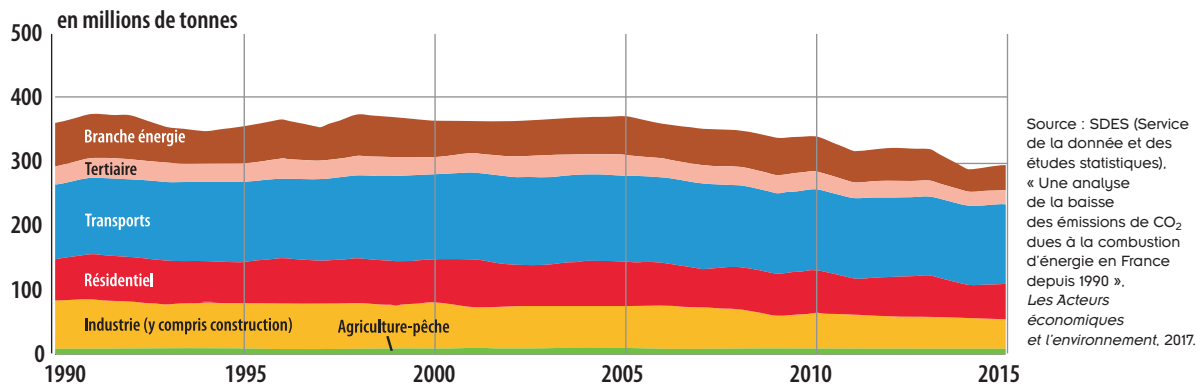
Le premier facteur est la baisse de « l'intensité carbone » de la production d'énergie primaire, c'est-à-dire de la quantité de CO₂ émise pour produire une unité d'énergie. En 1990, la production d'une tonne équivalent pétrole provoquait l'émission de 1,6 tonne de CO₂. En 2015, pour la même quantité d'énergie, on n'émet plus que 1,2 tonne de CO₂. Cette baisse est due aux évolutions dans la répartition des sources d'énergie : la hausse de la production d'énergie est ainsi responsable de la moitié de la baisse, et le déploiement des énergies renouvelables a contribué à 18 % de la baisse de l'intensité carbone sur la période. Au sein des énergies fossiles, le développement du gaz au détriment du charbon et des produits pétroliers a aussi contribué à la réduction de l'intensité carbone.

Le second facteur ayant mené à la baisse des émissions en CO₂ est la diminution de l'intensité énergétique de l'économie : non seulement l'énergie que l'on consomme est moins émettrice

de CO₂, mais pour produire une quantité donnée, on consomme moins d'énergie qu'auparavant. Cela est particulièrement notable dans le secteur productif, sous la conjonction de deux effets. D'une part l'économie a poursuivi sa tertiarisation et la production industrielle a diminué. Or celle-ci est une importante consommatrice d'énergie : environ la moitié de l'énergie consommée par le secteur productif provient de l'industrie, qui ne contribue qu'à un cinquième du PIB. D'autre part, même au sein du secteur industriel, des progrès dans les procédés de fabrication ont permis une forte réduction de l'émission de CO₂ : -2,5 % par an en moyenne entre 2002 et 2015.

Une des activités les plus émettrices de CO₂ reste les transports : un tiers des émissions de CO₂ dues à la consommation d'énergie le sont pour le transport de marchandises ou de personnes. Dans ce domaine, la situation est beaucoup plus mitigée, malgré des progrès techniques diminuant la consommation des véhicules et l'apparition de nouveaux modes moins émetteurs de CO₂ (biocarburants, véhicules électriques ou hybrides...). Entre 1990 et 2015, les émissions de CO₂ liées au transport de marchandises n'ont ainsi baissé que de 2 %, sous l'effet d'une hausse importante de l'activité jusqu'à la crise de 2008, ainsi qu'en raison d'une part du transport routier de plus en plus importante, au détriment du transport ferroviaire ou fluvial, moins consommateurs en énergie. Pour le transport de particuliers, le bilan est plus mauvais encore : les émissions de CO₂ ont augmenté de 9 % en vingt-cinq ans, essentiellement sous l'effet de l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus. ●

Évolution des émissions de CO₂ dues à l'énergie en France par secteur de 1990 à 2015





Le rôle des partis et des intellectuels dans la transformation sociale chez Gramsci.

Entre 1928 et 1937, alors qu'il est emprisonné dans les geôles de l'État italien fasciste sous Mussolini, Antonio Gramsci rédige une œuvre majeure, ses *Cahiers de prison*, au travers desquels le sociologue Razmig Keucheyan guide le lecteur, dans un ouvrage intitulé *Guerre de mouvement et guerre de position* (La Fabrique, 2011).

Si la pensée gramscienne embrasse une multitude de thèmes (l'État, la société civile, la production, la culture populaire...), il y en a un qui s'avère à la fois central et transversal : le rôle des intellectuels dans la transformation sociale. Dans les espaces militants, il est aujourd'hui admis que la diffusion d'une pensée critique de gauche devrait à terme bénéficier politiquement aux classes populaires. Ces dernières sont bien souvent au centre des récits et des échanges (critique des formes contemporaines d'exploitation au travail ; analyse de l'amplification de la ségrégation sociospatiale des quartiers populaires, habités en majorité par des familles d'origine immigrée...) mais elles sont peu présentes dans les espaces où le savoir est produit. Les classes populaires sont essentiellement perçues comme devant faire l'objet d'une *éducation* ou d'un travail sur leurs représentations, mais jamais en mesure de participer au processus d'élaboration intellectuelle.

L'ÉLABORATION DE SAVOIRS COMMUNS

La conception du parti politique définie par le philosophe, assez peu envisagée aujourd'hui, voire dévalorisée par rapport aux enjeux liés à la compétition électorale et à l'attention extrême portée à la communication et aux

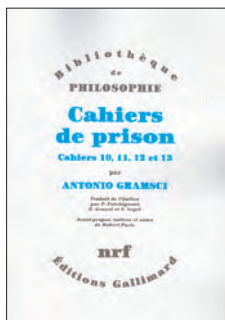
média, invite à de nouvelles réflexions. Selon Gramsci, le parti doit avant tout être une « instance de socialisation des savoirs » et occuper une « fonction éducative ». Ce rôle d'éducateur n'est pas simplement conçu comme un moyen pour le parti de s'attacher l'adhésion des « masses populaires » afin d'assurer sa survie électorale. Il constitue sa raison d'être et la condition de réussite de toute stratégie

révolutionnaire, à travers le renversement de « l'hégémonie » existante, qui incarne elle aussi une relation pédagogique mais aux mains de la classe dominante. Par exemple, un groupe social peut « pour des raisons de soumission et de subordination intellectuelle [avoir] emprunté à un autre groupe une conception qui n'est pas la sienne », donnant lieu à des contradictions qui entravent sa capacité d'action et servent *in fine* les intérêts de la classe au pouvoir. Pour Gramsci, l'apparition d'une « volonté collective » est intrinsèquement liée à « l'élaboration de savoirs communs », attribuant un rôle très important au parti politique mais également aux intellectuels.

Les travaux de Gramsci connaissent un rayonnement international dans les années 1960 puis 1980, à la faveur du développement des *cultural studies*, courant s'appropriant la conception gramscienne de « superstructure ». S'inscrivant dans la critique marxiste de la philosophie idéaliste, la culture y est vue comme participant de l'exploitation des « masses », au même titre que la politique et l'économie. Gramsci accorde une place fondamentale à l'histoire. À chaque nouvelle situation historique correspondrait une nouvelle « superstructure », qui se découpe en « deux grands étages ». Il y aurait d'une part la « société civile », où s'exerce l'hégémonie, dont le

Gramsci, la socialisation des savoirs au service de la révolution

— PAR Morane Chavanon* —



but est d'obtenir « le consentement spontané des grandes masses de la population » ; et de l'autre la « société politique ou État » qui donne davantage à voir une « domination directe ». Pour Gramsci, chaque « superstructure » produit de nouveaux intellectuels, qui sont partie prenante de son maintien. La définition qu'il donne de ces derniers est relativement extensive et, concernant l'hégémonie de l'État qu'il appelle à renverser lorsqu'il écrit dans les années 1920, peut comporter une hiérarchie, puisqu'il inclut aussi bien les gouvernants que les fonctionnaires de base.

LES INTELLECTUELS ORGANIQUES

Pour Gramsci, « il n'existe pas de non-intellectuel ». La distinction est ainsi faite entre l'intellectualité, qui est présente chez tous les hommes, et le statut d'intellectuel, qui relève d'une fonction sociale spécifique occupée par

« Pour Gramsci, les “masses” ne sont pas à éduquer dans un mouvement vertical, mais doivent entrer dans une relation dialectique avec les intellectuels, dont la pensée doit réaliser “l'unité de la théorie et de la pratique”. »

une poignée d'entre eux. Si le philosophe ne remet pas en cause l'existence d'un groupe d'individus particuliers jouant le rôle d'intellectuels, c'est-à-dire spécialisés dans la production de savoirs, c'est sur les conditions sociales de cette dernière qu'il s'interroge, en mettant en avant la *praxis*. Pour lui, les « masses » ne sont pas à éduquer dans

« Les partis sont les élaborateurs des intellectualités nouvelles. »

Antonio Gramsci

un mouvement vertical, mais doivent entrer dans une relation dialectique avec les intellectuels, dont la pensée doit réaliser « l'unité de la théorie et de la pratique ». Une philosophie de la *praxis* s'incarnerait dans un travail intellectuel de mise en cohérence des « principes et problèmes que les masses posent par leur activité pratique », de sorte à former un « bloc intellectuel-moral », rendant possible un progrès intellectuel collectif. Pour ce faire, les intellectuels spécialisés doivent également œuvrer à l'apparition d'un nouveau type d'intellectuels, issus du groupe social dominé, ayant « pour fonction de systématiser la conscience qu'il a de lui-même et de prendre part à l'organisation de la production ». Gramsci fait du parti politique le lieu de la rencontre entre les intellectuels spécialistes et les « masses », rendant possible l'émergence de ces nouveaux « intellectuels organiques », c'est-à-dire « organiquement liés à une classe sociale ». Pour lui, la classe dominante a ses propres « intellectuels organiques » et l'enjeu est d'en susciter l'émergence au sein de la classe « ascendante », c'est-à-dire les masses populaires. C'est à cette condition qu'il sera possible de « rendre les gouvernés indépendants des gouvernants, pour détruire une hégémonie et en créer une nouvelle ».

L'ÉDUCATION POPULAIRE

La lecture de Gramsci permet d'envisager plusieurs défis politiques contemporains. Dans les travaux de sciences humaines et sociales, au sein des enseignements délivrés ou *via* l'intervention d'universitaires dans des événements à destination de publics non spécialistes, les expressions ►►

► d'une pensée critique du capitalisme et des formes de domination qu'il engendre sont nombreuses. Le fait de s'adresser à un public en dehors des murs de l'université est par ailleurs devenu une préoccupation relativement répandue chez les universitaires. Les universités populaires existant dans de nombreuses villes en sont un exemple probant. Conférences, débats, projections, revues, on ne compte plus les supports destinés à la transmission d'une pensée critique de gauche. Ceux-ci visent à créer les conditions d'une éducation politique des citoyens à travers le partage de savoirs produits par des intellectuels légitimés par des institutions à la fréquentation sociale restreinte. En effet, si elle est consacrée à la production et à l'enseignement d'un savoir socialement reconnu comme légitime, l'institution universitaire est aussi chargée de labelliser ses détenteurs, ou aspirants détenteurs, par l'attribution d'un diplôme ou autre « titre de noblesse culturelle ». L'objectif d'éducation « populaire » se heurte ainsi au constat régulièrement fait de l'existence d'un public faisant avant tout figure d'entre-soi. L'accès à cette pensée critique, présenté comme le plus ouvert possible, comporte en réalité un coût symbolique : la certitude de posséder un stock suffisant de ressources culturelles et

de références savantes, pour pouvoir s'approprier le savoir délivré. Selon l'appartenance sociale, cette consommation de biens culturels relevant d'une pensée critique peut participer d'une politisation empreinte d'une certaine distinction sociale ou faire naître un puissant sentiment d'incompétence donnant lieu à des formes d'auto-exclusion, ce qui nuit à la constitution du « bloc intellectuel-moral » que Gramsci appelle de ses vœux.

Ainsi, la conception gramscienne du rôle politique des intellectuels invite à penser les rapports sociaux au savoir comme pouvant être autre chose qu'un marqueur de positionnement, un instrument de (dis)qualification sociale ou un mouvement devant tendre vers une pensée critique légitime qui ferait défaut à certains, en l'occurrence les classes populaires. Il s'agit au contraire d'y voir une possibilité de transformation sociale, pas simplement en termes de diffusion de savoirs élaborés dans des institutions consacrées, mais en repensant les conditions sociales de leur production. Pour Gramsci, « les partis sont les élaborateurs des intellectualités nouvelles ». ●

*Morane Chavanon est doctorante en science politique à l'université Lumière Lyon 2.



CRITIQUES



Europe, état d'urgence

Le Temps des Cerises, 2016

BRUNO ODENT

PAR **IGOR MARTINACHE**

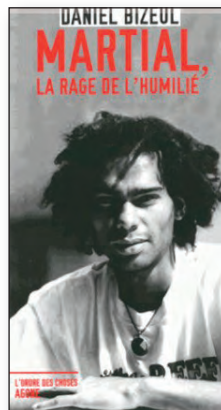
Après avoir brillamment mis en évidence les mirages du supposé « miracle allemand » dans *Modèle allemand, une imposture* (Le Temps des Cerises, 2012), Bruno Odent, journaliste à la rubrique internationale de *L'Humanité*, revient avec un essai qui élargit en quelque sorte le propos et la focale du précédent.

Dans celui-ci, il propose en effet de diagnostiquer le malade Union européenne dans son ensemble. Une métaphore que l'auteur emploie dès l'ouverture de son propos en affirmant que la cure d'austérité que l'on est en train d'administrer à ce dernier n'est pas en train de

le soigner, mais le condamne. Ce qu'il s'emploie à montrer ensuite tout au long de son ouvrage. Cette injonction à assainir les finances publiques n'est en effet rien d'autre, explique Bruno Odent, que la tentative d'extension du « modèle » ordolibéral déployé au cours des dernières décennies outre-Rhin. Il revient ainsi dans un premier temps sur l'origine de cette doctrine spécifiquement germanique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, comme une « bouée de sauvetage d'une classe capitaliste discréditée ». Cette approche qui vise à concilier l'ordre libéral avec les aspirations démocratiques est née dans l'entre-deux-guerres sous la plume de deux économistes fribourgeois, Walter Eucken et Franz Böhm, soucieux d'éviter toute interférence dans le jeu de la concurrence marchande par la mise en place de règles empêchant notamment toute intervention intempestive de l'État. Elle est ensuite popularisée après-guerre par un de leurs confrères ayant su prendre ses distances à temps avec le régime nazi tout en conservant durant le

conflit la direction d'un institut au carrefour entre patronat et sphère académique, Ludwig Erhard. C'est sur cette base qu'est mise sur pied la « cogestion » (*Mitbestimmung*) en 1951 arrachée alors par le mouvement syndical, mais dont la grande industrie, les fameux *Konzerne*, s'est fort bien accommodée. Car, et c'est là l'un des points majeurs de l'argumentation de l'auteur, ces derniers ont su préserver leur « compétitivité », ou plus exactement leur forte rentabilité financière, grâce à la compression des coûts salariaux dans les services, permise par les réformes du travail – les fameuses lois Hartz – adoptées sous Gerhard Schröder entre 2003 et 2005. Cette rentabilité est elle-même indissociable d'une véritable « conquête de l'Est », c'est-à-dire des marchés et producteurs des pays est-européens voisins, et de l'image de marque intacte du *Made in Germany*. Après avoir développé les différents aspects de ce triptyque et le rôle pivot du ministre des Finances Wolfgang Schäuble, l'auteur expose les canaux par lesquels ce modèle « contamine » le reste de l'Europe. Le cocktail d'austérité et de garrottage de la démocratie est ainsi une puissante machine à faire monter les extrêmes droites dans les pays européens, mais aussi à creuser les inégalités, et notamment, ce qui passe plus inaperçu, à inverser la dynamique de convergence entre les économies de l'Union. Loin de céder à l'antigermanisme primaire de certains, l'auteur montre ensuite que le peuple allemand est également victime de cette évolution, avec une montée de la pauvreté et de la précarité et une chute générale du niveau de vie apportées par la dérégulation du « marché » du travail, mais aussi le sabotage du système de retraite par répartition, la désagrégation du système de la « banque-industrie », balayé par la financiarisation et enfin une chute des investissements publics, en particulier pour les collectivités territoriales prises au piège des « créances pourries ». Ces facteurs expliquent que l'Allemagne ne soit pas épargnée par la montée des nationalismes, que l'auteur expose, non sans pointer la convergence idéologique entre ces derniers et les ordolibéraux au-delà des apparences. Bruno Odent détaille ensuite en quoi l'euro représente la « mère des batailles », en analysant notamment les scénarios prévus par certains (un euro différent au Nord et au Sud, une sortie de l'Allemagne, etc.) et en expliquant pourquoi la sortie unilatérale de la monnaie unique constituerait une fausse solution. En fin de compte, l'Union européenne se situe bel et bien à la croisée des chemins : soit la refondation, soit la dissolution. Les propositions ne manquent pas pour aller vers la première plutôt que la seconde voie de l'alternative, émanant aussi d'Allemagne, où certains syndicats commencent à se révolter contre la casse du système social et des services publics. C'est bel et

bien un choix (entre deux modèles) de société qui soutient le débat européen. Et dont le livre de Bruno Odent donne un certain nombre de clés de compréhension. ●



Martial
La rage de l'humilié

Agone, 2018

DANIEL BIZEUL

PAR **JOSUA GRÄBENER**

Martial a entretenu des relations sexuelles non protégées en mentant délibérément sur sa séropositivité. Il a frappé plusieurs de ses compagnes et compagnons. Il a volé et menacé de mort plusieurs des personnes l'ayant pourtant aidé à affronter ses difficultés financières mais aussi et surtout ses tourments affectifs et symboliques. Une de ces personnes est Daniel Bizeul, sociologue. Alors que les sciences sociales en général et la sociologie en particulier sont constamment accusées par les réactionnaires (tels que le « socialiste » Manuel Valls) d'instiller une « culture de l'excuse », cet enseignant-chercheur de l'université Paris 8 propose une interprétation intime des comportements de celui qui fut son amant et ami jusqu'à sa mort en 2010 des suites du sida. Il fait ainsi le choix de ne pas en rester aux alternatives paresseuses et fréquentes dans la presse *mainstream*, de l'opprobre morale vis-à-vis des comportements détestables ou de leur qualification sous l'angle de la « folie ». Il doit alors s'armer de toute sa rigueur pour en restituer finement les ressorts individuels et collectifs.

Ce livre ne se contente pas de retracer chronologiquement les faits les plus saillants de la vie de Martial, il en décortique les entremêlements multiples par des allers-retours permanents entre séquences de la vie (tantôt « explicatives », tantôt « à expliquer » dans une perspective postpositiviste), au cours de chapitres thématiques qui constituent autant de points d'entrée sur une existence intense et souvent très douloureuse. L'enfance dans une famille nombreuse sous le joug d'un père brutal, l'adolescence chaotique entre Martinique et métropole, la perte de repères entre différents univers culturels (son père est noir, sa mère est blanche), l'expérience précoce et assidue des drogues, l'homosexualité rarement assumée à cause des contextes largement homophobes, la pauvreté extrême (Martial est longtemps sans-abri) et la prostitution, la découverte de la séropositivité suite à des analyses sanguines encouragées par Daniel ►►

et son compagnon, la dépendance financière vis-à-vis de ces derniers pour compléter ses allocations sociales, le rapport conflictuel aux soignants qu'il doit voir de plus en plus souvent... ce sont quarante-deux années d'épreuves dont le sociologue restitue plusieurs fils rouges avec un fort souci de pudeur permettant d'éviter de tomber dans le registre du spectaculaire ou du misérabilisme.

Dans quelle mesure peut-on se (re)construire individuellement à partir des carcans impartis à la naissance, après des traumatismes ? Comment se fait-il que tant d'humiliations ne se transforment pas en revendications donnant aux colères accumulées un débouché constructif ? À travers l'histoire de Martial, véritable écorché vif, Daniel Bizeul soulève des questions profondes sur la place des individus dans une société oppressante et normative. Tout en mettant les différents épisodes de la vie de Martial en perspective grâce à de nombreuses références scientifiques issues de diverses disciplines, le livre montre une grande prudence interprétative pour expliquer les contrastes parfois saisissants entre les récits de Martial (à l'oral, par enregistrement, sur des carnets, dans des blogs), ceux de sa famille et les souvenirs propres de Daniel Bizeul lui-même. Celui qui lui permet d'éviter le travers – bien connu en sciences sociales – de l'« illusion biographique ». Au-delà des lectures politiques que l'on peut en faire, tant les perches analytiques sont stimulantes (les questions du libre arbitre et du consentement sont omniprésentes, tout comme le rôle des institutions sanitaires et sociales), l'effort explicatif conséquent déployé constitue en soi un hommage vibrant et inspirant à la rage de vivre. ●

de la municipalité communiste d'Ivry entre 1935 et 1976. Le DVD est accompagné d'un livret qui contient un résumé de chacun des films d'archives présentés, ainsi que les contributions de l'historien Emmanuel Bellanger et de l'archiviste audiovisuelle Julie Cazenave.

Vivre à Ivry nous replonge à l'époque de Maurice Thorez et de Georges Marrane. Conquise par le PCF en 1925, la ville est devenue un emblème du « communisme municipal », un terme « longtemps resté tabou » pour Emmanuel Bellanger.

Dans le documentaire *Fils du peuple* réalisé en 1937 pour assurer la promotion de son livre, on découvre Maurice Thorez chez lui, dans son pavillon d'Ivry, dictant des chapitres de son autobiographie à son épouse Jeannette Vermeersch avant de prendre son fils Jean dans ses bras. Modèle de « bon père et de bon époux », Thorez, député d'Ivry depuis 1932, apparaît dans plusieurs films tournés à l'initiative de la municipalité d'Ivry. On le voit ainsi faire un discours lors de la kermesse organisée pour collecter des fonds en faveur des colonies de vacances organisées par la commune ; sur un film de 1939 à l'occasion du 150^e anniversaire de la Révolution française, puis sur un autre de 1946, toujours aux côtés de la jeunesse, célébrant les réalisations de la municipalité d'Ivry et l'action de Georges Marrane. On voit Thorez commémorer les fusillés de Châteaubriant et recevant de nombreux présents de la part des militants communistes à l'occasion de son cinquantième anniversaire dans un film de 1950, point d'orgue du culte de la personnalité organisé autour du secrétaire général du Parti communiste.

Banlieue exemplaire, Ivry est bien la capitale du communisme. C'est à Ivry que se rend Youri Gagarine, acclamé par la foule qui se presse autour du cosmonaute dans deux films de 1963 et 1964. Jean Ferrat y reçoit une équipe du magazine documentaire *Reflets* et raconte ses débuts difficiles.

Les derniers films s'intéressent aux années 1960-1970 et aux mutations urbaines que connaît la ville, où Georges Gosnat et Jacques Laloë ont succédé à Thorez et Marrane. *Vivre à Ivry* plaira sans nul doute aux Ivryens curieux du passé de leur ville, mais également à tous ceux qui s'intéressent à ce qu'a été le communisme municipal. Derrière chaque « bastion », il y a toujours des hommes et des femmes de conviction qui se sont efforcés d'être des élus utiles à leurs concitoyens. ●



Vivre à Ivry

Creaphis, 2017

PAR **DAVID NOËL**

L'association Ciné-Archives chargée de la conservation et de la valorisation des archives audiovisuelles du PCF a eu la bonne idée d'éditer un DVD consacré à Ivry-sur-Seine, la « capitale du communisme français ». Intitulé *Vivre à Ivry*, ce DVD, qui est le premier de la collection

« Cinéma en banlieue rouge », réunit une sélection de dix-sept films d'archives qui nous plonge dans l'histoire



Les initiatives « puritaines » [des industriels américains du type Ford] ont pour seule fin de conserver, hors du travail, un certain équilibre psycho-physique qui empêche l'écroulement physiologique du travailleur, pressuré par la nouvelle méthode de production. Un tel équilibre ne peut être que purement extérieur et mécanique, mais il pourra devenir intérieur s'il est proposé par le travailleur lui-même et non imposé du dehors, s'il est proposé par une nouvelle forme de société, avec des moyens appropriés et originaux. L'industriel américain se préoccupe d'entretenir la continuité de l'efficacité physique du travailleur, de son efficacité musculaire-nerveuse : il est de son intérêt d'avoir une équipe de travail stable, un complexe toujours homogène, parce que le complexe humain (le travailleur collectif) d'une entreprise est lui aussi une machine que l'on ne doit pas trop souvent démonter, et dont on ne doit pas trop souvent renouveler les pièces sous peine de pertes énormes. Ce qu'on appelle haut salaire dépend

de cette nécessité ; c'est l'instrument pour sélectionner des ouvriers adaptés au système de production et de travail et pour les conserver durablement. Mais le haut salaire est à double tranchant : il faut que le travailleur dépense « rationnellement » ce salaire plus abondant, pour entretenir, renouveler et, si possible, accroître sa force musculaire-nerveuse, et non pour la détruire ou l'entamer. C'est ainsi que la lutte contre l'alcool, le plus dangereux agent de destruction des forces de travail, devient une fonction de l'État. Il est possible que d'autres luttes « puritaines » deviennent fonctions d'État, si l'initiative privée des industriels se révèle insuffisante ou si une crise de moralité trop profonde se déchaine dans les masses laborieuses, ce qui pourrait se produire à la suite d'une crise de chômage durable et étendue. Au problème de l'alcool est lié le problème sexuel : l'abus et l'irrégularité des fonctions sexuelles est, après l'alcoolisme, l'ennemi le plus dangereux des énergies nerveuses et l'on sait communément que le travail « obsédant »

provoque une dépravation alcoolique et sexuelle. Les tentatives de Ford pour intervenir, au moyen d'un corps d'inspecteurs, dans la vie privée de ses employés, et de contrôler leur dépense et leur mode de vie, est un indice de ces tendances encore « privées » ou latentes, qui peuvent devenir, à un moment donné, idéologie d'État, se greffant sur le puritanisme traditionnel, c'est-à-dire en se présentant comme un retour à la morale des pionniers, du « vrai » américanisme, etc. Dans ce domaine, le fait le plus notable du phénomène américain est l'écart qui s'est creusé et qui ira s'accroissant toujours plus, entre la moralité (les mœurs) des travailleurs et celles des autres couches de la population.

Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, cahier 22 (1934), §11, Gallimard, 1991, traduction de Claude Perrus et Pierre Laroche, p. 200 sq.

Production, consommation d'alcool et sexualité

Pour Gramsci, les transformations des méthodes de production affectent toute la structure sociale et le comportement des travailleurs lui-même s'en trouve bouleversé.

Elles remodèlent les manières de vivre, de consommer, et par là, modifient jusqu'aux pulsions des individus. C'est ainsi, par exemple, que l'alcool et la sexualité deviennent des enjeux économiques et politiques.

— PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER —

TAYLORISME ET FORDISME

En 1911, dans son livre *Les Principes du management scientifique*, l'ingénieur américain Frederick Winslow Taylor (1856-1915) expose les grands traits de son « organisation scientifique du travail » qui vise à augmenter la productivité. Taylor décompose chaque mouvement du travail en ses diverses phases afin de les chronométrer et de les enchaîner plus efficacement. Il s'agit de donner une direction scientifique au travail en exposant et en

systématisant les connaissances des ouvriers. À partir de 1913, l'industriel américain Henri Ford (1863-1947) introduit dans les usines du même nom une nouvelle méthode de production qui ajoute aux préoccupations de Taylor la chaîne de montage et la politique des hauts salaires.

Le jugement que porte Gramsci sur le fordisme est complexe. Il critique bien sûr la menace d'« écroulement physiologique du travailleur, pressuré par la nouvelle » ►►



► méthode de production ». Mais il souligne aussi de façon étonnante sa « portée historique ». C'est ce que faisait déjà Lénine. En même temps qu'il critiquait les effets abrutissants du système Taylor, il voyait d'un œil positif cette augmentation de la productivité qui permettrait de diminuer la durée de la journée de travail, diminution sans laquelle il ne saurait y avoir de participation populaire au pouvoir. Gramsci estime, quant à lui, que « le phénomène américain [...] est *aussi* le plus grand effort collectif réalisé jusqu'à présent pour créer, avec une rapidité inouïe et une conscience du but à atteindre jamais vue dans l'histoire, un type de travailleur et d'homme nouveau ». Gramsci accorde donc une grande importance à la révolution fordiste qui transforme à la fois le salariat et les modes de vie.

LES HAUTS SALAIRES. INSTRUMENT DE SÉLECTION D'UN TYPE DE TRAVAILLEUR NOUVEAU

Le nouvel industrialisme est éprouvant au point que le travailleur risque « l'écroulement physiologique ». Ce qui conduit l'industriel américain à se préoccuper de « l'équilibre psycho-physique » de ses salariés. Non par humanité, non par souci moral, mais par intérêt. « Il est de son intérêt d'avoir une équipe de travail stable, un complexe toujours homogène, parce que le complexe humain (le travailleur collectif) d'une entreprise est lui aussi une machine que l'on ne doit pas trop souvent démonter, et dont on ne doit pas trop souvent renouveler les pièces sous peine de pertes énormes. » La méthode de production conduit les industriels à « sélectionner des ouvriers adaptés au système de production et de

travail », ceux qui disposeront de suffisamment de force musculaire et nerveuse pour résister durablement aux nouvelles exigences productives. C'est ainsi que Gramsci interprète la politique des hauts salaires mise en place par Ford. Elle est l'instrument au moyen duquel le nouvel industrialisme sélectionne un « type de travailleur nouveau », plus efficace et plus résistant que les précédents. Les hauts salaires sont le prix de la relative rareté de ce type de travailleurs.

PROBLÈME DE L'ALCOOL ET PROBLÈME SEXUEL

Mais il ne faut pas seulement sélectionner des travailleurs présentant les caractéristiques adéquates aux nouvelles formes de production ; il faut aussi qu'ils soient en mesure de conserver ces qualités. C'est alors que les hauts salaires peuvent devenir un problème : « Le haut salaire, estime Gramsci, est à double tranchant : il faut que le travailleur dépense "rationnellement" ce salaire plus abondant, pour entretenir, renouveler et, si possible, accroître sa force musculaire-nerveuse, et non pour la détruire ou l'entamer. » Il se pourrait que le mode de vie de l'individu, son type de consommation, entre en contradiction avec ce qui est exigé de lui en tant que producteur. Les industriels pointent deux problèmes particuliers : l'alcoolisme et « l'abus et l'irrégularité des fonctions sexuelles ». L'un et l'autre compromettraient la bonne qualité du travail. La nouvelle méthode de production exige donc un mode de vie déterminé : une manière déterminée de consommer (de l'alcool) et une union sexuelle monogame relativement stable. Le problème de la consommation d'alcool est le plus

simple à comprendre. Il fallait lutter contre les ravages de l'alcoolisme pour garantir l'efficacité du travail. Les inspecteurs envoyés par Ford se sont attelés à cette lutte, bientôt relayés par l'État. « Il est possible que d'autres luttes "puritaines" deviennent fonctions d'État, si l'initiative privée des industriels se révèle insuffisante. » La distinction libérale entre État et société civile dissimule en réalité une imbrication. La prohibition de l'alcool dans les années 1920 aux États-Unis obéit en premier lieu, selon Gramsci, à ce projet de produire un travailleur d'un nouveau type. Ce qui se présentait alors aux yeux de beaucoup d'Américains comme une initiative puritaine, comme un « retour à la morale des pionniers » et au vrai américanisme, etc., n'était donc, aux yeux du philosophe italien, que le reflet idéologique des transformations inhérentes à la production.

Quant à la sexualité, Gramsci écrit : « Le nouvel industrialisme [...] exige que l'homme-travailleur ne gaspille pas ses énergies nerveuses dans la recherche désordonnée et excitante de la satisfaction sexuelle occasionnelle : l'ouvrier qui se rend au travail après une nuit de "débauche" n'est pas bon ouvrier. » Gramsci voit dans cette nouvelle régulation de « l'instinct sexuel » une forme de progrès par rapport à « la conception éclairée et libertaire propre aux classes non étroitement liées au travail productif » (§10) dans laquelle il voit toujours, à tort ou à raison, une forme de « débauche » ou de « libertinage ». Il souligne à cette occasion l'hypocrisie de la conduite de classes dirigeantes qui exigent du peuple qu'il fasse preuve d'une « vertu » qu'elles ne pratiquent pas elles-mêmes.

Quoi qu'on pense de ce jugement moral, il faut souligner deux choses. D'abord, ce jugement affirme l'existence de formes de sexualité différenciées selon l'appartenance de classe. Gramsci prend parti pour ce qu'il pense être la sexualité des travailleurs et s'oppose à la conception libertaire qu'il estime être celle de la bourgeoisie américaine. Ensuite, la valorisation de la monogamie relativement stable est liée à la question de l'égalité entre homme et femme. Gramsci considère la sexualité de la classe dominante américaine – sexualité libertaire – comme davantage liée à la domination masculine. Il écrit : « L'homme industriel continue à travailler même s'il est milliardaire, mais sa femme et ses filles deviennent de plus en plus des "mammifères de luxe". Les concours de beauté, les concours pour le personnel cinématographique (rappeler les 30 000 jeunes Italiennes qui en 1926 envoyèrent leur photographie en costume de bain à la Fox), le théâtre, etc., en sélectionnant la beauté féminine mondiale et en la mettant aux enchères, suscitent une mentalité de prostitution, et la "traite des blanches" s'opère légalement dans les hautes classes. »

Gramsci et le fordisme

L'intérêt, et parfois l'excès d'indulgence, de Gramsci pour la nouvelle méthode de production venue d'Amérique peut s'expliquer de deux manières. D'abord, le fordisme a pu apparaître comme un remède à l'archaïsme de l'économie italienne des années 1920.

La production était faible, peu rationalisée ; malgré cela, une classe « parasitaire » (clergé, propriétaires terriens, armée professionnelle, etc.), « sédimentations de masses fainéantes et inutiles », ponctionnait une grande part de la richesse produite, laissant les paysans « à la limite de la malnutrition ». L'augmentation de la productivité promise par le fordisme ne pouvait qu'attirer l'attention. Ensuite, Gramsci séjourne à Moscou de 1922 à 1924. La volonté de créer un nouveau mode de vie y était alors très débattue ; en témoigne la brochure de Trotski de 1923, « Les questions du mode de vie ». L'articulation recherchée par le jeune pouvoir soviétique entre nouvelle organisation de la production et nouvelles manières de vivre entrait en résonance avec ce qui se passait alors outre-Atlantique avec le fordisme et la prohibition.

PORTÉE HISTORIQUE DE LA NOUVELLE MÉTHODE DE PRODUCTION

Le fordisme transforme en profondeur l'édifice social : la production, mais aussi la consommation et jusqu'aux instincts et pulsions des masses. Gramsci n'ignore pas le coût humain de cette transition. Mais il y voit aussi un progrès relatif, une tendance vers une forme de vie collective plus réglée, organisée plus consciemment. Pour l'heure, ces transformations sont imposées par la force et par une minorité, celle des capitalistes. « Un tel équilibre [l'équilibre psycho-physique du travailleur] ne peut être que purement extérieur et mécanique, mais il pourra devenir intérieur s'il est proposé par le travailleur lui-même et non imposé du dehors, s'il est proposé par une nouvelle forme de société, avec des moyens appropriés et originaux. » La société communiste ne pourra pas s'épargner un effort collectif de ce type. Avec ses propres moyens cependant, qui ne répéteront pas simplement le fordisme. ★



ORGANISEZ DES DÉBATS !

Organiser des débats avec les membres de l'équipe de Cause ★ commune, autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

CONTACTEZ-NOUS SUR causecommune-larevue.fr



 Cause ★ commune est sur **Facebook**

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Mise en page
de rédaction



Camille Ducret
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Florian Gulli
(Dans le texte)



Saliha Bousseadra
(Féminisme)



Léo Purguette
(Grand entretien)



Mickaël Bouali
(Histoire)



Jérémie Giono
(Militar)



Laura Moscarelli
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Séverine Charret
(Production
de territoires)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Benjamin Sozzi
Vidéo



Claudine Périllaud
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Hélène Bidard



Igor Martinache



Aurélien Aramini



Maëva Durand

PROCHAIN NUMÉRO
septembre/octobre : **Blocages et clés**



Parti communiste français

Prix : 8€